


UNIVERSITY OF TORONTO
VELUT ARBOR ÆVO



LETTRES EDIFIANTES ET CURIEUSES,

ECRITES DES MISSIONS Etrangeres, par quelques Missionnaires de la Compagnie de JESUS.

VI. RECUEIL.



A PARIS,
chez NICOLAS LE CLERC, rue S. Jacques, proche S. Yves, à l'Image Saint Lambert.

M. DCC. XXIII.
Avec Privilege du Roy.



AUX

JESUITES DE FRANCE.



MES REVERENDS PERES,

Voicy la Carte des nouvelles Philippines que je vous avois promise. C'est une des plus curieuses découvertes qu'on ait

fait en ces derniers temps. Il eſt ſuprenant que ces Iſles eſtant ſituées entre les Moluques, les anciennes Philippines & les Marianes qu'on connoiſt depuis près de deux ſiecles, elles euſſent demeuré juſqu'à-preſent inconnuës. On en compte juſqu'à quatre-vingt-ſept, qui forment un des plus beaux Archipels de l'Orient, renfermé au Nord & au Sud entre la Ligne & le Tropique du Cancer, & à l'Eſt & à l'Oüeſt entre les Marianes & les Philippines.

Je ne m'arreſteray point à marquer la grandeur de ces nouvelles Iſles, leur diſtance

les unes des autres, leur disposition ni leur arrangement, tout cela se trouvant sur la Carte, où l'œil en decouvrira plus d'un seul coup, que je n'en pourrois expliquer dans un long discours.

Nous avons déja fait connoistre ailleurs la maniere, dont ce nouveau Pays a esté découvert. C'est dans la Lettre du Pere Paul Clain de nostre Compagnie, qui se trouve dans la seconde Edition du premier Recueil de nos Lettres édifiantes. Mais comme beaucoup de personnes n'ont que la premiere Edition de nos Lettres, où celle-cy n'est pas; j'ay crû faire plai-

ſir au Public de redonner icy en abregé cette curieuſe Relation ; parce qu'on y verra tout à la fois ce qui regarde ces nouvelles Iſles, & ce que j'ay eſté obligé de rectifier dans les premiers Memoires ſur les derniers que j'ay receus de ces Pays-là.

Ce ne ſont point les Européans, qui ont découvert ces Iſles, comme ils ont fait tant d'autres ; ce ſont les Inſulaires meſmes, qui ſont venus ſe découvrir par une avanture aſſez extraordinaire. Un des Chefs de la Nation s'eſtant embarqué avec ſa Femme, fille du Roy du Pays, & un grand

nombre d'autres perſonnes, pour paſſer d'une Iſle dans une autre aſſez éloignée, ils furent ſurpris d'un de ces violens ouragans, qui déſolent ſouvent ces Mers. Ils ſe ſoutinrent pendant plus de deux mois, en ramant de toutes leurs forces contre le vent, qui les pouſſoit vers l'Occident : mais voyant leurs efforts inutiles, & ſe trouvant épuiſez par la faim & par la violence du travail, ils s'abandonnerent enfin à la mercy des vents, qui les porterent malgré eux à la pointe de l'Iſle de Samal une des plus Orientales des Philippines.

Comme ils ne s'estoient pas imaginez qu'il y eust au monde d'autres terres que leurs Isles, ils furent étrangement surpris de se trouver dans un Pays nouveau, & au milieu d'une Nation qu'ils ne connoissoient pas. La premiere veuë des Espagnols les effraya, ils se jetterent à leurs pieds, comme pour demander la vie; mais la crainte se changea bientost en joye, quand au lieu de la mort qu'ils apprehendoient, ils virent avec quelle bonté on leur presentoit toute sorte de rafraîchissemens. On estoit dans l'impatience de connoistre ces Etrangers, & de sçavoir d'où ils venoient,

lorſque deux Femmes qu'un ſemblable accident avoit autrefois jettées en l'Iſle de Samal, reconnurent parmy ces nouveaux hoſtes quelques-uns de leurs Parens de qui elles furent auſſi reconnuës. Après s'eſtre embraſſez avec des larmes de joye & de tendreſſe, les deux Femmes ſervant d'Interprétes, on commença à pouvoir contenter ſa curioſité. Ils raconterent d'abord leur aventure, & peu après l'on apprit ce qui regarde leur Pays.

La Carte que je vous envoye a eſté faite d'une maniere nouvelle, auſſi-bien que la

découverte. Ce n'est point l'ouvrage des Européans, qui n'ont pas encore pénétré dans ces Isles; ce sont les Insulaires, qui l'ont eux-mesmes tracée, & voicy comment on s'y prit. On pria les plus habiles d'arranger sur une table autant de petites pierres qu'il y a d'Isles dans leur Pays, & de marquer autant qu'ils pouroient le nom, l'étenduë & la distance de chaque Isle. Ils le firent; & c'est cette Carte ainsi tracée par ces Indiens, que j'ay eu soin de faire graver, sans que j'en veüille tout à-fait encore garantir l'exactitude; ne doutant point que, quand nos Mission-

naires auront parcouru ces Isles, en y preschant l'Evangile, & qu'ils en auront une parfaite connoissance, il ne se trouve dans la Carte beaucoup de choses à retoucher.

Si l'on ajouste foy à la Relation que ces Etrangers ont faite de leur Pays, il doit y avoir un peuple infini. Car quand on les interrogeoit sur cet article, ils prenoient à pleines mains le sable qui estoit à leurs pieds, & le jettoient en l'air, comme pour dire qu'on compteroit aussi-tost ces grains de sable, que la multitude du Peuple de leur Pays. Ils ne manquent ni d'esprit ni de vi-

vacité ; ce qui joint à une taille avantageuse & bien proportionnée, & à un naturel doux, facile, complaisant & porté à la vertu, rend ces pauvres Insulaires tout-à-fait aimables. Ils ne se font jamais de violence les uns aux autres ; le meurtre & l'homicide leur sont inconnus, & c'est un proverbe parmi eux qu'un homme n'en tuë jamais un autre. Ainsi ils ne sçavent ce que c'est que les Guerres sanglantes ; & si dans un premier mouvement ils ont quelques querelles entre eux, ce qui arrive de temps en temps, ils se donnent quelques coups de poing sur la teste, & se re-

concilient preſque auſſi-toſt.

Cela n'empeſche pas qu'ils n'ayent des armes aßez ſemblables à celles, dont on ſe ſert dans les Iſles Marianes. C'eſt une Lance, ou une eſpece de Javelot, qui n'eſt pas armé de fer comme les noſtres, mais de quelque oſſement du corps humain, qu'ils ſçavent aiguiſer & monter d'une maniere aſſez propre.

Ces Peuples ſont à demi-nuds, la chaleur du Pays ne leur permettant pas d'eſtre fort couverts. Les perſonnes de qualité ſe peignent le corps, & ſe diſtinguent par là du peuple. Les Hommes & les Femmes

laißent croiſtre leurs cheveux ; qui leur flottent ſur les épaules. La couleur du viſage eſt à peu près la meſme que celle des Indiens des Philippines : mais leur langue eſt entierement differente de toutes celles qu'on parle dans ces Iſles Eſpagnoles ; & meſme dans les Iſles Marianes. Leur prononciation approche de celle des Arabes, à ce qu'ont remarqué des Européans qui ſçavent cette langue.

On préſume que ces nouvelles Iſles doivent eſtre abondantes en Or, en Ambre, & en Drogues, parce qu'elles ſont à peu près ſous les meſmes paral-

lelles que les Moluques, d'où l'on tire les Noix de Muſcade & les plus précieuſes Epiceries. Cependant, il paroiſt pluſtoſt par la Relation des Habitans, qu'il n'y a aucuns métaux. Il n'y a point d'animaux à quatre pieds; ainſi ils ne ſe nourriſſent que de poiſſon, d'oiſeaux de mer ou de volailles, dont ils ne mangent point les œufs, parce qu'ils ne s'en ſont point apparemment aviſez. Ils ne ſe chargent jamais de beaucoup de viandes dans leurs repas; mais ils s'en dédommagent, en mangeant à toute heure du jour & de la nuit ſans garder d'autre régle que celle que leur preſcrit

leur appetit. Leurs divertissemens les plus ordinaires sont le chant & la danse, dont les pas sont mesurez & fort réguliers.

Quoyque ces Peuples nous paroissent barbares, il ne laisse pas d'y avoir parmi eux une éspece de politesse, & mesme un gouvernement réglé. Chaque Isle obéït à son Chef, qui est luy-mesme soûmis au Roy du Pays. Ce Prince tient sa Cour en l'Isle de Falu, qu'on appelle aussi Lamuirec. Cette multiplicité de noms, est apparemment la cause pour laquelle on ne reconnoist sur la Carte presque aucun de ceux qui se trouvent dans

la Lettre du Pere Clain, ou bien peut-estre que les Insulaires ayant prononcé d'abord les noms de leurs Isles, plusieurs furent écrits par les Espagnols d'une maniere qui les avoit beaucoup déguisez.

Mais une chose des plus dignes de curiosité de tout ce Pays-là, c'est ce que racontent ces Etrangers d'une de leurs Isles. Elle n'est habitée que par une espece d'amazones, c'est à dire, de femmes, qui font une République, où elles ne souffrent que des personnes de leur sexe. La pluspart ne laissent pas d'estre mariées, mais les hommes ne les viennent voir qu'en une cer-

taine ſaiſon de l'année, & après quelques jours, ils retournent chez eux, emportant avec eux les enfans maſles, qui n'ont plus beſoin de nourrices. Toutes les Filles reſtent, & les meres les élevent avec un grand ſoin.

Quoyqu'on n'ait entendu parler de ces Iſles en Europe que depuis cinq ou ſix ans, il y a long-temqs que du haut des montagnes de Samal on avoit découvert de groſſes fumées de ces coſtez-là; ce qui arrivoit ordinairement l'eſté, quand ces Inſulaires mettoient le feu à leurs terres, ou à quelques Foreſts pour les défricher. Ces

grosses fumées que les Pescheurs de Mindanao & des autres Isles avoient aussi remarquées, lorsqu'ils s'estoient avancez en haute mer, avoient fait conjecturer qu'il y avoit des Terres à l'Est des Philippines ; mais on n'en avoit eu de connoissance certaine que quelque-temps avant que les Insulaires, dont je viens de raconter l'avanture, eussent abordé à l'Isle de Samal, & voicy de quelle maniere.

Le frere du Roy de ces nouvelles Philippines, dans un voyage de mer avoit esté jetté sur la Coste de Carragan dans la grande Isle de Mindanao.

Les Peres Augustins Espagnols, qui ont une belle Mission sur cette Coste receurent ce Prince avec honneur, lui firent amitié, l'instruisirent de nostre sainte Religion, & luy confererent le Baptesme, dont il eut tant de joye, qu'il ne songea plus à retourner en son Pays. Cependant le Roy inquiet de ce que son Frere avoit disparu, équippe une Flotte de cent petits bastimens qu'il envoya dans toutes les Isles de sa dépendance, pour en apprendre des nouvelles. Un de ces petits bastimens surpris de la tempeste fut encore poussé sur la Coste de Caragan dans l'en-

droit mesme où le Frere du Roy avoit abordé. Ceux, qui le cherchoient, estant descendus à terre le reconnurent d'abord: ils se jetterent à ses pieds, luy exposerent le sujet de leur voyage, & l'inquiétude où estoit le Roy son frere, & le conjurerent les larmes aux yeux de revenir en son Pays. Le Prince les écouta avec tranquilité, les remercia de la peine qu'ils s'estoient donnée, & leur déclara qu'ayant trouvé la perle de l'Evangile, & le plus précieux trésor qui soit au monde, il avoit résolu de le conserver cherement, & pour cela de passer le reste de ses jours parmi les

Chreſtiens ; qu'il les prioit d'aſſeurer le Roy ſon frere qu'il eſtoit content, & qu'il ſe portoit bien ; mais qu'eſtant Chreſtien, il ne pouvoit demeurer à ſa Cour, ni s'expoſer à perdre ſa foy, ou du moins à en alterer la pureté.

On doit regarder la découverte de ces nouvelles Iſles, beaucoup moins comme l'effet du haſard, que comme une diſpoſition particuliere de la Providence pour la converſion de ces Peuples enſevelis depuis tant de ſiécles dans les ténébres d'une profonde ignorance. C'eſt dans cette vûë que les Jeſuites des Philippines, prirent la réſolu-

tion, il y a déja quelques années, d'y eſtablir une nouvelle Miſſion. Ils préparerent tout ce qui eſtoit néceſſaire pour une entrepriſe ſi importante: le Vaiſſeau qui devoit porter les Ouvriers Evangeliques, n'attendoit qu'un vent favorable pour mettre à la voile, lorſqu'un violent ouragan l'enleva du Port meſme & le mit en piéces. Ainſi tout ce qu'on avoit amaſſé avec beaucoup de travail & de dépenſe pendant bien du temps, fut englouti dans un moment au fond de la mer.

Un accident ſi triſte affligea ſenſiblement les perſonnes de

piété qui s'estoient interessées à cette sainte entreprise. Les Missionnaires en furent désolez ; mais ils ne perdirent ni le courage ni la vûë du dessein qu'ils avoient formé. Tous les secours leur manquant aux Indes après la perte qu'ils venoient de faire, deux des plus zelez passerent en Europe pour engager le Pape & le Roy Catholique à vouloir s'interesser à la conversion d'une Nation, qui paroissoit avoir de grandes dispositions à embrasser l'Evangile.

Le Pere André Serrano l'un des deux Missionnaires eut l'honneur de presenter au Pape

au

au commencement de cette année la Carte de ces nouvelles Isles, & la Lettre que Monseigneur l'Archevêque de Manile escrivoit à Sa Sainteté sur ce sujet. On lui faisoit connoistre l'innocence des mœurs de cette Nation, sa docilité & la facilité qu'il y auroit à la gagner à Jesus-Christ, *si on pouvoit passer dans ces Isles, & trouver les fonds necessaires pour y establir une Mission. Le Pape également zelé pour conserver la pureté de la Foi, & pour étendre le Royaume de* Jesus-Christ, *entra dans les vûës de ce Pere, le chargea de ses Brefs, tant*

pour le Roy & le Roy d'Espagne son petit-Fils, que pour Messeigneurs les Archevesques de Mexique & de Manile, à qui il escrit pour les engager tous également à appuyer cette bonne œuvre de toute leur autorité.

Le Pere Serrano content de sa négociation receut la bénédiction du Saint Pere, & partit de Rome au mois de Mars de cette année 1705. Il se rendit à Paris & de-là à Versailles, où il eut l'honneur de saluer le Roy, de luy présenter le Bref de Sa Sainteté & de l'entretenir pendant plus d'une heure des Nouvelles Philippi-

nes, & du dessein qu'il avoit d'y faire connoistre JESUS-CHRIST. *Le Roy vit avec plaisir la Carte de ce nouveau Pays, & eut la bonté d'asseurer ce Pere de sa protection, & de lui donner une Lettre pour le Roy d'Espagne son Petit-Fils, afin que ce vertueux Monarque, qui vient d'establir une florissante Mission dans le grand Royaume de la Californie, veüille bien s'interesser au dessein qu'on a de porter la Foy dans ces Isles, & devenir encore le Pere & le Fondateur de cette nouvelle Mission. Je ne doute point que vous ne lisiez avec plai-*

ſur la Lettre du Roy & les Brefs du Pape, que vous trouverez à la fin de cette Epiſtre.

Voilà une grande Carriere, qui s'ouvre à l'extremité du Monde, pour ceux que Dieu appelle à la vie Apoſtolique. Le Pere Serrano qui a travaillé pendant trente ans aux penibles Miſſions des Philippines, & qui eſt preſentement à Madrid ſe diſpoſe à conduire ceux, qui voudront le ſuivre dans cette Terre promiſe, & à partager avec eux les travaux de l'Apoſtolat. C'eſt un homme, qui joint à une grande ſageſſe & à une viva-

cité d'esprit extraordinaire, une vertu rare & un zele ardent pour le salut des ames. Nous avons lieu d'esperer que Dieu bénira les desseins de son serviteur, & que dans peu de temps nous apprendrons les progrez que la Religion aura fait dans ces Terres jusqu'icy abandonnées.

Je ne vous dirai rien icy des Lettres, qui composent ce nouveau Recüeil; c'est une suite de nos Relations de la Chine & des Indes Orientales. Le voyage que le Pere Mauduit a fait jusqu'au milieu de la grande Peninsule de l'Inde, découvrira à l'Europe un Pays, qui lui étoit

entierement inconnu. Le reste s'expliquera de soy-mesme par la simple lecture. Je continuë d'estre respectueusement,

MES REVERENDS PERES,

Vostre très-humble & très-obéïssant serviteur, CHARLES LE GOBIEN, de la Compagnie de JESUS.

AVERTISSEMENT POUR L'INTELLIGENCE DE LA CARTE DES NOUVELLES PHILIPINES.

A. marque la plus grande de ces Isles nommée *Panlog*.

Le chiffre qui est au milieu de chaque Isle, marque combien il faut de jours pour en faire le tour.

Le chiffre qui est entre chaque Isle, marque le nombre des jours qu'on employe pour aller d'une Isle à l'autre.

Ainsi le chiffre 30. qui se trouve dans l'Isle de *Panlog*, marque qu'il faut 30. jours pour faire le tour de cette Isle, & le chiffre 3. qui est entre la pointe de *Guivan* & l'Isle de *Panlog*, signifie qu'il faut 3. jours de navigation, pour faire ce trajet.

Les Indiens qui ont donné occasion à la découverte de ces Isles s'embarquerent en l'Isle d'*Amorsot*, marquée sur la Carte par la lettre *C*. Leur dessein estoit de passer en l'Isle *Paiz* marquée par la lettre *B*, lorsque dans le trajet la tempeste les porta en haute mer, & aprés soixante & dix jours d'une navigation trés fascheuse, les jetta sur la pointe de *Guivan* en l'Isle de *Samal*, que les Espagnols appellent aussi *Ibabao*, par une multiplicité de noms semblable à celle que nous avons déja remarquée.

L'Isle de *Falu* ou de *Lamuirec*, où le Roy tient sa Cour, est marquée sur la Carte par la Lettre *D*.

BREF
DE N. S. P. LE PAPE, AU ROY.

Charissimo in Christo Filio nostro Ludovico Francorũ Regi Christianissimo.

CLEMENS PP. XI.

Charissime in Christo Fili noster salute Quemadmodum singularis illa felicitas, quâ à tot annis Regnum istud fruitur, jure est adscribenda peculiari studio fovendæ ac tutandæ Catholicæ Religionis, quod Majestas tua tot in occasionibus luculenter ac magnificè declaravit; sic meritò credimus nihil fieri gratius tibi posse quàm si

A nôtre tres cher Fils en Jesus-Christ, le Roy Très-Chrestien.

CLEMENT PAPE XI.

NOstre très-cher Fils en Jesus-Christ, Salut: Comme c'est avec justice qu'on doit attribuer l'état florissant où est depuis tant d'années vôtre Royaume, au grand zéle qu'a VÔTRE MAJESTÉ de cultiver & de défendre la Religion Catholique, dont elle a donné des marques éclatantes en tant d'occasions: Nous nous persuadons ai-

ſément que c'eſt vous faire plaiſir que de vous donner occaſion d'étendre, & d'augmenter cette même Religion.

Nous avons appris par les Lettres de nôtre vénérable frere l'Archevêque de Manile,& par la Relation que nous ont preſentée quelques Religieux de la Compagnie de Jeſus nos chers Fils, qui ſont venus à Rome en qualité de Députez, qu'au de-là des Philippines, dans cette vaſte mer, qui eſt vers la Chine où vos Vaiſſeaux navigent quelquefois, on a découvert depuis peu de nouvelles Iſles, où la Religion Catholique n'a point encore pénétré. Ces Religieux nous

occaſio aliqua ejuſdem Religionis amplificandæ ornandæque tibi ipſi præbeatur.

Detectæ ſunt nuper ultrà Philippinas in vaſtiſſimo illo circà Sinas Oceano, quem tuæ claſſes interdum navigant, novæ Inſulæ, in quas Religio Catholica nondum penetravit. Id accepimus è litteris venerabilis fratris Archiepiſcopi Manilani, & è narratione nobis oblata per dilectos Filios Religioſos quoſdam viros Societatis Jeſu, qui Romam Procuratorio nomine advenere. Iis in Inſulis, ut ipſi referunt, permagno numero ſunt homines optimæ indolis, & ad fidem Catholicam

amplectendam satis propensi. ont rapporté que ces Isles étoient fort peuplées, que les habitans avoient un excellent naturel, & qu'ils étoient assez portez à embrasser la Religion Catholique.

Pro eo itaq; desiderio, quo flagras, propagandi divinum cultum, & Catholicam veritatem, te hortamur ac rogamus, ut opus tanti momenti ad salutẽ animarum promovere velis, si qua se dabit occasio, ac præsertim ut novam Missionẽ ad ipsas illas Insulas destinandam commendare per litteras Regi Catholico ne graveris: etsi enim eũ satis incitat, accẽdatque pietas sua, quàm à Majestatis suæ sanguine & exemplis hausit, nihilominùs intelligimus quantũ ha-

C'est pourquoi comme nous sçavons que vous avez un zéle ardent pour étendre le culte divin & la Religion Catholique, nous vous exhortons & nous vous prions de vouloir bien, si l'occasion s'en presente, vous interesser à une entreprise d'une si grande importance pour le salut des ames, & de vous donner la peine d'écrire au Roy Catholique pour luy recommander la nouvelle Mission qu'õ a dessein d'établir dans ces Isles. Car quoique ce Monarque y soit déja assez porté par sa

piété qu'il tire du ſang & des exemples de Vôtre Majesté', nous ſommes perſuadez qu'une recommendation comme la vôtre ſera une forte impreſſion ſur ſon eſprit.

Nous avons ſujet d'applaudir au Roi vôtre Petit-Fils, comme nous l'avons fait par nos Lettres, de ce qu'il marche avec tant de piété & d'éclat ſur les pas de ſon illuſtre Ayeul, & de ce qu'il a un zéle ardent pour l'accroiſſement de la Religion non-ſeulement en Europe, mais juſqu'aux extremitez du monde, ayant aſſigné depuis peu un revenu cõſiderable pour l'entretien des Miſſionnaires, qui travaillent dans la Californie.

bitura ſit ponderis apud ipſũ tam inſignis commendatio.

Et habemus ſanè unde eidem Regi, Nepoti tuo gratulemur, ut noſtris litteris fecimus, quod Avi veſtigia tam ſplendidè, tam religiosè premat, ſtudiumque ſingulare præ ſe ferat amplificandæ Religionis non ſolùm in Europâ, ſed etiam in remotiſſimis Regionibus, ubi non ità pridem Præconibus Evangelicis in Inſulâ Californiâ laborantibus ſummã non levem pecuniæ ſingulis annis erogandam certo & perpetuo cenſu aſſignavit.

Quod vero ſpectat ad Inſulas illas recens detectas ad juvandas & invehendam in eaſdem Chriſtianam fidẽ id maximè præſtã

dum esse videtur, à Rege Catholico ut per Gubernatorem Philippinarũ navem comparari jubeat, & Operariis illuc mittendis necessaria suppeditari Quod quantò citiùs fieri poterit, tantò fructus major existet. tantòq; uberior in ipsum & Regna sua superni numinis favor redundabit.

Interim vero dilectum filium Religiosum virũ Andream Serranum Societatis Jesu alterum ex Procuratoribus, qui ex Philippinis Insulis, in has partes advenerunt, te hoc proposito aditurum ut de opportunitate suscipiendi tam salutarem expeditionem tecum agat, atque ad eam urgẽdam te, quem maximis consiliis

Pour ce qui regarde le secours de ces Isles qu'on vient de découvrir, & le dessein qu'on a d'y établir le Christianisme, il semble qu'il seroit à propos que le Roi Catholique ordonnât au Gouverneur des Philippines d'équiper un Vaisseau & de fournir aux Missionnaires tout ce qui leur seroit necessaire. Plus ce secours sera prompt, plus l'avantage qu'on en tirera sera grand, & plus la bénédiction que Dieu répandra sur sa Personne & sur ses Royaumes sera abondante.

Nous recommandons particulierement à VÔTRE MAJESTÉ nôtre cher Fils André Serrano Religieux de la Compagnie de JE-

SUS l'un des Procureurs, qui ſont venus ici des Philippines, lequel aura l'honneur de ſe preſenter devant VÔTRE MAJESTE' pour prendre ſes ordres ſur une entrepriſe ſi importante, & pour vous engager par ſes hũbles prieres à preſſer une expedition que vous êtes ſi capable de faire réüſſir par vôtre haute ſageſſe. C'eſt avec toute la tendreſſe poſſible que nous prions Dieu qu'il vous conſerve long-temps en parfaite ſanté, & que nous vous donnons notre benediction Apoſtolique. A Rome le premier jour de Mars 1705. l'an cinquiéme de nôtre Pontificat.

parem eſſe novitæ ſuis precibus incendat, enixè commendamus Majeſtati tuæ, cui diuturnam incolucolumitatem à Deo precamur, & Apoſtolicam benedictionem amantiſſimè impertimur. Datum Romæ die primâ Martii 1705. Pontificatus nõſtri anno quinto.

LETTRE DU ROY AU ROY D'ESPAGNE.

TRès-Haut, très-Excellent & très-Puiſſant Prince, nôtre très-Cher & très-Amé bon Frere & Petit-Fils. Nous avons appris par le Pere Serrano de la Compagnie de Jeſus, Procureur de la Province des Philippines, la nouvelle découverte faite depuis peu de pluſieurs Iſles très-peuplées ſituées entre les Philippines & les Iſles Marianes. Il nous en a raconté lui-même, dans l'audience que nous lui avons donnée, beaucoup de particularitez que nous avons entenduës avec plaiſir, & nous avons été très-aiſe de ſçavoir que les Peres de ſa Compagnie, animez de leur zéle ordinaire pour la propagation de la Foi, avoient deſſein de faire de nouvelles Miſſions dans ces Iſles. Il part pour aller en rendre compte à Vôtre Majesté, & pour lui demander en même-temps de pro-

teger cette entreprise. Quoique l'utilité que la Religion en doit recevoir suffise pour engager Vôtre Majesté à l'appuyer de son autorité, nous sommes persuadez qu'elle sera bienaise de joindre encore à une raison aussi pressante, celle de la recommandation que nous lui faisons en faveur de ces nouvelles Missions, & qu'elle voudra bien ordonner aux Gouverneurs des Philippines de fournir à ces Missionnaires tous les secours, dont ils auront besoin, pour passer dans ces Isles, & pour y accomplir l'ouvrage où ils sont appellez, & la presente n'étant à autre fin, nous prions Dieu qu'il vous ait, très-Haut, très-Excellent, & très-Puissant Prince, nôtre très-Cher & très-Amé bon Frere & Petit-Fils, en sa sainte & digne garde. Ecrit à Versailles le dixiéme jour de Juin 1705.

Vôtre bon-Frere & Grand-Pere.

LOUIS.

Colbert.

BREF
DE N. S. P. LE PAPE
AU ROY D'ESPAGNE.

Charissimo in Christo Filio nostro Philippo Hispaniarum Regi Catholico.

A nôtre très cher Fils en Jesus-Christ PHILIPPE Roy Catholique des Espagnes.

CLEMENS PP. XI.

CLEMENT PAPE XI.

CHarissime in Christo fili noster salutẽ. Confisi gratam admodum fore eximiæ pietati Majestatis tuæ occasionem explicãdi præclarum zelum, quo pro divini cultûs, & Catholicæ Religionis propagatione fervet, libenti animo eam tibi proponimus, quæ satis insignis in præsens occurrere videtur ex eis, quæ suis litte-

COmme nous ne doutons point, que VÔTRE MAJESTE ne soit bien aise d'avoir occasion de faire éclater le zéle qu'elle a pour le culte divin & pour la propagation de la Foy ; c'est avec beaucoup de joye que nous lui proposons celle qui se presente, & dont nous avons été informez par les Lettres de nô-

tre venerable Frere l'Archevêque de Manile, & par ce que nous en ont exposé de vive voix nos chers fils André Serrano & Dominique Medel Religieux de la Compagnie de Jesus, venus ici des Philippines.

Ils rapportent qu'il y a quelques années, que des Etrangers poussez par la tempête, ou plutôt, comme on le doit croire, conduits par la Providence, abordérent aux Philippines, se disant habitans de certaines Isles, qui n'avoient point été découvertes selon ce qu'on en pouvoit juger, ou du moins dont on n'avoit point eu jusqu'alors de cõnoissance bien claire; & que ces Isles, qui sont en

ris venerabilis frater Archiepiscopus Manila, & vivâ voce dilecti Filii Religiosi viri Andreas Serranus, & Dominicus Medel Societatis Jesu ex Philippinis Insulis huc advecti Nobis exposuerunt.

Referunt itaque appulsos elapsis annis vi tempestatis, sed potius, ut pium est credere, fuisse divinâ Providentiâ ad præfatas Philippinas adductos exteros nonnullos homines, qui se ad quasdam Insulas pertinere dixerunt, quas conjicere erat nondum ab ullo Nautarum nostri orbis fuisse detectas, aut saltem esse hactenus incertâ & obscurâ famâ vix cognitas, & inter Philippinas ipsas, & Ma-

rianas Insulas jacere, multas illas quidem numero, & incolis valdè frequente.

Quod verò attinet ad eorum populorum indolem, ipsi nedum suo testimonio, sed eo, quod præ se ferebant miti ac facili ingenio satis explicabãt docilem eam esse, & in æquitatem summopere propensam, idololatricæ vero superstitionis prorsus nesciã. Quæ ubi veritati undequaque consentiãt, campum & quidẽ præclarum aperire videntur fidelibus ad inferendam in illas Partes non magno admodum, ut creditur, locorũ intervallo, à Regionibus quæ Authoritati tuæ subsunt, dissitas, Christianam Fidem, ubi

grand nombre & fort peuplées, devoient être situées entre les Philippines & les Isles Marianes.

Qu'à juger du caractere & du naturel de ces Peuples, non-seulement parce qu'en témoignoient ces Etrangers, mais encore plus parce qu'õ avoit pû en remarquer, il paroissoit qu'ils étoient d'un esprit docile, fort portez à l'équité, & tout-à-fait exempts des superstitions de l'Idolâtrie : Si ces rapports sont conformes à la vérité, voilà un grand champ ouvert aux Fidéles pour porter dans ces Pays qu'on croit n'être pas bien éloignez des Terres soûmises à vôtre obéïssances, les lumiéres de la

Foi ; si suivant l'inclination que vous avez à favoriser les Missiõs, vous donnez ordre à vos Ministres de fournir les Vaisseaux & les secours nécessaires aux Missionnaires, qui sont prests à se transporter dans ces Isles.

C'est à quoy nous vous exhortons fortement, & nous avons mesme lieu de nous en flatter, par ce que vous avez déja fait pour d'autres pays & particulieremẽt pour cette partie de l'Amerique septentrionale, qu'on appelle la Californie, où vôtre zéle n'a rien épargné pour l'avancement de la Religion; ce qui est pour nous un grand sujet de vous feliciter, & ce qui doit vous donner une gloi-

tu propensò, quo esse soles in pium missionum opus animo, sacris Operariis, eò proficisci paratis navigia & commeatum per Administros tuos suppeditari mandes.

Quod ut facere velis, te etiam atque etiam hortamur, & te quidem facturum non levi nobis argumento pollicemur, cum exploratũ habeamus quãto fervore & quàm liberali manu eandem Dei causam aliis in locis, & præcipuè in eâ Americæ Septentrionalis Insulâ, quæ California dicitur, promoveris, unde certè nobis magna suppetit tibi gratulandi occasio, & perpetuæ tuo no-

mini laus accessit,

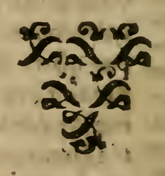
Itaque animarũ lucri, quod nunc quoque à propositâ novâ profectione speratur, ac proinde meriti, quod jure maximum inde sperandum est, itemque spiritualis mercedis particeps procul dubio efficie is, ac præcipuus tanti boni author merito reputaberis. De quâ re, quæ sanè pro munere nostro nobis valde cordi est, tecum pluribus aget cum Nuncius noster ordinarius, tum idem ipse dilectus filius Religiosus vir Andreas Serranus è Societate Jesu quem laudabili zelo promovendi tam salutarem expeditionem intimè incensum, ac propterea Regio tuo favore dignum, etiam

re immortelle.

Vous participerez par là au gain des ames, qui sera, comme on l'espere, très-considerable dans cette nouvelle Mission; aussi-bien qu'au merite & à la récompense qu'on peut en attendre, & ce sera avec justice qu'on vous regardera comme le principal Auteur d'un si grand bien. Sur quoi, comme sur une affaire, que dans la place que nous occupons, nous avons fort à cœur, vous serez plus particulierement instruit par nôtre Nonce Ordinaire, & par le même André Serrano nôtre cher Fils Religieux, de la Compagnie de Jesus, qui par le zéle ardent, dont il est

animé pour cette sainte entreprise, se rend digne de la faveur Royale de VÔTRE MAJESTÉ' à qui nous le recommandons très-particulierement, & à qui nous souhaittons une longue vie, comblée de toutes sortes de prosperitez, en lui donnant très-affectueusement nôtre benediction Apostolique. Donné à Rome le 1. de Mars 1705. de nôtre Pontificat le 5.

atque etiam commendamus Majestati tuæ, quam diu sospitem & bonis omnibus cumulatam esse cupimus, eidem Apostolicam benedictionem amantissimè impertimur. Datum Romæ die prima Martii 1705. Pontificatus nostri anno quinto.



BREF
DE N. S. P. LE PAPE
A Mr L'ARCHEVESQUE
DE MEXIQUE.

Venerabili Fratri Archiepiscopo Mexicano.

CLEMENS PP. XI.

VENERABILIS *Frater salutem. Spectatam pietatem ac zelum Fraternitatis tuæ affuturam nobis esse confidimus, dum, quod muneris nostri ratio postulat, ad propagandam Christi fidem in alias terrarum partes, in quas nondum invecta est, arreptâ propitia occasione, animum cogitatio-*

A nôtre Venerable Frere l'Archevêque de Mexique.

CLEMENT PAPE XI.

NOtre Vénérable Frere salut. Dans le dessein que nous avons de nous servir, selon le devoir de nôtre charge, des occasions favorables pour travailler à la propagation de la Foi dans les Pays, où l'Evangile n'a pas encore été reçû ; nous ne doutons point que vôtre pieté & vôtre zéle ne vous

porte à nous seconder.

Nôtre Venerable Frere l'Archevêque de Manile par ses Lettres, & quelques Religieux de la Compagnie de Jesus, qui sont nouvellement arrivez des Philippines à Rome en qualité de Procureurs, nous ont asseûré que depuis quelques années on étoit comme certain de découvrir de nouvelles Isles dans les Mers de la Chine surtout depuis que quelques habitans de ces Isles qui ont été jettez sur les Costes des Philippines, en ont rendu témoignage. On a connu par la description qu'ils ont faite de leur

nesque nostras dirigimus.

Admoniti itaque per litteras à venerabili Fratre Archiepiscopo Manilæ & coram à Religiosis viris Societatis Jesu, qui Procuratorio nomine ab Insulis Philippinis Romam nuper advenere, spem ibi certã elapsis annis affulsisse detegendi novas Insulas in Oceano Sinico, ex quo nonnulli illarum partium incolæ in eas oras conjecti fidem de illis fecerunt, & loc rũ conditione populorumque indole explicatâ non obscurè indicarunt magnam ibi messem proponi, ubi eò mittantur Evangelici Operarii, qui in fide erudiant homines pacis per se ac æquitatis amantes, eque

que magis ad Chriſti fidem ſuſcipiendam idoneos, quò nihil uſquemodò erroris de Idolatricâ ſuperſtitione cõtraxerunt, licet alioquin in tenebris, quoad veri Dei cultum, & in umbrâ mortis verſentur.

Ut itaque fax veritatis in eas Inſulas pro ſpirituali tot animarum ſalute inferatur, omnino cupimus, & poſtquam eximiam pietatem Catholici Regis ad promovendum, quâ ſolet, liberali manu tantum opus incendere curavimus, Fraternitatem quoque tuam omni ſtudio hortamur, ut quibus in rebus per te aut per fideles vigilantiæ tuæ commiſſos opem tum ſpiritualem, tum temporalem nego-

pays & des mœurs de leurs compatriotes, qu'il ſe préparoit de ſe coſté-là une grande moiſſon, pourvû qu'õ on y envoïât des Ouvriers Evangeliques pour inſtruire dans la Foi ces Peuples, qui d'eux-mêmes ſont portez à la juſtice & à la paix. Les diſpoſitions qu'ils ont pour embraſſer l'Evangile ſont d'autant plus heureuſes qu'il n'ont point été élevez juſqu'ici dans l'erreur d'une idolâtrïe ſuperſtitieuſe, quoique d'ailleurs ils vivent dans l'ignorance du culte qui eſt dû au vrai Dieu, & qu'ils marchent dans les ombres de la mort.

Nous ſouhaitons dõc avec ardeur qu'on porte la lumiere de la

verité dans ces Iſles pour le ſalut éternel de tant d'ames ; & après avoir eu ſoin d'exciter la pieté genereuſe du Roi Catholique à proteger un ſi grand ouvrage par les liberalitez qu'il a coûtume de faire, nous exhortons auſſi de toutes nos forces vôtre Fraternité de procurer avec toute l'attention, dont vous êtes capable, tout ce que vous pourrez de ſecours ſpirituels & temporels, ſoit par vous, ſoit par les Fidéles commis à vôtre vigilance, pour l'execution d'un deſſein ſi avantageux à la gloire de Dieu. C'eſt le moyen d'augmenter vos merites devant le Seigneur, & de nous obliger à augmenter nôtre bienveillance pour vous. Nous vous donnons avec toute la tendreſſe poſſible nôtre benediction Apoſtolique. A Rome, ce premier jour de Mars 1703.

tie, quod tanti momenti eſt, ad divinam gloriam conferre cognoveris, eam præſtare diligentiſſimè velis, quod cumulũ addet tuis apud Deũ meritis, & noſtrã tibi benevolentiam uberiùs conciliabit, & Fraternitati tuæ Apoſtolicam benedictionem peramanter impertimur. Datum Romæ die primâ Martii 1705.

BREF
DE N. S. P. LE PAPE,
A MR L'ARCHEVESQUE
DE MANILE.

Venerabili Fratri Archiepiscopo Manila.

CLEMENS PP. XI.

VEnerabilis Frater salutem & Apostolicam benedictionem. Nullis conclusa finibus Apostolica nostra charitas tunc maximè exultat, cum in cordibus eorum, qui in remotissimis à nobis terrarum partibus agunt, fervere zelum amplificandæ Catholicæ Religionis, & filialem in nos atque in hanc sanctam

A nôtre venerable Frere l'Archevêque de Manile.

CLEMENT PAPE XI.

NOtre Venerable Frere, salut & benediction Apostolique. La charité Apostolique, dont nous sommes embrasez, fait que nous ressentons une joie extrême, lorsque nous voyons que les Ouvriers Evangeliques, qui sont dans les Pays les plus éloignez, ne laissent point rallentir

le zele qu'ils ont d'étendre la Religion Catholique, & qu'ils conſervent pour nous & pour le Saint Siege une filiale & reſpectueuſe obéïſſance.

Ce ſont les ſentimens, dont nous avons eſté pénétrez, lorſque nous avons appris par vos Lettres & par le rapport que nous ont fait les Procureurs des Miſſions de la Compagnie de Jeſus arrivez ici depuis peu, qu'étant les uns & les autres attentifs à la Propagation de la Foi, vous aviez conçû le deſir & l'eſperance de porter l'Evãgile en des lieux, où il n'a point encore été annoncé : ſur tout depuis qu'on a appris par quelques

Sedem obſervantiam vigere conſpicimus.

Hoc ſanè gaudio affecti fuimus, ubi tum ex Fraternitatis tuæ litteris, tum ex narratione nobis factâ à Religioſis viris Procuratoribus Societatis Jeſu, qui ex iſtis partibus huc nuper advenerunt, agnovimus ſpem ac deſiderium à te, & ab illis, qui ſolliciti ſunt de fidei incrementis conceptum invehendi ipſam fidem in alia loca, ad quæ nondum delata eſt, ex quo per fortuitum elapſis annis nonnullorum hominum ad iſtas Inſulas appulſum innotuit

Regiones unde illi prodierunt, amplas esse & populorum frequentiâ cultas, ibique homines ingenio mites, ac in æquitatem propensos facilè imbui posse suavissimis Evangelicæ Legis præceptis, ut potè qui Ethnicæ superstitionis nullum unquam anteà præjudicium, quo mens eorum labefactari posset, persenserint.

personnes du Pays, qui avoient abordé par hazard aux Philippines, que les Isles qu'ils habitent étoient en grand nombre, & très-peuplées; que les hommes y étoient d'un naturel fort doux & bienfaisant, qu'ils aimoient la justice, & que n'ayant point été corrompus par une éducation payenne & superstitieuse, ils seroient plus aisément susceptibles des impressions de la Loi Evangelique.

Adjecimus itaque nos ipsi quo majori potuimus studio animum ad tantum Dominici gregis bonum promovendum; egimusque tum nostris tum per Nuntium nostrum omni Officiorum ge-

Nous avons donc songé efficacement à leur procurer un si grand bien, & pour cette fin nous avons fait nos efforts par nos Lettres, & par le moyen de nôtre Nonce auprès du Roi Ca-

tholique, pour lui persuader de ne pas laisser échaper une si belle occasion de gagner des Ames à Dieu, & de se rendre agréable à sa divine Majesté, ne doutant pas qu'il ne l'embrasse avec cette pieté & cette generosité, qui lui fait accorder par tout ailleurs sa protection Royale à tous les Missionnaires occupez à instruire les Nations étrangeres.

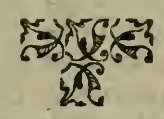
nere apud Catholici Regis Majestatem, ne dimitteretur tam præclara lucrandi animas, & demerendi Deũ occasio, quàm imò Rex ipse complecti vellet eâ pietate atque magnanimitate, quâ ipse alibi Operariis veritatem ad exteras nationes allaturis adfuerat.

Dans la confiance que ces soins ne seront pas inutiles, nous avons crû devoir vous marquer combien nous avons cette affaire à cœur; non pas tant pour vous presser d'y apporter tout le soin & la vigilance, dont vous êtes capa-

Dum itaque fructum nostræ solicitudinis relaturos nos esse confidimus, significandum tibi esse duximus, quãtum res ipsa nobis cordi sit, non tam ut commendemus curam ac vigilantiam tuam, quàm ut tibi sponte incitato stimulos ad-

damus, quatenus consiliis tuis, & fusis ad Deum precibus, & piis crediti tibi Populi studiis, atque conatibus urgeas, hoc opus Deo procul dubio gratissimum, dum nos singularis benevolentia, quâ te complectimur, perpetuum pignus Apostolicam benedictionem Fraternitati tuæ pietamanter impertimur. Datum Romæ apud S. Petrum sub annulo Piscatoris die primâ Martii 1705. Pontificatûs nostri anno quinto.

ble, que pour vous exciter toujours davantage à avancer par vos conseils, par vos prieres, & par celles des Peuples, qui vous sont confiez, une œuvre si agréable à Dieu. Cependant nous vous donnons notre benediction Apostolique, comme un gage de la bienveillance singuliere que nous avons pour vous. Donné à Rome à S. Pierre sous l'anneau du Pêcheur le premier jour de Mars de l'année 1705, & la cinquiéme de notre Pontificat,



LETTRE DE MONSEIGNEUR LE CARDINAL PAULUCCI, AU REVEREND PERE ANDRE' SERRANO DE LA COMPAGNIE DE JESUS, PROCUREUR DES PHILIPPINES.

MON REVEREND PERE,

LEs Brefs que nôtre Saint Pere le Pape a écrits au Roi Très-Chrétien & au Roy Catholique, aussi-bien que ceux qu'il a adressez aux Archevesques

Admodum Reverende Pater,

EX iis quæ Summus D. N. nuperrimè scripsit Serenissimis Regibus Christianissimo & Catholico nec non Archiepiscopis Mexicano & Mani-

lenſi, multóque etiam uberiùs ex iis quæ pluries Paternitati tuæ coram explicavit, ſatis, ut arbitror intelligere potuiſti, quàm gratum atque jucundum acciderit ſuæ Sanctitati Nuncium à te ipſo non ità pridem allatum, quod propitia offeratur occaſio propagandæ Catholicæ Religionis in eas Oceani Sinici Inſulas quæ antehac orbi noſtro nullo planè commercio notæ divini Numinis Providentiâ recens detectæ ſunt : quantoque inſuper ſtudio & zelo ſua Sanctitas promovendum ſuſceperit negotium tanti momenti, quod in maximam Chriſtiani nominis gloriam, animarumque ſalutem ceſſu-

de Mexique & de Manile, mais beaucoup plus encore ce que vous avez entendu ſouvent vous-même de ſa propre bouche; a dû ſuffiſamment vous faire connoître les ſentimens de joye & de conſolation avec leſquels Sa Sainteté a appris la nouvelle que vous lui avez apportée, qu'il ſe préſentoit une heureuſe occaſion d'étendre la Religion Catholique dans des Iſles des Mers de la Chine inconnuës juſques icy au reſte du monde, & qui viennent d'être découvertes par une providence particuliere de Dieu. Vous avez veu avec quelle ardeur & quel zéle Sa Sainteté travaille à avancer de

tout son pouvoir une entreprise qu'Elle prévoit devoir être si glorieuse au nom Chrêtien, & si avantageuse au salut des ames, & dont elle espere que le succez sera heureux, avec le secours de la misericorde de Dieu.

rum probè novit, ac sperat divinâ opitulante gratiâ ad optatum exitum perductum iri.

Cependant ce souverain Pere des Fideles, dont la charité tendre & Apostolique n'a point de bornes, peu content de ce qu'il a fait jusqu'ici, & des instructions qu'il vous a données pour le succez de cette affaire, n'a pas crû avoir encore pleinement satisfait au devoir de sa charge Pastorale. Ayant donc appris que vous devez bien-tôt partir pour retourner aux Philippines, il m'a ordonné de vous écrire, afin que mes Lettres

Verumtamen Summi Patris eximia & verè Apostolica charitas, quæ multis profecto finibus contineri se patitur, per ea quæ hactenus gessit, quæque abundè te monuit, Pastoralis Officii debito satis adhuc factum non esse ducens, cum te Româ brevi discessurum audiverit, ut reditum ad Philippinas Insulas aggrediaris, meas hasce litteras, quasi itineris comites, ad te dari jussit, ut Pontificiam eâ in re so-

licitudinem aſſiduè tibi in mentem revocent, & quàm enixè commendent.

que vous porterez avec vous pendant vôtre voyage & que vous vous remettrez ſouvent devant les yeux vous rappellent le ſouvenir de la ſollicitude Paternelle du Souverain Pontife ſur cette entrepriſe, & vous ſoïent un motif preſſant & continuel d'en procurer l'execution de toutes vos forces.

Itaque ſua Sanctitas, me interprete, te cujus perſpecta pietati ac zelo plurimùm confidit, rurſus etiam atque etiam admonet & hortatur, ut nulli labori, nullis officiis, nulli parcas induſtriæ quâ tam ſanctum & pium opus urgeri, ac perfici poſſe cognoveris. Illud autem in primis diligenter curare te vult, ut neceſſaria ad memoratas novas Inſulas expeditio Sacrorum Operariorum, quanto-

C'eſt dans cette vûë que Sa Sainteté qui compte expreſſément ſur vôtre piété & ſur vôtre zele, qui lui ſont parfaitement connus, ſe ſert aujourd'hui de moi pour vous avertir & vous exhorter tout de nouveau de la maniere la plus forte, de n'épargner ni peines ni travaux, & d'emploïer toute vôtre induſtrie pour le ſuccès d'un deſſein ſi grand & ſi avantageux à la Religion. Sur tout l'inten-

tion de Sa Sainteté eſt que vôtre premier ſoin ſoit d'aſſembler au plûtôt une troupe ſainte de zelez Miſſionnaires qui aillent éclairer ces Iſles nouvellement découvertes, & porter le flambeau de l'Evangile à ces malheureuſes nations, qui marchent dans les tenebres, afin qu'elles commencent à ouvrir les yeux à la lumiere, & à connoître leur Createur & leur Sauveur. Sa Sainteté demande enſuite de vous, que vous exhortiez le reſte des Fidéles à procurer liberalement ſelon leur pouvoir à ces Peuples abandonnez les ſecours ſpirituels & temporels, neceſſaires pour répandre parmi eux la ſemence de l'Evangile & pour la cultiver avec fruit.

citius fieri poterit, adornetur, & peragatur, quorum ope infelices illi mortalium greges, qui in tenebris ambulant, lucem Evangelicæ veritatis aſpicere ac Creatorem & Salvatorem ſuum agnoſcere incipiant. Alios præterea pios fideles per te excitari vehementer cupit Sãctitas ſua, ut quæcumque poterunt ſpiritualia vel tẽporalia ſubſidia ad provehenda in illis partibus fidei ſemina & incrementa, liberali animo conferre velint.

Quibus omnibus conficiendis etsi sua Sanctitas minimè vereatur te sponte tuâ sedulò intentum fore, nihilominus novos hosce stimulos, tanquàm calcar curren i admovendos sibi duxit, ut certiùs intelligas Sanctitati suæ nihil magis in votis esse, quam ut tu hac n re & Dei honori, & Pontificio desiderio, & tui Ordinis instituto, nnde plurimæ & quidem egregia tibi suppeditabuntur exempla, quæ imitanda tibi proponere debes, quàm cumulatissimè satisfacias.

Quoique Sa Sainteté soit bien convaincuë que vous êtes de vous même assez porté à seconder ses saintes intentions, Elle a crû cependant devoir inspirer cette nouvelle ardeur à vôtre zéle tout enflammé qu'Elle le connoist, afin que vous comprissiez davantage qu'elle n'a rien plus à cœur que de vous voir satisfaire pleinement à ce que demande de vous en cette occasion la gloire de Dieu, les souhaits ardens du Souverain Pontife, l'Institut & l'esprit de vôtre Compagnie, dans laquelle vous trouverez d'illustres & de nombreux exemples que vous devez vous proposer pour modelles.

Cæterum ut Missionarii, quos ad

Mais afin que les Missionnaires, qui em-

braſez du zéle de la gloire de Dieu, paſſeront dans ces nouvelles Iſles, entreprennent ces glorieux travaux avec plus de ferveur, & les continuent avec plus de conſolation, le Souverain Pontife accorde avec ſa benediction Apoſtolique, Indulgence pleniere de tous leurs pechez à tous ces Miſſionnaires & à chacun d'eux à l'heure de la mort, pourvû qu'ils ſoient veritablement penitens, qu'ils ſe ſoient confeſſez, qu'ils ayent participé au Sacrement de l'Euchariſtie, ou que s'ils ne le peuvent pas, du moins ils ſoient ſincerement contrits, qu'ils ayent prononcé de bouche, s'il eſt poſſi-

tranſmittendum in antedictas novas Inſulas divinæ gloriæ zelus accendet eò libentiùs hujuſmodi profectionem ſuſcipiant, ibique Catholicæ fidei prædicationi alacrius etiam, atque ſtudioſius incumbant, Summus Pater univerſis eiſdem Miſſionariis, & eorum cuilibet, in mortis articulo cõſtitutis ſi verè pœnitentes & confeſſi, ac ſacrâ Communione refecti, vel quatenus id facere nequiverint, ſaltem contriti, nomen Jeſu ore, ſi potuerint, ſin minùs corde, devotè invocaverint, plenariam omnium peccatorum ſuorum indulgentiã, & remiſſionem cum Apoſtolicâ benedictione, miſericorditer, in Domino con-

cedit, & elargitur. ſtrenuo itaque erectoque animo Pontificis mandatis obſequere, in omnibus labora, opus fac Evangeliſtæ, miniſterium tuum imple, ſciens repoſitam eſſe tibi coronam juſtitiæ, quam reddet tibi Dominus in illâ die juſtus judex. Dum ego Pontificio nomine hæc tibi ſignificare juſſus Deum precor conatus ſtudiaque tua ſecundare benignè, tibique proſperum iter, cum aſſiduâ cæleſtium gratiarum acceſſione largiri. Datum Romæ die 28. Februarii 1705.

ble, ou du moins qu'ils ayent devotement invoqué de cœur le S. Nom de Jesus. Obéïſſez donc avec promptitude & ferveur aux ordres de Sa Sainteté, ſupportez toutes les peines qui vous arriveront, acquittez-vous des fonctions d'un Prédicateur de l'Evangile, rempliſſez vôtre miniſtere, ſûr que la Couronne de Juſtice ſe garde pour vous, & que le Seigneur qui eſt le juſte Juge, vous la donnera au jour marqué. Pour moi, en m'acquittant des ordres de Sa Sainteté, qui m'a chargé de vous déclarer ſes intentions; je prie Dieu qu'il daigne benir vos travaux & vos ſoins,

& qu'il vous accorde un voyage heureux, & une continuelle augmentation de ses graces. A Rome le 28. Février 1705.

MON REVEREND PERE,	
Prest à vous servir.	*Paternitatis tuæ ad officia.*
	F. Cardinalis
Le Cardinal PAULUCCI.	*PAULUCCIUS.*



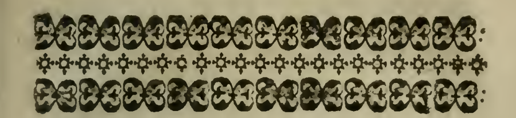


TABLE.

Fin de la Table.

LETTRE



LETTRE
DU
PERE MAUDUIT

Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Pere Le Gobien de la mesme Compagnie.

A Carouvepondi ville du Royaume de Carnate dans les Indes Orientales, le 1. Janvier 1702.



ON REVEREND PERE,

P. C.

Dans les Lettres que je me donnai l'honneur de vous escrire

les années précedentes, je vous marquois que nos Superieurs ayant résolu d'établir une nouvelle Mission au Royaume de *Carnate*, dans le voisinage & sur le modelle de celle de *Maduré*, ils m'avoient choisi pour executer cette entreprise. Comme les coûtumes & les mœurs de ces peuples sont fort extraordinaires, & qu'il est necessaire de les connoistre & de s'y conformer en tout ce qui n'est pas contraire à la loy de Dieu, pour les gagner à Jesus-Christ; je crus que je devois aller m'en instruire dans le Maduré mesme auprés du Pere François Lainez & du Pere Joseph Carvalho, qui vient de perdre la vie pour la confession de la Foy dans les prisons de * *Tanjaour*. Je tra-

* C'est la ville Capitale d'un Royaume de mesme nom sur la coste de Coromandel.

vaillai environ ſix mois avec eux dans cette Miſſion, & j'y baptiſai huit à neuf cent perſonnes, dont la plus grande partie inſtruits déja par ces Peres, eſtoient diſpoſez à recevoir le premier Sacrement de l'Egliſe. J'y ſerois volontiers demeuré plus longtemps pour profiter à loiſir des lumieres & des exemples de ces deux ſaints Miſſionnaires : mais nos Superieurs me preſſoient de prendre inceſſamment la route du Nord, pour me rendre à *Cangivaron* Capitale du Royaume de *Carnate.*

Après avoir recommandé à la ſainte Vierge la nouvelle Miſſion que j'allois établir, & l'avoir miſe ſous ſa protection, je commençai à travailler, & en moins de cinq ou ſix mois, je bâtis deux Egliſes proche la ville de *Cangivaron*, & je baptiſai près

de cent cinquante perſonnes. Comme on ne peut preſque rien faire en ce pays ſans le ſecours des Catechiſtes, ainſi que je vous l'ai déja mandé pluſieurs fois, je cherchai d'abord avec ſoin des Sujets propres à cet important emploi, & je m'appliquai à les former. C'eſt une neceſſité d'en avoir toûjours un grand nombre : car outre qu'il y a beaucoup de travail, le Catechiſte d'une baſſe *Caſte* * ne peut ſervir à inſtruire les Indiens d'une *Caſte* plus élevée. Les *Brames* & les *Choutres* qui ſont les principales *Caſtes* & les plus étenduës, ont un mépris bien plus grand pour les *Parias*, qui

* *Caſte* dans les Indes Orientales eſt l'aſſemblage de pluſieurs familles d'un même rang ou d'une meſme profeſſion. *Voyez la premiere Lettre du cinquiéme Recueil, page 17. où l'on explique plus au long ce qui regarde les Caſtes des Indes.*

ſont au deſſous d'eux , que les Princes n'en pourroient avoir en Europe pour le plus bas peuple. Ils ſeroient deshonorez dans leur pays, & décheus des droits de leur *Caſte*, s'ils avoient écouté les inſtructions d'un homme qu'ils regardent comme un malheureux. Il nous faut donc & des Catechiſtes *Parias* pour les *Parias*, & des Catechiſtes *Brames* pour les *Brames*, ce qui nous jette dans un grand embarras ; car il n'eſt pas aiſé d'en former, ſur tout parmi les derniers, parceque la converſion des *Brames* eſt très-difficile, & qu'eſtant fiers naturellement & enteſtez de leur naiſſance & de leur ſuperiorité au deſſus des autres *Caſtes* , on les trouve toûjours bien moins dociles & plus attachez aux ſuperſtitions de leur pays.

Dieu cependant m'a fait la grace de convertir deux jeunes *Brames*, qui ont de l'eſprit & un très-beau naturel. Il y a quelques mois que je les ay baptiſés, & je les inſtruis avec un grand ſoin dans l'eſperance d'en faire un jour deux excellens Catechiſtes. J'ai eu auſſi le bonheur de m'attacher un Catechiſte *Parias* fort habile. Comme il a eſté autrefois Preſtre des Idoles, il eſt parfaitement inſtruit de tous les ſecrets de la Religion Payenne. Et cela lui donne un grand avantage, pour faire connoiſtre à ſes compatriotes le déplorable aveuglement où ils ſont, de rendre à de fauſſes divinitez, le culte, qui n'eſt dû qu'au veritable Dieu.

Il y a quelque temps qu'un Catechiſte de la Miſſion de Maduré me pria de me trouver à

Pouleour, pour y batiser quelques Catechumenes *Parias*, & pour y confesser quelques Neophytes de cette *Caste*. La crainte que les *Brames* & les *Choutres* ne vinssent à sçavoir que j'avois fait cette démarche, & ne me regardassent comme un homme infame & indigne d'avoir jamais aucun commerce avec eux, m'empêcha d'y aller. Les paroles de l'Apostre saint Paul que j'avois leuës le matin à la Messe, me déterminerent à prendre cette resolution. *Nemini dantes ullam offensionem, ut non vituperetur ministerium vestrum.* 2 Cor. 6. Je fis donc venir ces pauvres gens à trois lieuës d'ici dans un lieu écarté, où j'allai les trouver pendant la nuit, & avec de grandes précautions ; & j'en batisai neuf avec quelques habitans d'un petit village, que je laissai remplis de joye

& de consolation, de se voir mis au nombre des enfans de Dieu. Peu de temps après je baptisai une *Deva Dachi*, ou *Esclave divine*, c'est ainsi qu'on appelle les femmes, dont les Prestres des Idoles abusent, sous pretexte que leurs Dieux les demandent & les retiennent à leur service. Je me souvins en cette occasion de ce que dit Nostre Seigneur dans l'Evangile, qu'*il y aura de*
Matt. 21. 31. *ces malheureuses pécheresses, qui entreront plustost dans le Royaume de Dieu, que plusieurs de ceux qui se croyent justes.* Car cette *Deva Dachi* reçût le Baptesme avec de si grands sentimens de pieté; que je ne pûs retenir mes larmes.

Le 23. du mois de Mars de l'année passée, il y eut icy une Eclipse de Lune. Comme les *Brames* sont les dépositaires de

la ſcience & de la doctrine parmi les Indiens, & qu'ils s'appliquent particulierement à l'Aſtronomie, ils n'avoient pas manqué de prédire cette Eclipſe. J'examinai leur calcul, & je ne le trouvai pas tout-à-fait juſte, ce qui me donna occaſion de faire un type de cette Eclipſe, où j'en marquai exactement le temps & la durée. J'envoyai ce type à *Cangivaron* & dans les Villes voiſines, il ſe trouva juſte, car l'Eclipſe arriva préciſement à l'heure que j'avois marquée, ce qui donna à ces peuples une haute idée de la ſcience des *Brames* du Nord, c'eſt le nom qu'on nous donne en ce pays.

Rien n'eſt plus extravagant que le ſentiment des Indiens ſur la cauſe des Eclipſes. Toutes les fois que l'ombre de la terre nous cache la Lune, ou que la

Lune nous empeſche de voir le Soleil, ce qui fait les Eclipſes, comme tout le monde ſçait, ces Peuples ſuperſtitieux s'imaginent qu'un Dragon engloutit ces deux Aſtres, & les dérobe à nos yeux. Ce qui eſt plus ridicule, c'eſt qu'afin de faire quitter priſe à ce prétendu monſtre, ils font pendant ce temps-là un charivari épouventable, & que les femmes enceintes s'enferment avec un grand ſoin dans leurs maiſons, d'où elles n'oſent ſortir, de peur que ce terrible Dragon, après avoir englouti la Lune, n'en faſſe autant à leurs enfans.

Quelques *Brames* m'eſtant venu voir en ce temps-là, ne manquerent pas de me parler de l'Eclipſe. Je leur fis voir clairement que tout ce qu'on diſoit du Dragon qui engloutit le Soleil & la

Lune, dans le temps que ces deux Astres sont éclipsez, n'estoit qu'une fable grossiere, dont on amusoit le Peuple. Ils en convinrent aisément. *Puisque vous estes de si bonne foi*, leur repartis-je, *permettez-moi de vous dire, que comme vous vous estes trompez jusqu'à present sur la cause des Eclipses, vous pourriez bien vous tromper aussi, en croyant que Bruma, Vichnou, & Routren, sont des Dieux dignes d'être adorez; puisque ces prétendus Dieux n'ont esté que des hommes corrompus & vicieux, que la flatterie & la passion ont érigez en Divinitez.* Il n'est pas difficile de convaincre des gens qui n'ont aucuns principes: mais il n'est pas aisé de leur faire quitter leurs erreurs, ni de leur persuader d'agir conformément à la verité connuë. Quand on leur reproche quelque vice, ou qu'on les reprend d'une mauvaise ac-

tion, ils répondent froidement que cela eſt écrit ſur leur teſte, & qu'ils n'ont pû faire autrement. Si vous paroiſſez étonné de ce langage nouveau, & que vous demandiez à voir où cela eſt écrit, ils vous montrent les diverſes jointures du crâne de leur teſte, pretendant que les ſutures meſmes ſont les caracteres de cette écriture myſterieuſe. Si vous les preſſez de déchiffrer ces caracteres, & de vous faire connoſtre ce qu'ils ſignifient, ils avoüent qu'ils ne le ſçavent pas. *Mais puiſque vous ne ſçavez pas lire cette écriture*, diſois-je quelquefois à ces gens enteſtez, *qui eſt-ce donc qui vous la lit? Qui eſt-ce qui vous en explique le ſens, & qui vous fait connoiſtre ce qu'elle contient? D'ailleurs, ces prétendus caracteres eſtant les meſmes ſur la tête de tous les hommes, d'où-vient qu'ils agiſſent ſi dif-*

feremment, & qu'ils sont si contraires les uns aux autres dans leurs veuës, dans leurs desseins, & dans leurs projets?

Les *Brames* m'écoutoient de sang froid, & sans s'inquieter ni des contradictions où ils tomboient, ni des consequences ridicules qu'ils estoient obligez d'avoüer. Enfin, lorsqu'ils se sentoient vivement pressez, toute leur ressource estoit de se retirer sans rien dire. On voit par-là quel est à peu près le caractere des gens de ce pays, & que la conversion des *Brames* est un ouvrage plus difficile qu'on ne s'imagine.

Depuis environ un an, les conversions n'ont pas esté si fréquentes qu'elles l'estoient dans les premiers mois que je me suis establi icy. J'ay souvent envoyé mes Catechistes dans les villages & dans les Bourgades voisi-

nes, pour y annoncer le Royaume de Dieu ; mais le ſuccez n'a pas répondu à mes intentions ni à leurs travaux. Dans la pluſpart des lieux où ils ont eſté, on n'a pas ſeulement voulu les entendre ; & il n'y a eu qu'un petit nombre d'ames choiſies, qui ayent écouté la divine Parole, & qui s'y ſoient renduës dociles. On fait ſouvent bien des courſes & bien des voyages ſans gagner perſonne à Jeſus-Chriſt.

Je n'ay quitté qu'avec regret la Miſſion de Maduré. Ah, quand auray-je la conſolation, Mon Reverend Pere, de baptiſer quatre ou cinq cent perſonnes dans un ſeul jour, comme fit l'année paſſée dans le *Marava*, * le Pere François Lainez? Cet Ouvrier in-

* C'eſt une Principauté ſur la Coſte de *Coromandel*, entre le Royaume de *Tanjaour* & celuy de Maduré, dont elle eſt tributaire.

fatigable avec qui j'ai eu le bonheur de demeurer quelque-tems, comme je vous l'ay marqué au commencement de cette Lettre, m'a dit souvent qu'il ne falloit pas se rebuter, si on ne faisoit pas d'abord un grand nombre de conversions; qu'il en est à peu près des Missionnaires comme des Laboureurs; qu'il faut semer beaucoup, si l'on veut recueillir beaucoup; que les commencemens de la Mission de Maduré, où la recolte est aujourd'huy si abondante, avoient esté très-difficiles, & qu'on y avoit prêché pendant plusieurs années sans y convertir presque personne. Je tasche de profiter des saintes Instructions que cet ancien & experimenté Missionnaire a eu la bonté de me donner, & j'espere qu'un jour la divine semence que nous nous efforçons de répandre de côté &

d'autre fructifiera au centuple.

Comme nostre dessein est d'establir une Mission solide, non seulement dans le Royaume de *Carnate*, d'où je vous écris cette Lettre, mais encore dans les autres Roïaumes qui nous environnent; on a jugé à propos que je prisse une connoissance exacte de ces pays, afin de voir en quels lieux il sera plus avantageux de s'établir. C'est ce qui m'a obligé d'entreprendre un assez long voyage du costé de l'Ouest, dont je ne suis de retour que depuis deux mois. Je vais vous en rendre un compte exact dans la petite Relation que je joins à cette Lettre. Je suis avec respect,

MON REVEREND PERE,

Vostre trés-humble & trés-obeïssant serviteur, MAUDUIT, Missionnaire de la Compagnie de JESUS.

RELAT.



RELATION

D'un voyage que le P. Mauduit Missionnaire de la Compagnie de JESUS, a fait à l'Oueſt du Royaume de Carnate en 1701.

LE 3. Septembre de l'année 1701. je partis de *Carouvepondi*, où je fais ma réſidence ordinaire, & qui n'eſt qu'à deux ou trois lieuës de *Cangivaron* Capitale du Royaume de *Carnate*, & je me rendis ce jour là meſme d'aſſez bonne heure à *Ayenkolam*, qui eſtoit autrefois une Ville conſiderable, & qui n'eſt aujourd'huy qu'un gros Bourg. Un Chreſtien

que j'avois baptisé depuis quelques mois me reçût chez luy avec beaucoup de charité, mais je ne m'y arrestai pas. Je continuai mon chemin, & j'allai coucher plus loin dans un grand Pagode, qui est dédié à un Singe, que les Indiens adorent comme une Divinité. Comme il n'y a dans tout ce pays ni hostelleries ni caravanseras, où l'on se puisse loger quand on fait voyage, on se retire d'ordinaire dans les Temples pour y passer la nuit. Je me plaçai avec mes Catechistes au milieu de ce Pagode, nous y fismes nos prieres ordinaires; & après nous estre prosternez plusieurs fois devant l'Image de Jesus crucifié que j'avois attachée à un des pilliers, nous chantâmes en *Tamul* divers Cantiques pour glorifier Dieu dans un lieu où il est si souvent des-

honoré. Un des *Brames*, qui a soin de ce Temple, chagrin de voir que nous méprisions ses Idoles, & que nous leur tournions le dos, nous en vint marquer son indignation; mais sans nous mettre en peine de ses reproches, nous continuasmes de chanter, jusqu'à ce qu'il fallut prendre un peu de repos. Je passai une très-mauvaise nuit. L'ardeur du Soleil que j'avois eu presque à plomb sur la teste pendant tout le jour, & les mauvaises eaux que j'avois esté obligé de boire, me causerent une fiévre très-violente. Cet accident ne m'empescha pas cependant de me remettre le lendemain en chemin, & d'arriver à *Alcatile*, grande Ville fort peuplée, mais sale & mal bastie, comme ont coustume de l'estre presque toutes les Villes des Indes.

Je vis, les yeux baignez de larmes, de triſtes reſtes d'une ceremonie diabolique, que les Maures * s'efforcent d'abolir, depuis qu'ils ſe ſont rendus maiſtres de la plus grande partie de ce Pays. Il y avoit peu de jours qu'une femme ou pénétrée de douleur de la mort de ſon mari, ou touchée du déſir de faire parler d'elle, s'eſtoit jettée dans le bucher ſur lequel on brûloit le corps du deffunt, & y avoit été conſumée par les flammes. On voyoit encore les colliers, les bracelets & les autres ornemens de cette malheureuſe victime du démon, attachez aux branches des arbres qui environnent le lieu où s'eſtoit faite cette triſte cérémonie. On y avoit meſme élevé un Mauſolée pour conſer-

* C'eſt le nom qu'on donne aux Mahometans dans les Indes Orientales.

ver à la posterité la memoire d'une action si heroïque dans l'idée de ces Peuples, qui mettent les femmes au nombre de leurs Divinitez, quand elles ont le courage de se brûler ainsi toutes vives après la mort de leurs époux.

Je couchai à *Alcatile*, dans la maison d'un *Brame*, qui adoroit tous les jours le démon sous la figure & sous le nom de *Poulear*. Ayant trouvé cette Idole élevée dans la chambre où l'on me logea, je crus devoir la renverser par terre. Le *Brame* vint le lende main avec des fleurs & de l'eau, pour honorer selon sa coustume le Dieu *Poulear*, & pour lui faire un sacrifice: mais voyant & l'Idole renversée, & une espece d'Autel que j'avois dressé en sa place pour celebrer nos saints Mysteres, il se retira, & me donna toute la commodité de faire

les exercices de noſtre ſainte Religion. Je les fis en effet avec autant de paix & de tranquillité que dans une Ville Chrétienne. Ce petit éclat attira pluſieurs perſonnes dans cette maiſon ; ce qui me donna occaſion de leur parler de Dieu, & du malheur qu'ils avoient de ne pas connoiſtre cet Eſtre ſouverain, qui eſt la ſource de tous les biens. Ils écouterent avec attention tout ce que je leur dis : mais ils n'en furent point touchez, & il n'y en eut aucun qui marquaſt pour lors vouloir embraſſer la Religion Chrétienne. J'eus ſeulement la conſolation de baptiſer un enfant qui eſtoit à l'extremité, & qu'on m'apporta pour lui donner quelques remedes. Je laiſſai encore dans de très-bonnes diſpoſitions un homme & une femme de la ſecte des

Linganistes. Après les avoir instruits, je dis au mari qu'il falloit qu'il me mist entre les mains le *Lingan* qu'il avoit au cou. Cette proposition luy fit changer de visage ; ses yeux devinrent affreux, & sa bouche demi-beante ; enfin il me parut un autre homme ; mais comme je le pressai vivement, il obéït, & me donna son *Lingan*. Le *Lingan* est une figure monstrueuse & abominable, que quelques-uns de ces Idolâtres portent au cou pour marquer le dévouëment & l'attachement qu'ils ont à une espece de Priape, la plus infame de toutes leurs divinitez. La femme de ce *Linganiste* marqua beaucoup plus de ferveur que son mari, car elle arracha elle-mesme avec plaisir du cou & des bras de son fils, je ne sçai quelles écritures superstitieuses qu'on

y avoit attachées. Je baptisai cet enfant, & je laissai le pere & la mere avec trois ou quatre personnes d'un village voisin entre les mains d'un bon Chrestien, pour achever de les instruire & pour les préparer au saint Baptesme, que j'esperois leur conferer à mon retour.

Avant que de quitter *Alcatile*, j'allai voir un fameux Docteur *Linganiste*, qui s'estoit acquis beaucoup d'estime & de reputation dans tout le Pays. Je le trouvai occupé à la lecture d'un livre qui parloit du Seigneur du Ciel & de la Terre. Après les civilitez ordinaires, il me demanda si la loy de ce Souverain Maistre n'estoit pas la véritable Religion. Je lui répondis qu'il n'en falloit pas douter, & qu'il n'y en avoit point d'autre : j'ajoûtai qu'il seroit inexcusable, s'il

s'il n'embrassoit pas cette Religion, & s'il n'en suivoit pas les maximes. Il me parla de la Religion Chrétienne avec éloge, & me montra même des Livres qui en traitoient. Je lui dis que tout mon desir estoit de faire connoistre à tous les peuples cet Estre souverain dont il m'avoit parlé, & que je le priois de vouloir bien m'aider dans une si sainte entreprise. *Ce travail seroit fort inutile*, me repartit ce Docteur, *l'esprit des Indiens est trop borné, & ils ne sont point capables d'une connoissance si élevée. Quoyque les perfections infinies de ce souverain Estre soient incomprehensibles*, lui dis-je, *il n'y a personne qui ne le puisse connoistre autant qu'il est necessaire pour le salut. Car il en est en quelque maniere de Dieu comme de la mer; quoyqu'on n'en voye pas toute l'étenduë, & qu'on*

n'en connoiſſe pas la profondeur, *on ne laiſſe pas de la connoître aſſez pour faire des voyages d'un fort long cours*, *& pour ſe rendre au lieu où l'on a deſſein d'aller.* La comparaiſon lui plut, mais je ne pûs l'engager à embraſſer le Chriſtianiſme, ni le porter à faire connoiſtre le vray Dieu. Il étoit à peu près du caractere de ceux dont parle l'Apoſtre, qui ayant connu Dieu, ne l'ont pas glorifié comme ils devoient. Les mœurs de ce Docteur eſtoient trop corrompuës, & le gros *Lingan* qu'il portoit au cou, eſtoit comme le ſceau de ſa reprobation.

J'aurois fort ſouhaité convertir le *Brame*, qui m'avoit reçû ſi charitablement dans ſa maiſon, & qui paroiſſoit m'écouter avec beaucoup de docilité, mais il avoit trois femmes qu'il aimoit; & l'attachement qu'il avoit pour

elles, ne lui permettoit pas de suivre la lumiere qui l'éclairoit. La Polygamie a toûjours esté dans l'Orient un des plus grands obstacles qu'on ait trouvé à la conversion des Gentils.

Je laissai à *Alcatile* un de mes Catechistes, pour instruire les Catechumenes que j'y avois faits, & je me disposai à continuer mon voyage toûjours à l'Ouest. J'y trouvai de grandes difficultez. On me dit que les Maures & les *Marastes* * se faisoient de ce costé-là une cruelle guerre, & que tous les chemins estoient fermez. *Eh bien nous prendrons la route du Nord*, repartis-je sur le champ à ceux qui sembloient vouloir m'effrayer ; *& après que nous aurons marché quelque-temps*

* Ce sont les sujets du fameux Sevagi, qui se rendit au dernier siecle si redoutable dans les Indes.

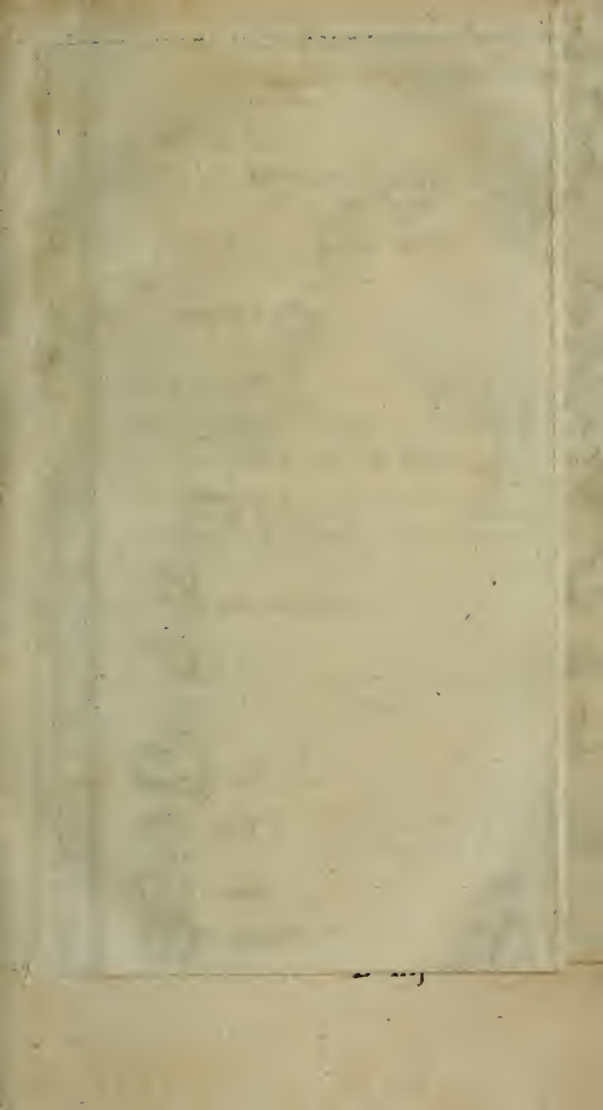
de ce costé-là, nous tournerons vers le Sud-Oüest. On m'asseura que l'embarras seroit à peu près le mesme, à cause de la revolte des *Paleagarens*, qui sont de petits Princes tributaires des Maures. Je vis bien à la maniere dont on me parloit, qu'on n'avoit envie que de rompre mon voyage, & de m'empescher de penetrer plus avant dans le Pays. Ainsi sans m'arrester davantage à tout ce qu'on me disoit, j'implorai l'assistance de Dieu, & je pris la route de *Velour*, qui est à l'Oüest d'*Alcaltile.*

J'entrai dans cette grande Ville accompagné de mes Catechistes, dont quelques-uns estoient *Brames*, & j'allai loger chez un *Brame*; ce qui m'attira beaucoup de consideration, & me fit passer pour un *Sanias* *.

* C'est un Religieux penitent.

d'une grande autorité. Sur le bruit qui s'en répandit, le *Durey*, c'est le Gouverneur de la Ville, accompagné d'un grand nombre de personnes distinguées, me vint rendre visite. Je fis tomber la conversation sur le souverain Seigneur de toutes choses, & sur ses admirables perfections. Il m'écouta avec plaisir, & il me parut, autant que j'en pus juger par ses discours, n'estre pas éloigné du Royaume de Dieu. La forteresse de *Velour* est une des plus considerables de tout le Pays. Les Officiers de ce poste important estoient alors broüillez avec les principaux *Brames* de la Ville. Le Gouverneur me demanda, s'ils ne se reconcilieroient pas bientost, & s'ils ne s'uniroient pas entr'eux par une bonne paix. Je luy répondis que la paix leur

estoit absolument necessaire, & que s'ils vouloient suivre mes conseils, ils la feroient incessamment, puisque les Maures qui les environnoient de toutes parts, ne cherchoient qu'à profiter de leurs divisions; que quelques *Marastes* avoient déja pris leur parti, & qu'on ne devoit pas douter qu'un plus grand nombre ne suivist dans peu de temps un exemple si pernicieux. Le Gouverneur content de ma réponse me quitta après m'avoir fait beaucoup d'honnêtetez, & m'avoir assuré de sa protection. Les *Brames* ayant fait reflexion aux avis que j'avois pris la liberté de leur donner, se reconcilierent avec les Officiers de la forteresse, & firent avec eux une paix solide. Je ne manquai pas d'en faire compliment au Gouverneur, qui fut si content de





CARTE DES NOUVELLES PHILIPPINES
découvertes Sous les Auspices de PHILIPPE V. Roy d'Espagne
mars 1706
ISLES PHILIPPINES
I. de Samal
Pointe de Guivan
Panlog
A
Isle de Mindanao
Caragan
C. S. Augustin
ISLES MOLUQUES
Saguil
Siao
los Meaos
Ternate
Tidore
Motir
I. de Gilolo
Ligne Equinoctiale
Falip
Olimarau
Olutil
Falipe
Tauas
Olor
Lay
Felev
Boo
Ett
Pie
Faruile
Carvolvol
Amorsot
C
Fayo
old
Pisarap
Lamuet
Mayol
Pis
Faravolvol
Falato
Apigap
Tolobas
Coop
Pariali
Sabo
Corobol
Fagatale
Sabolocolop
Otoc
Torres
Tata
Paran
Tatam
Polie
Faor
Colapu
Pisumur
Pieras
Paiz
Loto
Mayaya
Pitigarus
Falalap
Luxep
B
Pug
Fataray
Magomer
Yasor
Yaor
Calaot
Eu
Malog
Yap
Olotup
Sarol
Ulivelara
Falingalaf
Alangari
Ulimaray
Pogol
Comul
Muriet
Falulapala
Pirigaraca
Falivelap
Losacay
Farale
Ontocoso
Piquela
Faratay
Salva
May
Faramale
Farali
Taramit
Falu ou Lamuirec
D
Farilies
Alingaray
Tacaylap
Marioc
Raor
Parivu
Ulier
Gravé par Inselin 170

ma conduite, qu'il eut la bonté de me donner une maison, & de m'en mettre lui-mesme en possession, en me marquant qu'il feroit dans la suite quelque chose de plus pour moy. Il m'appella quelques jours après, pour sçavoir mon sentiment sur la maladie de sa femme, qui estoit incommodée depuis long-temps. Je vis cette Dame, je luy parlai de Dieu, & de la necessité qu'il y a de se sauver : elle m'écouta avec attention, & je la laissai dans de très-bonnes dispositions pour nostre sainte Religion.

Comme les Maures infestoient tout ce Pays, & qu'ils faisoient souvent des courses jusqu'aux portes de *Velour*, on n'y parloit que de guerre, & on n'estoit occupé que des préparatifs qu'on faisoit pour se défendre, & pour repousser les ennemis ; ainsi je

ne crus pas devoir penſer alors à aucun établiſſement dans cette grande Ville. Je baptiſai ſeulement douze ou quinze *Parias*, que je trouvai ſuffiſamment inſtruits ; & après avoir recommandé à quelques-uns de mes gens que je laiſſai là, quelques Catechumenes auſquels je promis de conferer le Baptême à mon retour, je continuai mon voyage vers l'Oüeſt.

Le Pays eſt beau & agréable, & il me parut aſſez peuplé. Mais il l'eſtoit bien davantage avant que les Maures s'en fuſſent rendus les maîtres. Leurs troupes, qui eſtoient répanduës dans la campagne, ne me causerent aucun embarras. Je vis ſur ma route pluſieurs petites Villes, & entr'autres *Palliconde*, dont la ſituation eſt admirable Les *Rajas Putres*, qui ſont Seigneurs

de ces Villes, me receurent avec beaucoup de civilité. Ces Princes, dont la *Caste* est fort illustre, sont venus du Nord s'établir en ce pays, & s'y maintiennent par la protection des Maures, dont ils ont embrassé les interests. Je me suis souvent entretenu avec ces *Rajas*, & ils m'ont toûjours marqué beaucoup d'amitié. Ils m'ont mesme témoigné qu'ils auroient de la joye de voir quelque Missionnaire s'établir dans leurs Estats.

Je passai ensuite par la petite Ville de *Kariyetam*, & j'allay loger chez un Marchand. Je fis tous les exercices de nostre sainte Religion dans sa maison, & j'annonçai Jesus-Christ à sa nombreuse famille & à plusieurs autres personnes, qui n'en avoient point entendu parler. Ce Marchand touché de mes exhorta-

tions, m'apporta lui-mesme des fleurs & du *Sanbrani*, qui est une espece d'encens, pour l'offrir au vrai Dieu. J'aurois eu plus de joye s'il s'y estoit offert luy-mesme : mais le temps n'estoit pas venu, & j'espere que Dieu achevera ce qu'il semble avoir commencé pour la conversion de ces pauvres gens.

J'arrivai deux jours après à *Erudurgam*. C'est une Ville située auprès de cette longue chaisne de montagnes, qui coupent presque d'une extremité à l'autre la grande Peninsule de l'Inde, qui est en deçà du Gange. On m'arresta à la porte de cette Ville, parce que le fameux *Ram-Raja*, qui a fait de si grandes conquestes dans les Indes, surprenoit autrefois les Villes & les Forteresses sous un habit de *Sanias*, c'est-à-dire, sous un habit

semblable à celui que je portois. Je dis aux Officiers que je n'avois point d'autre dessein en venant à *Erudurgam* que d'y faire connoistre le veritable Dieu, & de retirer les Peuples de la profonde ignorance où ils estoient sur leur salut. On se contenta de cette réponse ; & après m'avoir fait attendre long-temps à la porte, on me laissa enfin entrer. Dès le soir mesme un Docteur Mahometan me vint voir, avec quelques *Brames* Idolâtres. C'estoit un homme qui avoit de l'étude & de la capacité. Il me fit plusieurs questions fort spirituelles, il parloit la Langue *Tamul* avec beaucoup de facilité & d'élégance, & je n'en fus pas surpris, quand on m'eut appris qu'il estoit du Royaume de *Tanjaour*. Il me parut par toutes ses manieres estre un fort honneste-

homme; & meriter l'eſtime qu'on avoit pour luy. J'aurois fort ſouhaité le gagner à Jeſus-Chriſt, & l'attacher à noſtre ſainte Religion; mais outre que je ne demeurai qu'un jour en ce lieu-là, ce Docteur eſtoit Maure, c'eſt-à-dire, un homme beaucoup plus éloigné du Royaume de Dieu, que ne le ſont les Payens meſmes.

Je trouvai de grandes difficultez à continuer mon voyage. Il me falloit traverſer des montagnes preſque inaceeſſibles. Les Catechiſtes que j'avois envoyez de ce coſté-là en avoient eſté effrayez plus d'une fois. Ils me diſoient que les Princes, qui ſont au de-là de ces hautes montagnes, eſtoient en guerre, & qu'il n'eſtoit pas de la prudence de s'expoſer dans un temps ſi dangereux à aller dans un pays

qu'on ne connoissoit pas. Les Indiens sont naturellement timides, & tout les effraye. Sans avoir égard à leurs rapports, je me mis en chemin pour aller à *Peddu-nayaken-durgam.* Quoyqu'il n'y ait qu'une demie journée d'*Erudurgam* jusqu'à cette Ville, nous marchasmes deux jours entiers par des bois & par des montagnes affreuses, sans sçavoir où nous allions, parce que nous nous estions égarez. Outre la faim & la lassitude, dont nous estions accablez, les Tygres & les autres bestes feroces, dont ces montagnes sont pleines, nous donnoient de grandes inquiétudes. Dans cette extremité nous nous mismes en prieres, & nous eusmes recours à la sainte Vierge qui sembla nous exaucer; car un moment après nous découvrismes une

route, qui nous remit dans nostre chemin. Nous trouvasmes mesme de bonnes gens qui voulurent bien nous servir de guides jusqu'au village voisin.

Après nous estre un peu délassez, nous passâmes enfin ces hautes montagnes, dont on nous avoit fait tant de peur, & nous traversasmes un gros Bourg sans trouver personne, parce que tous les habitans avoient pris la fuite, par la crainte des Maures qui couroient la campagne: enfin après bien des fatigues nous arrivasmes à *Peddu-nayakendurgam*, petite Ville, mais alors si peuplée, parce que les habitans des lieux circonvoisins s'y estoient refugiez, que nous ne trouvasmes qu'une méchante cabane pour nous retirer. Nous y passasmes la nuit avec beaucoup d'incommodité, & j'allai

le lendemain à la forteresse pour saluer le Prince. On m'arresta à la porte, & je ne pûs estre admis à l'audience qu'après avoir esté interrogé par quelques *Brames*, qui me firent diverses questions, & qui me conduisirent enfin par bien des détours dans l'appartement du *Paleagaren.* Je trouvai un fort bon homme, qui me reçût avec honnêteté: je lui presentai quelques fruits du Pays, & un peu de Jais, que les Indiens regardent comme quelque chose de précieux. Le Prince estoit assis, & avoit devant lui une espece de petite estrade, où il m'invita de m'asseoir. Comme je ne crûs pas devoir me mettre dans un lieu plus élevé que celui où il estoit, j'étendis ma peau de Tygre à terre, selon la coûtume de ce Pays; je m'assis ensui-

te, & je lui exposai le sujet de mon voyage, peu après en ces terme. *Je n'ai quitté mon Pays, Seigneur, & je ne me suis rendu ici avec des peines & des travaux immenses, que pour retirer vos Sujets des épaisses ténébres où ils vivent depuis si long temps, en adorant des Divinitez, qui sont l'ouvrage des mains des hommes. Il n'y a qu'un souverain Seigneur de toutes choses, qui a créé le Ciel & la Terre; c'est ce souverain Maître de l'Univers, que tous les hommes doivent connoistre, & à qui ils doivent estre soûmis; c'est sa Loy qu'ils doivent suivre, s'ils veulent estre éternellement heureux; & c'est cette Loy sainte dont je viens instruire vos Peuples. S'ils l'embrassent & s'ils la gardent avec fidelité, on ne verra plus parmi eux ni troubles, ni divisions, ni violence, ni injustice: la charité, la douceur, la piété, la justice, & tou-*

tes les autres vertus seront la régle de leur conduite. Soûmis & fidéles au Prince qui les gouverne, ils s'acquitteront de ce qu'ils doivent au souverain Seigneur, & parviendront par là à la souveraine felicité. Après lui avoir expliqué les principaux attributs de Dieu, & lui avoir donné une grande idée de la Morale Chrétienne, je lui demandai sa protection. Il me la promit avec bonté, me fit trouver un logement commode pour ma demeure, & ordonna à un de ses Officiers de me donner à moi & à mes gens tout ce qui seroit necessaire ce jour-là pour nostre subsistance.

Dès qu'on a passé les hautes montagnes dont je viens de parler, on ne se sert plus dans tout le Pays que de la langue *Talanque* ou *Canaréenne*. Je trouvai cependant auprès de cette ville un

gros Bourg rempli de *Tamulers*, qui s'y eſtoient retirez pour ſe mettre à couvert de la violence des Maures. Pluſieurs *Bramenati* me viſiterent, c'eſt le nom qu'on donne aux femmes des *Brames*. Elles me firent pluſieurs queſtions, & entre autres elles me demanderent, ſi leurs maris, qui avoient entrepris de longs voyages, réüſſiroient, & s'ils ſeroient bientoſt de retour en leur Pays. Je leur répondis que je n'eſtois point venu pour les tromper, comme faiſoient tous les jours leurs faux Docteurs, qui les ſéduiſoient par les fables qu'ils leur débitoient avec tant de faſte & d'oſtentation; mais que mon deſſein eſtoit de leur enſeigner le chemin du Ciel, & de leur apprendre les moyens néceſſaires pour y parvenir, & pour acquerir les biens éternels.

Elles m'écouterent avec attention, me saluerent ensuite avec beaucoup de civilité, comme elles avoient fait d'abord, & se retirerent sans me donner aucune esperance de conversion. Il y eut plusieurs autres personnes de moindre qualité, qui demanderent à se faire instruire, & qui furent plus dociles à mes instructions. C'est ce qui m'engagea à laisser un de mes Catechistes pour les disposer au saint Baptesme, & à leur promettre que je repasserois par leur Ville à mon retour.

J'allai ensuite à *Bairepalli*; mais je n'y trouvai qu'un seul homme, tous les habitans ayant pris la fuite à l'approche des Maures. Le lendemain je me rendis à *Tailur*, c'est une petite Ville qui appartient à une autre *Paleagaren.* La forteresse en est

aſſez bonne ; j'y dis la Meſſe, & j'y trouvai le chef d'une nombreuſe famille qui m'écouta volontiers, & qui me parut avoir un veritable déſir de ſon ſalut, quoiqu'il fuſt de la ſecte des *Linganiſtes*. Je paſſai enſuite par *Sapour*, qui n'eſt qu'à une petite journée de *Tailur*. *Sapour* eſtoit autrefois une Ville fort peuplée, ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un village, où pluſieurs *Tamulers*, qui s'y ſont retirez depuis long-temps, m'écouterent avec plaiſir, & me promirent de ſe ſervir des moyens que je leur marquai pour ſe faire inſtruire de noſtre ſainte Religion.

J'arrivai le meſme jour à *Coralam*, dont les Maures ſe ſont rendus maiſtres depuis peu de temps. *Coralam* a eſté une Ville des plus conſiderables des Indes. Quoiqu'elle ait beaucoup

perdu de l'éclat & de la ſplendeur où elle eſtoit autrefois, elle ne laiſſe pas d'eſtre encore fort grande & fort peuplée. J'eus beaucoup de peine à y entrer, & encore plus à y trouver une maiſon. Les perſonnes chez qui je logeai m'entendirent avec plaiſir parler de Dieu, ſur tout les femmes, qui me marquerent qu'elles eſtoient diſpoſées à ſuivre la Religion que je leur preſchois, pourveu que leurs maris l'embraſſaſſent; car c'eſt la coûtume en ce Pays, que les femmes ſuivent la Religion de leurs maris. Auſſi le principal ſoin d'un Miſſionnaire eſt de gagner les Chefs de famille, qui font en peu de temps plus de fruit en leur maiſon, que n'en pourroient faire les plus fervens Catechiſtes.

J'eus de longs entretiens avec

un *Brame*, qui me fit diverses questions, & qui me parla beaucoup du Dieu *Bruma*. Je lui fis voir combien les sentimens qu'il avoit de la Divinité, estoient ridicules & extravagans. Tantost il asseuroit que *Bruma* avoit un corps, & tantost qu'il n'en avoit point. *Si Bruma a un corps*, lui disois-je *comment est-il par tout? Et s'il n'en a point, comment osez-vous asseurer que les Brames sont sortis de son front, les Rois de ses épaules, & les autres Castes des autres parties de son corps?* Cette objection l'embarassa, & l'obligea de se retirer Mais il me promit de me revenir voir. Il y revint en effet accompagné d'un Maure. Ce Maure qui avoit beaucoup voyagé, & qui avoit demeuré trois ans à Goa, me regarda attentivement, & élevant sa voix, s'écria

que 'estois un *Pranguis.* * Cette parole fut un coup de foudre pour moi, parce que je ne doutois pas que ce seul soupçon ne fust capable de renverser tous nos projets, & je ne me trompai pas.

Un des principaux de la Ville m'avoit offert quelques jours auparavant de me bastir une maison, pour y faire en toute liberté les exercices de nostre sainte Religion, & plusieurs personnes m'avoient promis de se faire instruire ; mais dès qu'ils eurent appris ce que le Maure avoit dit, l'idée que j'estois un *Pranguis*, fit de si fortes impressions sur leur esprit, que je les vis en un moment entierement changez à mon égard. Ils me traiterent cependant toûjours avec

* C'est-à-dire, un homme infâme, tel que les Indiens regardent les Europeans.

honneur ; mais ils me firent dire que le temps n'eſtoit pas propre à faire un établiſſement ; que le Gouverneur devoit bientoſt changer ; qu'il falloit attendre ſon ſucceſſeur, & ſçavoir ſur cela ſes ſentimens, dont on ne pourroit s'informer que dans quelques mois. Je connus bientoſt que tout ce qu'ils me diſoient n'eſtoit qu'un honneſte prétexte dont ils ſe ſervoient pour retirer la parole qu'ils m'avoient donnée, & pour ſe défaire de moi. Quelque envie que j'euſſe de commencer un établiſſement à *Coralam*, où il y a beaucoup à travailler pour la converſion des ames, je ne crûs pas devoir demeurer plus longtemps dans un lieu, où le ſoupçon que j'eſtois *Pranguis* pouvoit avoir de fâcheuſes ſuites pour nos deſſeins. Ainſi je reſo-

lus

lus de partir inceſſamment. Je me trouvois alors au milieu des terres, c'eſt-à-dire, également éloigné de la coſte de *Coromandel* & de celle de *Malabar*. J'aurois bien ſouhaitté pourſuivre mon voyage du côté de l'Oüeſt; mais la crainte d'eſtre reconnu pour *Pranguis*, & la ſaiſon des pluyes, qui approchoit, m'obligerent d'aller au Nord, chercher chez quelque *Paleagaren*, ce que je ne devois pas eſperer de trouver parmy les Maures,

Je quittai donc *Coralam*, & le lendemain je m'arreſtai à *Sonnakallu*. C'eſt un lieu entouré de montagnes, qui lui ſervent de défenſe. Je ne pûs voir le *Paleagaren*, parce qu'il avoit une groſſe fluxion ſur les yeux; mais je ſaluai ſon premier Miniſtre, qui me reçut avec honneur. Je par-

lai de noſtre ſainte Religion à pluſieurs perſonnes, qui me parurent eſtre touchez de ce que je leur diſois, & qui me prierent de leur envoyer quelqu'un pour les inſtruire.

De-là je vins à *Ramaſa-mutteram*, qui eſt une Ville aſſez conſiderable ; mais avant que d'y entrer, nous nous arreſtaſmes mes gens & moi pour nous repoſer. A peine nous eſtions-nous aſſis, qu'une bonne Veuve s'approcha de nous pour ſçavoir qui nous eſtions, & quels eſtoient nos deſſeins. Nous les lui expliquaſmes, & nous lui diſmes que nous eſtions des ſerviteurs du ſouverain Seigneur de l'Univers, qui venions pour le faire connoiſtre aux habitans de cette Ville, & pour leur apprendre le chemin du Ciel, dont ils eſtoient fort éloignez. J'ajoûtai que ſi

quelque personne charitable vouloit nous aider à bastir en ce lieu là un Temple à ce souverain Maistre, je m'y arresterois quelque temps, & que j'y laisserois ensuite quelqu'un de mes disciples, pour instruire ceux, qui voudroient embrasser nostre sainte Religion. La Veuve gousta cette proposition. Elle m'offrit d'abord une petite maison qu'elle avoit hors de la Ville. Je lui remontrai que si nous estions dans la Ville mesme, nous y ferions nos fonctions avec plus de commodité pour nous & avec plus d'avantage pour les habitans. Elle me répondit que j'avois raison, qu'elle en vouloit faire la dépense, & que je n'avois qu'à lui envoyer dans quelques mois quelqu'un de mes gens pour consommer cette affaire. Je la remerciai de sa bon-

ne volonté, & je lui promis de lui faire sçavoir de mes nouvelles.

Je me rendis ensuite à *Punganour*, grande Ville & très-peuplée, mais sale & mal bastie, quoiqu'elle soit la Capitale de tout le Pays. Dès le lendemain j'allai trouver l'*Alvadar*, qui est le premier Ministre, & comme le Maistre du Royaume, le Roy estant un jeune Prince, qui se tient presque toûjours enfermé dans la forteresse avec la Reine sa mere. L'*Alvadar*, qui estoit environné de plusieurs *Brames*, me reçut avec civilité. Je le priai de me présenter au Roy, il me dit que le temps n'estoit pas propre; & qu'on ne pourroit le voir qu'après que la feste que l'on celebroit avec grande solemnité, seroit passée. Ce retardement m'obligea de demeu-

rer à *Punganour* plus long-temps que je n'eusse souhaité. J'annonçai Jesus-Christ au milieu de cette grande Ville. On m'écouta, mais comme la plusspart des habitans sont de la secte des *Linganistes*, on fut peu touché de mes discours. Il n'y eut qu'une seule femme qui se convertit avec ses quatre enfans, & un jeune homme d'un beau naturel, qui estoit au service d'un Seigneur Maure, & qui resolut de quitter son maistre, pour se retirer dans son Pays, & pour y faire profession de la Religion Chrestienne.

Il y avoit près de quinze jours que j'estois à *Punganour*, lorsque l'*Alvadar* m'envoya la permission de bastir une Eglise au vrai Dieu, dans le lieu que je voudrois choisir. Mon desir estoit de parler au jeune Roy & à la

Reine ſa mere dans l'eſperance que je pourrois gagner à Jeſus-Chriſt cette Princeſſe, dont on m'avoit fait de grands éloges. Mais quelques efforts que je fiſſe, je ne pûs avoir l'honneur de les voir. Un *Tamuler* homme d'eſprit m'aſſura que ce refus venoit de la crainte qu'avoit l'*Alvadar*, que je ne fiſſe quelques reproches au Roy ſur le *Lingan* qu'il portoit depuis quelques années : mais je ſuis perſuadé que ſi j'euſſe pû faire quelques preſens à ce Prince & à la Reine ſa mere, on n'auroit fait aucune difficulté de m'introduire en leur préſence, & de me procurer l'audience que je demandois.

Avant que de ſortir de cette grande Ville, je baptiſai trois enfans de la femme, dont j'ai parlé. Pour elle, comme elle

avoit porté long-temps le *Lingan*, je crus qu'il la falloit éprouver plus long-tems, aussi-bien que son fils aîné que je pris à mon service, dans l'esperance d'en faire un jour un excellent Catechiste. Car outre qu'il entendoit déja plusieurs langues, il sçavoit fort bien lire & écrire en *Tamul*. Pendant que je me disposois à baptiser ces trois Catechumenes, dix ou douze *Tamulers* entrerent dans la chambre, où se devoit faire le cérémonie. L'équipage où je les vis me surprit. Ils avoient chacun à la main quelqu'un des instrumens, dont on se sert pour bastir : je crûs qu'on me les envoyoit pour mettre la main à l'œuvre, & pour élever une Eglise au vrai Dieu. Je leur demandai s'ils venoient à ce dessein. *Nous le souhaiterions fort*, répartirent ces bonnes gens,

& nous nous ferions un grand plaisir de contribuer à une si sainte œuvre ; mais nous ne pouvons vous offrir que nos bras, & nous sommes bien faschez de ne pouvoir faire davantage. Je les remerciai de leur bonne volonté, & je les priai de la conserver pour quelqu'autre occasion. Ils assisterent au Baptême des trois Catechumenes, dont ils furent fort édifiez, & me conjurerent de leur laisser un de mes Catechistes pour les instruire, ce que je fis avec plaisir.

Mon dessein estoit en quittant *Punganour* d'aller à *Terapadi*. C'est un fameux Pagode du costé du Nord, où les Gentils vont en pelerinage de toutes les parties des Indes, & y portent des présens considerables : mais je fis réfléxion que parmi la multitude de gens, qui

y alloient en foule en ce temps-là, je pourrois rencontrer quelqu'un, qui me feroit passer pour *Pranguis*, & qui par là détruiroit entierement l'œuvre de Dieu. Ainsi, je pris le parti de revenir à *Tailur*. Ce ne fut pas sans peine; car il me fallut prendre de longs détours pour éviter la rencontre des Maures, qui désoloient tout ce Pays-là. Après avoir marché assez longtemps, je m'arrestai auprès d'un estang pour y prendre quelque repos. Une femme d'un âge fort avancé m'ayant apperçû, vint s'asseoir assez près de moy. Je lui parlai de son salut & du danger où elle estoit de se perdre éternellement. Elle m'écouta avec une attention extraordinaire & de grands sentimens de piété. Elle comprenoit parfaitement tout ce que je lui enseignois, &

me le repetoit avec beaucoup de fidelité, ce qui me faisoit bien voir que pendant que mes paroles frapoient ses oreilles, le Saint-Esprit l'instruisoit interieurement, & lui faisoit goûter tout ce que je lui disois. Elle me marqua un désir extrême de recevoir le Baptême. Comme je fis quelque difficulté de la baptiser, elle me representa qu'estant accablée d'infirmitez & âgée de près de cent ans, elle ne pourroit se transporter en aucune Eglise des Chrétiens, qu'ainsi elle seroit dans un danger évident de ne jamais recevoir ce Sacrement, qui est nécessaire au salut; que je ne devois pas douter que Dieu ne m'eust conduit à ce dessein sur le bord de cet Estang. Elle me conjura avec une si grande abondance de larmes de ne lui pas refuser la gra-

ce qu'elle demandoit, que la voyant suffisamment instruite, je me rendis à ses instances, & je la baptisai avec la mesme eau auprès de laquelle le Seigneur nous avoit conduit elle & moy par une providence si particuliere. Le Baptesme sembla donner de nouvelles forces à son corps, & remplit son ame d'une joye & d'une consolation si sensible, qu'elle ne le pouvoit exprimer.

Je logeai à *Tailur* chez mon ancien hoste, qui me fit le meilleur accüeil qui lui fust possible. Quoiqu'il fust *Linganiste*, je le laissai dans de fort bonnes dispositions. S'il se fait Chrestien, comme il me l'a promis, je suis asseuré qu'il gagnera à Jesus-Christ un grand nombre de ses compatriotes, & que sa famille, qui est très-nombreuse,

ſuivra ſon exemple.

Je repaſſai par *Peddu-nayakendurgam*, & j'y laiſſai deux de mes diſciples, parce que c'eſt un pays, où il y a beaucoup de bien à faire. J'y trouvai des gens fort dociles, & qui m'avoüerent de bonne foi, qu'au milieu des bois & des montagnes dont ils eſtoit environnez, ils eſtoient comme des beſtes. *Ecoutez-moy*, leur dis-je, *& je vous apprendrai le chemin qu'il faut tenir pour parvenir au Royaume celeſte, & pour vous rendre éternellement heureux. Ouvrez les yeux à la lumiere que je vous préſente, & laiſſez-vous conduire.* Quelques-uns me promirent de ſe faire inſtruire par ceux que je leur laiſſois : il y en eut d'autres qui m'avoüerent ingenument que le Royaume, dont je leur parlois, n'eſtoit pas fait pour eux, & qu'ils n'y de-

voient pas penser. Ce n'estoit pas le temps de les desabuser d'une erreur si grossiere, parce que le but de mon voyage n'estant que de découvrir le Pays, & de m'instruire de ce qui est le plus avantageux pour les desseins que nous avons d'y establir solidement la Foy, je ne m'arrestois dans les lieux par où je passois, qu'autant qu'il estoit nécessaire pour prendre ces connoissances.

En passant par *Velour*, j'avois promis à quelques Catechumenes de les baptiser à mon retour, si je les trouvois suffisamment instruits. C'est ce qui me porta à en prendre le chemin, sans faire assez d'attention au danger auquel je m'exposois; & à l'estat où se trouvoit cette Ville. Les Maures, qui avoient dessein depuis long-temps de

s'en emparer, la tenoient comme bloquée, & couroient tout le Pays. J'eus le malheur de tomber entre leurs mains, dans un paſſage, dont ils s'eſtoient ſaiſis un quart d'heure avant que j'y arrivaſſe. On me conduiſit au Capitaine, qui commandoit ce petit corps. Il me regarda avec fierté, & me reçût d'abord aſſez mal; mais il s'adoucit dans la ſuite, & me renvoya le lendemain aſſez honneſtement. Je n'entrai point dans *Velour*, pour ne pas donner de ſoupçon aux Maures, qui n'auroient pas manqué de me chagriner; mais je pris le chemin d'*Alcatile*, où j'arrivai heureuſement, & où j'appris que les Catechiſtes que j'avois laiſſé à *Velour* avoient pris la fuite à l'approche des Maures, qu'ils eſtoient tombez entre leurs mains par leur imprudence, &

qu'après avoir esté pillez & dépoüillez, ils avoient esté attachez à des arbres. Cette nouvelle m'affligea beaucoup ; mais j'adorai la divine conduite du Seigneur sur nous, & je me soumis à sa sainte volonté.

Je fis quelques Cathecumenes à *Alcatile*, & j'en eusse fait asseurément un plus grand nombre, si toute la Ville n'eust pas alors esté occupée à célébrer la feste d'une de leurs plus fameuses Divinitez. Je logeois chez un homme fort entesté de ses faux Dieux & fort zelé pour leur service. Pendant le peu de temps que je demeurai dans sa maison, je lui donnai une si haute idée de nôtre Religion, qu'il voulut partager les fleurs qu'on lui apportoit tous les jours, entre le vrai Dieu que nous adorions chez lui, & le démon qu'il adoroit dans le

Temple, qu'il avoit fait baſtir devant ſa maiſon; mais je lui dis que ces deux cultes eſtoient incompatibles, qu'on ne pouvoit ſervir à deux maiſtres, accorder la lumiere avec les ténébres, ni le vrai Dieu avec *Poulear*. Je prie le Seigneur d'éclairer cet homme charitable; dont la converſion auroit des ſuites très avantageuſes pour la Religion. Je ne quittai qu'à regret *Alcatile*, mais il eſtoit temps de me rendre à *Carouvepondi*, qui eſt le lieu d'où j'eſtois parti deux mois auparavant.

Le fruit que j'ai tiré de mon voyage, c'eſt que j'ai connu les lieux où nous pourrons eſtablir des Miſſionnaires & envoyer des Catechiſtes. Il ſemble que le temps ſoit venu de travailler ſolidement à la converſion de ces Pays enſevelis depuis tant de

ſiécles dans les ténébres du Paganiſme. Il faut ſe haſter de peur que les Mahometans, qui s'emparent peu à peu de tous ces Royaumes, n'obligent ces Peuples à ſuivre leur malheureuſe Religion. Rien n'édifie davantage ces Idolâtres, ni les engage plus fortement à embraſſer la Religion Chreſtienne, que la vie auſtere & pénitente que menent les Miſſionnaires. Un Miſſionnaire de *Carnate* & de *Maduré*, ne doit point boire de vin ni manger de chair, ni d'œufs, ni de poiſſon ; toute ſa nourriture doit conſiſter dans quelques legumes, ou dans un peu de ris cuit à l'eau, ou un peu de lait, dont meſme il ne doit uſer que rarement. C'eſt une néceſſité d'embraſſer ce genre de vie, ſi l'on veut faire quelque fruit, parce que ces Peuples ſont perſuadez que ceux qui in-

ſtruiſent les autres & qui les conduiſent, doivent vivre d'une vie beaucoup plus parfaite. Helas ! que nous ſerions heureux ſi par chacun de nos jeuſnes nous pouvions obtenir de Dieu la converſion d'un Idolâtre. Pendant que j'ay travaillé dans le *Maduré* à la converſion des ames, trois ou quatre Bapteſmes répondoient à un jeûne. Depuis que je ſuis dans cette nouvelle Miſſion, trois ou quatre jeuſnes répondent à un Bapteſme, c'eſt encore beaucoup : mais j'eſpere de la bonté de Dieu que le nombre des Bapteſmes égalera bien-toſt le nombre de nos jeuſnes, & que dans quelques années il les ſurpaſſera infiniment. C'eſt ce que je vous prie de demander tous les jours à Dieu, afin qu'au milieu d'une moiſſon ſi abondante nous rempliſſions les gre-

niers du Pere de famille, en nous acquittant parfaitement des devoirs, qui ſont attachez à noſtre vocation & à noſtre miniſtere.





MEMOIRE
SUR L'ETAT DES MISSIONS DE LA CHINE.

Preſenté en Latin à Rome, au R.P. Général de la Compagnie de JESUS l'an 1703. par le Pere François Noel Miſſionnaire de la meſme Compagnie ; & depuis traduit en François.



MON REVEREND PERE,

J'obéïs à l'ordre de voſtre paternité, & j'employe à lui rendre

compte de l'estat present de nos Missions, le temps que me laisse la grande & importante affaire des honneurs qu'on rend à la Chine à Confucius & aux Morts, pour laquelle j'ai esté envoyé icy avec le Pere Gaspard Castner, comme députez l'un & l'autre de Messeigneurs les Evesques de Nankin, de Macao, d'Ascalon & d'Andreville, & de tous les Jesuites Missionnaires de la Chine. Comme je n'ai sçeu mon départ de ce grand Empire qu'au temps précisement qu'il falloit s'embarquer, je n'ai pas eu le loisir d'attendre toutes les Lettres de nos Peres, qui eussent contenu sans doute plusieurs choses édifiantes & curieuses touchant l'estat particulier de chacune de leurs Eglises : mais je n'ai pas laissé d'avoir des nouvelles de plusieurs, qui m'a-

voient eſcrit auparavant, & qui m'avoient fait connoiſtre en partie leurs occupations, & les biens que Dieu fait par leur miniſtere. Je n'avancerai rien dans ce Memoire, dont je ne ſois bien inſtruit, & ſans chercher à groſſir les objets, je vous marquerai autant qu'il me ſera poſſible le nombre exact & précis des converſions & des Bapteſmes, qui ſe ſont faits depuis quelques années dans pluſieurs de nos Provinces. Je ne dirai rien de la ſituation & de la vaſte eſtenduë de cet Empire; de la multitude de ſes Villes, du nombre de ſes habitans; des mœurs, des ſciences, du gouvernement, de la Police & de la Religion de ces Peuples avec leſquels j'ai demeuré près de vingt ans. Je m'en rapporte à ce qu'en a écrit le Pere le Comte dans ſes *Nou-*

veaux Memoires de la Chine, ne pouvant rien dire de plus nouveau ni de plus curieux. Je viens à ce qui regarde nostre Mission,

Nos Peres Portugais, qui sont les premiers fondateurs de cette Mission, avoient déja icy un grand nombre de belles Eglises, quand nos Peres François y arriverent, il y a près de vingt ans. On comptoit à *Cham-hay*, à *Sum-kiam*, & à *Cham-cho*, dans la seule Province de *Nankin* plus de cent Eglises, & plus de cent mille Chrestiens. Mais le bonheur qu'ont eu les Jesuites de France de se rendre agréables à l'Empereur, & de le rendre favorable à la Religion, a mis les uns & les autres en estat de faire bien de nouveaux établissemens. Les Portugais ont acquis des maisons dans les Villes de

Pao-tin, de *Chintin*, & dans plusieurs autres, où l'on n'avoit point encore presché JESUS-CHRIST; & dans la Capitale de l'Empire à *Pekin*, ils ont basti une Eglise pour les femmes, ce qui estoit fort nécessaire, & ce qu'on souhaitoit depuis longtemps. Car il n'en est pas à la Chine comme en Europe, où les Eglises sont communes aux deux sexes, La bienséance & la coustume ne permettent pas que les hommes & les femmes se trouvent ensemble dans un mesme lieu. On regarderoit ces assemblées comme quelque chose de monstrueux. Ainsi les Dames ont de petites Chapelles particulieres, où les Missionnaires vont avec beaucoup de circonspection & de grandes précautions les prescher au travers d'une grille ou d'une séparation de

des barreaux ; & leur adminiſtrer les Sacremens. Comme elles ſont naturellement vertueuſes & fort innocentes, la Religion s'inſinuë aiſément dans leur cœur & dans leur eſprit, & elles en pratiquent les devoirs avec une ferveur & une modeſtie charmante. Celles de Pekin ont ſignalé particulierement leur zele à enrichir leur nouvelle Egliſe de ce qu'elles avoient de plus précieux, pluſieurs ayant donné pour les ornemens d'Autel leurs perles, leurs diamans, & leurs autres bijous, comme firent autrefois les Dames de l'ancienne Loi.

Les Peres François de leur coſté ont ouvert de nouvelles Egliſes à *Jao-tcheou*, à *Kiou-kiang* & à *Vou-tcheou* dans la Province de *Kiamſi*, ſans compter celles qu'ils ſont preſts de fonder dans

les Provinees de *Houcoüam*, de *Tche-kiam*, & de *Nankin*. Mais rien n'approche de la belle Eglise qu'ils ont fait bastir à Pekin dans la premiere enceinte du Palais de l'Empereur. Ce grand Prince, qui protege depuis long-temps la Religion Chrestienne, ne s'est pas contenté de leur donner la permission d'élever ce superbe Monument à la gloire du vrai Dieu, il a voulu encore y contribuer par ses liberalitez, & le Roi très Chrestien, à qui cette Mission a des obligations très-particulieres, a eu la bonté d'y envoyer une magnifique argenterie & de riches paremens d'Autel.

Quoique nous ayons déja trois Eglises à Pekin, elles ne suffisent pas, & nous avons résolu d'en bastir une quatriéme dans la partie Orientale de cette grande

Ville, auſſi-toſt que nous aurons les fonds néceſſaires. Cela n'eſt pas infini comme en Europe, parce que les Ouvriers & les materiaux ſe trouvent là à aſſez bon marché. Comme on a déterminé de la dédier à ſaint Joſeph, le Patron & le Protecteur de cette Miſſion, nous eſperons que Dieu pourra inſpirer à quelque zelé ſerviteur de ce grand Saint d'en vouloir faire la dépenſe. On ne peut dire les bénédictions pleines de merveilles que nous avons pluſieurs fois reçûës du Ciel ſous les auſpices de ce puiſſant Interceſſeur. Ce fut le jour meſme que l'Egliſe célébre ſa Feſte, qu'après bien des peines & des travaux, nous obtinſmes enfin en mil ſix cent quatre-vingt douze cet Edit fameux enregiſtré dans tous les Tribunaux de la Chine, par le-

quel l'Empereur nous accordoit la permiſſion de preſcher la Loi de Jeſus-Chriſt dans toutes les terres de ſon obéïſſance. Nous avions eu pluſieurs années auparavant le préſage heureux de quelque grande grace, qui nous arriveroit par les prieres du Chef de la ſainte famille. L'Empereur ayant pris une Image de Saint Joſeph que l'Empereur *Chunchi* ſon pere avoit autrefois reçeuë de l'illuſtre Pere Adam Schall, l'avoit par reſpect élevée audeſſus de ſa teſte, & en avoit enſuite fait préſent au Pere Antoine Thomas ſon Mathematicien. C'eſt cette Image que le Pere Thomas envoya depuis à voſtre Paternité, comme un des plus beaux Monumens des bontez de l'Empereur de la Chine pour nos Peres, & de ſon reſpect pour la Religion Chreſ-

tienne. Je ne dis rien ici davantage sur ce qui regarde cet Edit. On a dû estre instruit de ce grand évenement dans toute l'Europe, par l'Histoire qu'en a escrite le Pere Le Gobien, & qui a esté traduite en diverses Langues.

Outre les Eglises, dont j'ai parlé, il faut compter encore celles d'*Ou-ho* & de *Vousie* dans la Province de *Nankin*, celles des Provinces de *Houcoüam*, de *Fokien* & de *Canton*, qu'ont basti nouvellement nos Peres, & les deux belles Eglises que le R. P, Charles Turcotti de nostre Compagnie nommé par le Saint Siege Evesque d'Andreville & Vicaire Apostolique, a fait faire dans *Canton* mesme, & dans *Fochan*, cette grosse bourgade où l'on compte plus d'un million d'ames.

Je pourrois ajouster enfin la Chapelle magnifique pour le pays, qu'on a élevée dans l'Isle de *Sancian*, sur le premier tombeau de saint François Xavier: mais mon Compagnon le Pere Gaspard Castner en a presenté à vostre Paternité un recit imprimé à la Chine, avec le plan de l'édifice & l'histoire de la nouvelle Chrestienté de cette Isle, où il n'y avoit eu jusqu'ici que des Infideles. Je souhaiterois maintenant, Mon tres-Reverend Pere, connoistre toutes nos Eglises de la Chine, comme j'en connois quelques-unes, pour vous rendre un compte exact de tout ce qui s'y passe. Il y a presentement plus de soixante & dix Missionnaires de nostre Compagnie à la Chine; c'est-à-dire, qu'il y a beaucoup plus de Jesuites qu'il n'y a d'Evesques,

d'Ecclesiastiques & de Religieux des autres Ordres en les comptant tous ensemble.

Les Jesuites de Pekin baptiserent cinq cens trente personnes en 1694. six cens quatorze en 1695. & six cens trente-trois en 1696. & à peu près autant les années suivantes. Je ne parle que des adultes. Pour les enfans on en baptise beaucoup plus, sur tout de ceux qui se trouvent tous les matins exposez dans les ruës. C'est une conduite étonnante dans un Pays aussi-bien policé que la Chine, qu'on souffre un si criant desordre. Comme le Peuple est infini à Pekin, & que ceux qui se croyent surchargez d'enfans, ne se font aucun scrupule de les abandonner dans les ruës & dans les places publiques, où les uns meurent miserablement, & les

autres ſont dévorez des beſtes ; un de nos premiers ſoins eſt d'envoyer tous les matins des Catechiſtes dans les differens quartiers de cette grande Ville, baptiſer tous les enfans, qui ſont encore en vie, & qu'ils rencontrent ſur leur chemin. De vingt à trente mille qu'on expoſe chaque année, nos Catechiſtes en baptiſent environ trois mille. Si nous avions vingt ou trente Catechiſtes, qui n'euſſent que ce ſeul employ, il en échapperoit aſſez peu à noſtre zéle. En 1694. on baptiſa trois mille quatre cens de ces enfans. En 1695. deux mille ſix cens trente-neuf; & en 1696. trois mille ſix cens ſoixante & trois, & de meſme à peu près les années ſuivantes.

C'eſt ici une recolte certaine pour le Paradis, qui n'eſt

point exposée comme la conversion des Adultes à bien des rechûtes dans le péché, ou dans l'Idolâtrie. Il ne nous seroit pas difficile de trouver des Catechistes pour cet employ, qui ne demande qu'un peu de peine & de bonne volonté : mais il nous faut des fonds pour leur payer une pension dont ils puissent vivre & s'entretenir, & c'est ce qui nous manque. Il nous est souvent venu en pensée qu'ici, à Rome dans la Capitale du monde Chrestien, & par tout dans les grandes Villes d'Europe, beaucoup de gens qui sont obligez à de fortes restitutions pour du bien d'Eglise qu'ils ont dissipé, ou qui ont de grandes reparations à faire envers la Majesté divine, qu'ils ont tant de fois offensée ou fait offenser par d'autres, devroient se croire

heureux de trouver une maniere ſi ſeure de lui rendre ame pour ame, & de dédommager les fondateurs de leurs Bénéfices, du mauvais uſage que contre leurs intentions ils pourroient avoir fait de leurs liberalitez. Ils entretiendroient à Pekin un de ces Catechiſtes pour ſix ou ſept piſtoles par an.

Le progrez que fait la Religion eſt encore plus conſiderable dans les Provinces, qu'il ne l'eſt à Pekin. Le Pere Pinto baptiſa lui ſeul près de quinze cens perſonnes en mille ſix cens quatre-vingt-ſeize & mille ſix cens quatre-vingt dix-ſept. Le Pere Provana, qui demeure à *Kiamtcheou* en la Province de *Kiamſi*, en baptiſa plus de mille ces deux meſmes années. Le Pere Simoens un pareil nombre dans la Ville de *Chintin* en une ſeule anuée,

le Pere Laureati en baptiſa environ neuf cens en dix mois dans la Ville de *Si-ngnan-fou* Capitale de la Province de *Chenſi*, & le Pere Vanderbeken cinq cens en moins de cinq mois dans la Ville de *Can-tcheou* en la Province de *Kiam-ſi.* Les Peres Simon Rodriguez & Vanhamme, qui ont leur Miſſion dans les Villes de *Cham-cho* & de *Vou-cham*, baptiſent regulierement chaque année cinq à ſix cens perſonnes. Dans les Villes où les Chrétientez ſont plus anciennes & plus nombreuſes, comme à *Cham-hày*, dont je vous ai déja parlé, on en baptiſe chaque année onze à douze cens. Je ne vous dis rien des autres Egliſes, parce que je ne ſuis pas aſſez inſtruit de ce qui s'y paſſe.

Si nous avons de la joye de voir chaque jour le troupeau de

Jesus - Christ s'augmenter, nous n'en avons pas moins d'apprendre avec quelle ferveur la plus-part des Chrestiens s'acquittent de leurs devoirs. Les Associations de la Passion de Nostre-Seigneur, & les Congregations de la sainte Vierge ne contribuent pas peu à les entretenir dans de si saintes dispositions. On tient ces Assemblées tous les mois, & quelquefois plus souvent. Après les exercices de dévotion accoutumez, on choisit cinq ou six Congreganistes des plus fervens & des plus habiles, qu'on charge d'aller visiter les maisons des Chrestiens, & de s'informer si tout le monde est baptisé, si l'on fait exactement la Priere du matin & du soir, si l'on approche des Sacremens, si l'on assiste les malades, si l'on a de l'eau-benite; enfin si

l'on travaille à gagner les Infideles à Jesus-Christ par de bons discours & par de saints exemples. Dans l'Assemblée suivante ces Deputez rendent un compte exact de leur commission, & nous voyons par une experience constante que rien n'entretient davantage l'union & la pieté dans les Eglises où ces saintes Associations sont establies. Les femmes animées par l'exemple des hommes ont fait aussi entr'elles des societez, où elles pratiquent à peu près les mesmes exercices. Il y a environ huit cens Dames à Pekin, qui s'assemblent en differens quartiers de la ville, & qui s'apprennent les unes aux autres à instruire & à gagner à Dieu les personnes de leur sexe autant qu'elles en sont capables.

La frequentation des Sacre-

mens ne contribuë pas peu à fortifier la foy & la devotion de ces fervens Neophytes. Il m'eſt arrivé plus d'une fois de pleurer de joye, quand je les voyois venir de trente & quarante lieuës à mon Egliſe avec des fatigues incroyables, pour avoir le bonheur de ſe confeſſer & de recevoir la ſainte Communion. Quoique la pluſpart des Chreſtiens ſoient ou Artiſans ou Laboureurs, ils ne laiſſent pas dans leurs Aſſemblées, à l'imitation des premiers Fideles, de ramaſſer des aumoſnes, qu'on employe à ſecourir les malades, & ceux qui ſont dans une extrême pauvreté, & à imprimer des Livres de pieté pour la converſion des Idolâtres, & l'édification des Fideles, qui n'en pourroient pas acheter.

Vous me demanderez peut-

estre, Mon très-Reverend Pere, à l'occasion de ce que je dis, que la plusspart des Chrestiens sont gens du peuple, si l'on ne convertit pas aussi à la Chine des personnes de qualité, des Sçavans & des Mandarins. Pour répondre juste à une question que l'on m'a faite souvent ici & ailleurs, je vous prie de remarquer que selon les idées que nous avons en Europe, tout est peuple à la Chine, & qu'il n'y a point de noblesse, si ce n'est les Princes du sang, un petit nombre de Princes Tartares & quelques familles particulieres, que l'Empereur a honorées d'un titre d'honneur. Comme toutes ces personnes demeurent ordinairement à la Cour ou dans la Tartarie, on ne doit pas s'étonner, si dans les Provinces on voit peu de Chrestiens qui soient gens

de diſtinction. Je ne connois hors de la Cour qu'un ſeul Prince Tartare qui ait embraſſé depuis quelques années noſtre ſainte Religion avec ſa femme & plus de cinquante de ſes domeſtiques. Sa maiſon eſt illuſtre & fort diſtinguée parmi les Tartares, ſon Oncle ayant épouſé la Tante du feu Empereur *Chunchi.* Il ne peut donc y avoir que du peuple qui ſe faſſe Chreſtien dans l'eſtenduë de l'Empire. Pour ce qui eſt des gens de la Cour, on éprouve à la Chine comme par tout ailleurs qu'il eſt difficile à un homme puiſſant & en faveur, ſur tout s'il eſt payen, d'entrer dans le Royaume des Cieux. Cependant outre les Marchands, les Soldats, les Artiſans, les Laboureurs & les Peſcheurs, qui rempliſſent ordinairement nos Egliſes, il ne laiſſe pas d'y

avoir aussi quelques Bacheliers, quelques Docteurs , & mesme quelques Mandarins ; mais en petit nombre , si ce n'est dans le Tribunal des Mathematiques de Pekin.

Les grands Mandarins , les Officiers Géneraux d'armées, & les premiers Magistrats de l'Empire ont de l'estime pour le Christianisme : ils le regardent comme la Religion la plus sainte & la plus conforme à la raison. Ils honorent ceux qui la preschent , ils leur font amitié, ils prennent plaisir à les entendre parler des maximes de nostre Morale , ils les loüent , ils les admirent ; mais quand nous leur parlons de les suivre , & de quitter la Religion du Pays , ils ne nous entendent plus. L'attache aux plaisirs des sens , & la crainte de se distinguer des per-

ſonnes de leur condition empeſchent la grace d'achever ſon ouvrage, & de faire impreſſion ſur ces ames envelopées dans la chair.

On m'a demandé ſouvent encore depuis que je ſuis ici, s'il ſe fait des miracles à la Chine, & quelle ſorte de miracles. Comme nous ne ſommes pas credules, & que nous ne donnons le nom de miracles qu'à des choſes qui le meritent dans la plus grande rigueur ; nous nous contentons d'appeller évenemens miraculeux certains faits qu'on ne peut gueres attribuer qu'à quelque operation extraordinaire de la vertu divine : & les Lettres & les Relations de nos Peres, ſe trouvent toutes remplies de ces ſortes d'évenemens. En voici quelques-uns plus recens pour ſervir d'exemples d'une infinité d'au-

tres que je pourois rapporter.

Une jeune femme payenne, mais qui avoit toute sa famille Chrestienne, étant allée voir ses parens, tomba malade d'une maladie violente. Sa famille allarmée envoya aussi-tost querir un Catechiste nommé Paul, homme d'une vie très-innocente & d'un zele ardent pour le salut des ames, & pour la conversion des Infideles. Au nom de Paul la malade comme transportée, s'écria, *vous allez querir Paul avec un grand empressement; mais asseurez-vous qu'il ne se pressera pas, & qu'il sera long-temps à venir.* En effet les occupations du Catechiste ne lui permirent pas de se rendre où on l'appelloit, aussi promptement qu'il l'eust désiré. On estoit incertain du jour & de l'heure de son arrivée, quand au moment qu'on y pensoit le

moins, la malade parut troublée & cria par deux fois de toute ſa force, *retirons-nous, retirons-nous, le voilà qui approche.* On ſortit de la maiſon, & comme on courut à la riviere, par où le Catechiſte devoit venir, on fut fort étonné de le voir arriver : mais on le fut encore davantage, quand à ſon entrée dans la maiſon, la jeune femme ſe ſentit entierement guerie. Paul l'ayant interrogée ſur ce qu'elle penſoit d'une guériſon ſi prompte & ſi extraordinaire, elle répondit que des hommes d'un regard affreux & capables d'imprimer de la terreur l'avoient ſaiſie, & la tenoient liée ſi fortement avec des chaiſnes, qu'elle eſtoit hors d'eſtat d'agir : mais que dès qu'il s'eſtoit montré, ils avoient pris la fuite, & l'avoient laiſſée en liberté. Elle

ajousta qu'elle souhaitoit d'estre Chrestienne, & qu'elle prioit instamment qu'on la baptisast au plustost. Le Catechiste l'instruisit & la baptisa avec son mari.

Une fille de douze à quinze ans tomba malade près la Ville de *Cham-hay*. Sa mere qui estoit Chrestiennne la voyant en danger, la fit baptiser & passa la nuit auprès d'elle, l'avertissant de temps en temps d'implorer le secours de la sainte Vierge. L'enfant obeït, & vers le matin dit à sa mere : *Mes prieres sont exaucées, & j'ay le bonheur de voir la sainte Vierge. Priez-la, ma fille*, luy dit sa mere, *de vous rendre la santé. Ah ma chere mere*, repartit la jeune fille, *la sainte Vierge n'est pas venuë pour cela; mais pour me conduire au Ciel.* Et dans ce moment elle expi-

ra au grand étonnement de sa mere.

La Magie & l'infestation des Démons sont très-communs à la Chine: mais les Neophytes s'en délivrent aisément par le signe de la Croix, & par la vertu de l'eau-benîte. Un Catechumene quoyque persuadé de la verité de la Religion Chrestienne, differoit de se faire baptiser, parce qu'il avoit commerce avec un Magicien, & qu'il estoit attaché à quelques superstitions qui l'aidoient à gagner sa vie. Instruit du pouvoir du signe de la Croix sur les Démons, il voulut éprouver un jour si par son moyen il arresteroit l'effet des enchantemens de son maistre. Ainsi au milieu d'une operation diabolique du Magicien, le Catechumene fit le signe de la Croix en secret, & sans qu'on s'en apper-

çût, & arresta l'enchantement. Le Magicien étonné recommença son operation, mais il ne fut pas plus heureux, & le signe de la Croix en empescha l'effet pour la seconde fois. Le Catechumene en fut si vivement touché, que dès ce moment il renonça à toutes ses superstitions, & demanda le Baptesme, qu'il reçut avec beaucoup de foy & de pieté. Il n'y a pas encore long-temps que dans un Village de la dépendance de la Ville de *Chim-tin* dans la Province de *Pet-cheli* plus de cinquante maisons furent délivrées de l'infestation des Démons par la vertu de l'eau benîte.

Les occupations ordinaires de nos Peres dans les lieux de leur demeure sont d'entendre les Confessions des Fidelles, d'administrer les Sacremens aux

malades, d'inſtruire les Idolâtres, & de diſputer quelquefois avec des Lettrez. Leur travail eſt beaucoup plus grand dans les Miſſions qu'ils font à la campagne. Auſſi-toſt qu'un Miſſionnaire arrive dans une Bourgade, tous les Chreſtiens s'aſſemblent à l'Egliſe, s'il y en a une; & s'il n'y en a pas, dans la maiſon de quelque Chreſtien des plus conſiderables. Après la priere, le Pere fait une exhortation, & entend les Confeſſions, pendant que ſes Catechiſtes diſpoſent les Fidelles à participer aux Sacremens de la Penitence & de l'Eucharistie, & les Catechumenes à recevoir le Bapteſme. Le lendemain après la Meſſe le Pere baptiſe ceux qu'il trouve ſuffiſamment inſtruits, & reçoit au nombre des Catechumenes les Infidelles, qui ſe veulent convertir

vertir. L'après diſnée le travail recommence,& le Pere ne quitte point la Bourgade que tout le monde ne ſoit content.

Dans les Egliſes plus nombreuſes, eomme dans l'Iſle de *Tſommin*, où l'on compte plus de trois mille Chreſtiens, on diſtribuë ſon temps d'une autre maniere. On donne les premiers jours aux hommes & les ſuivans aux femmes. Les Catechumenes viennent après, on les examine, on les baptiſe, s'ils en ſçavent aſſez, & on les admet à la participation des divins myſteres. On s'applique enſuite à terminer les differens, s'il y en a quelques-uns. En chaque lieu on choiſit deux ou trois des principaux Chreſtiens pour conduire les autres, & pour les inſtruire en l'abſence du Miſſion-

naire En chaque maiſon on fait afficher une conduite de vie, ſur laquelle toute la famille ſe doit régler, avec un Calendrier, qui marque outre les Dimanches & les Feſtes qu'il faut s'aſſembler, les jours de jeûne qui ſont d'obligation. Enfin on diſtribuë des Catechiſmes, des Livres de pieté, de l'eau-benîte, des Chapelets, des Images, & tout ce qui eſt capable d'entretenir la pieté des Fideles, & d'animer leur foy.

La Religion s'établit plus aiſément à la campagne que dans les Villes, parce qu'on y a plus de liberté. Dans les Villes on dépend du Gouverneur & des Mandarins ; il faut les viſiter, ce qui ne ſe peut ſelon le ceremonial, ſans preſens & ſans frais; au lieu que dans les Villages

pour exercer librement ses fonctions, on n'a besoin de l'agrément de personne. La ferveur est grande parmi les Chrestiens, sur tout dans les commencemens. Aussi est-ce un temps favorable, & dont il faut bien profiter. Je l'ai éprouvé moy-mesme plus d'une fois; & particulierement dans la petite Ville d'*Ouho*, & dans les Villages qui en dépendent. A la premiere visite que j'y fis, je baptisai cent seize personnes, & à la seconde cinq cens soixante; parmy lesquels, il y avoit dix-huit à vingt Bacheliers, & un Mandarin, qui avoit esté dix ans Gouverneur d'une petite Ville. Un succez si heureux me porta à bastir une Eglise dans cette petite Ville, & deux autres moins considerables avec quelques

Chapelles dans les Villages circonvoisins.

Il y a à la Chine non-seulement un grand nombre de Villes, mais des Provinces entieres, où l'on n'a point encore annoncé Jesus-Christ. Dans la Province de *Nankin*, il y a cinq Villes du premier ordre, & plus de quatre-vingt du second, où il n'y a ni Eglises ni Missionnaires. Nous n'avons que quatre ou cinq maisons dans les Provinces de *Honan* & de *Chensi*, quoyqu'il y ait en chacune huit Villes du premier ordre, & plus de cent du second. Nous n'avons aucun établissement dans les Provinces de *Sou-tchoüen*, de *Qui-tcheou* & de *Leaton*, où il y a plusieurs Villes & Bourgades très-peuplées. C'est aux Missionnaires à bastir les Eglises, & à

faire tous les autres frais ; s'ils veulent avancer les affaires de la Religion : car si l'on exigeoit quelque chose des Chrestiens du pays, ce seroit ruiner bientost l'œuvre de Dieu, mettre un obstacle invincible à la conversion des Infidelles, & se confondre avec les Bonzes, qui obligent leurs disciples à leur faire des aumosnes pour vivre, & pour loger leurs fausses Divinitez. Ainsi les hommes Apostoliques, qui n'ont à la Chine pour vivre qu'une petite pension qu'on leur envoye chaque année d'Europe, ne peuvent former de grandes entreprises, ni faire tous les voyages qu'ils jugeroient nécessaires pour la conversion des Peuples : & avec tout le zele dont ils brûlent, il faut souvent que manque de se-

cours ils demeurent dans un mesme endroit bien plus long-temps qu'ils ne souhaiteroient.

Si la Chine estoit Chrestienne, nous porterions la Foy dans la Tartarie, c'est un vaste champ où l'on pourra travailler avec le temps. La Tartarie Orientale se peuple tous les jours. L'Empereur y fait bastir des Villes, & l'on y voit des Villages fort peuplez. Pour la Tartarie Occidentale, il n'y a ni Villes ni Villages que du côté des *Yousbecks*, & de la Mer Caspienne; ce qui n'empesche pas que cette étenduë de pays ne soit habitée par differentes Nations que l'Empereur de la Chine a soumises depuis quelques années à son Empire. Toutes les richesses de ces Peuples ne consistent qu'en de nombreux troupeaux, avec les-

quels ils errent de costé & d'autre. Ils ne s'arrestent gueres plus de trois mois dans un mesme lieu. Quand ils en ont consumé les fourages, ils decampent & passent dans un autre endroit, où ils font la mesme chose. La conversion de ces Tartares errans sera difficile, parce qu'ils sont fort entestez des *Lamas*, qui sont leurs Docteurs, & pour qui ils ont une soumission aveugle.

Il y a déja quelques années que nos Peres ont formé le dessein de s'establir à *Chin-yam* Capitale de *Leaoton*, & de toute la Tartarie Orientale. Cette Ville est considerable, & l'Empereur y a establi quatre Tribunaux souverains pour y juger en dernier ressort toutes les affaires des Tartares; car le

Leaoton paſſe aujourd'huy pour eſtre de la Tartarie, & on n'en regarde plus les habitans comme Chinois, mais comme de veritables Tartares. Je ne doute pas que le Prince Tartare qui s'eſt converti, & dont je vous ay parlé, n'employe tout ſon credit pour faire réüſſir ce projet. Il s'eſt retiré depuis deux ans à *Chin yam* avec toute ſa famille, qui eſt plus fervente que jamais. Si l'on eſtabliſſoit une Miſſion ſolide en cette Ville, on pourroit paſſer de-là dans le Royaume de *Corée*, qui eſt auſſi tributaire de l'Empire de la Chine, & qui eſt beaucoup plus grand que nos Cartes ne le repreſentent; & peut-eſtre trouveroit-on enſuite quelque entrée au Japon, qui n'en eſt ſeparé que

par un petit détroit.

Voilà de grands projets que nous vous proposons, Mon très-Reverend Pere, mais ils ne passent, ni les vûës que doit former pour la gloire de Dieu un General de la Compagnie de JESUS, Successeur de saint Ignace, ni le courage que doivent avoir herité de saint François Xavier les Successeurs de son Apostolat.

Dieu nous fasse la grace d'en voir l'accomplissement, & que comme Vostre Paternité ne nous a jamais laissé manquer d'Ouvriers jusqu'icy, le cœur des personnes riches veüille aussi s'ouvrir de tous costez pour ne pas laisser manquer les Missionnaires des moyens necessaires pour avancer l'œuvre de Dieu, & par eux-mes-

mes, & par les Catechiſtes ſur qui ils ſe déchargent d'une partie de leurs travaux, auſquels dans l'abondance d'une ſi grande moiſſon, ils ne peuvent pas ſuffire.





LETTRE

DU PERE

PIERRE MARTIN

Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Pere Le Gobien de sa mesme Compagnie.

A Aour dans le Royaume de Maduré le 11. Decembre 1700.



MON REVEREND PERE,

P. C.

Je vous tiens parole, & je reprens aujourd'huy la suite des

nouvelles que je n'eus pas le temps de vous écrire dans ma derniere Lettre. Je commence par une Relation succinte de la persecution que le Pere de Saa a soufferte dans ces derniers temps.

Ce Missionnaire, qui me reçut avec tant de bonté à mon entrée dans le Royaume de Maduré, avoit gagné à Jesus-Christ entre plusieurs personnes considerables, un Neophyte d'une *Caste* très-distinguée, & proche parent d'un ennemi mortel des Chrestiens. Celui-cy se mit dans l'esprit de pervertir le nouveau Chrestien, & de le ramener au culte des Idoles; mais voyant ses prieres, ses promesses, & ses menaces également inutiles, & que rien ne pouvoit faire perdre à son parent le précieux don de la Foi, il tourna toute sa fureur

contre le Missionnaire, qui l'a voit converti, & resolut de le perdre avec tous les Chrestiens. Dans ce dessein, il presenta une Requeste au Gouverneur de la Province, dans laquelle il demandoit qu'on arrestast le Docteur étranger, qui seduisoit les Peuples, & qui empeschoit qu'on n'adorast les Dieux du Pays.

L'or qu'il fit briller aux yeux de cet Officier interessé, le rendit plus zelé & plus vif qu'il n'eust apparemment esté. Une Compagnie de ses Gardes eut ordre de s'assurer au plustost du Missionnaire. Cette troupe animée par l'autheur de la persecution, qui se mit à leur teste, vient fondre pendant la nuit sur sa maison, y entre avec violence, la pille & la saccage, sans que le Pere de Saa pust dire une pa-

role, quand il l'auroit voulu. Il eſtoit arreſté par une fluxion violente, qui s'eſtant jettée ſur la gorge & ſur le cou luy avoit oſté l'uſage de la voix. Son eſtat douloureux ne toucha point ces Barbares, ils l'arreſterent avec tous ſes Catechiſtes, & le traînerent avec ignominie à la maiſon du Gouverneur. Cet Officier fit au Pere de grands reproches de ce qu'il venoit ſuborner les Peuples, & détruire une Religion qu'on profeſſoit, diſoit-il, dans tout le Pays, depuis plus de deux cent mille ans: que pour venger l'honneur de ſes Dieux offenſez, il le condamnoit à avoir ſans delay le nez & les oreilles coupées. C'étoit vouloir oſter au Miſſionnaire toute créance, & le mettre hors d'eſtat de ſe faire écouter: car ce ſupplice rend infâme dans

les Indes - non ſeulement celui qui l'endure , mais ceux encore , qui auroient le moindre commerce avec un homme ainſi mutilé.

Cet ordre barbare alloit s'executer , & un ſoldat avoit déja le ſabre à la main , lorſqu'un des Juges s'aviſa de dire au Gouverneur qu'il valoit mieux caſſer les dents à ce blaſphemateur , pour proportionner en quelque ſorte le chaſtiment au crime qu'il avoit fait de décrier leurs Dieux. Le Gouverneur qui goûta cette raiſon , ordonna ſur le champ à deux ſoldats de lui faire ſauter les dents de la bouche à coups de poing , ou ſi cela ne ſuffiſoit pas, avec un inſtrument de guerre qu'un d'eux tenoit alors à la main. Les ſoldats plus humains que leur Maiſtre frapperent le Pere : mais ils le faiſoient mol-

lement, & plusieurs coups ne portoient point. Le Gouverneur s'en apperçut, & les menaçant de son sabre, il ne fut content qu'aprés qu'on eust cassé au Pere quatre ou cinq dents. La multitude des coups qu'il reçût sur la teste & sur le visage, & que sa fluxion rendoit infiniment douloureux, fit craindre qu'il n'expirast entre les mains de ses bourreaux : il éleva plus d'une fois les yeux & les mains au ciel, & offrit sa vie à Dieu ; en le priant de vouloir bien éclairer ces pauvres aveugles.

Les Catechistes les mains liées derriere le dos assisterent au supplice de leur Maistre. On tascha de les intimider ; on ne réussit pas, & ils marquerent tous avoir de la peine de n'y pas participer. Il y en eust mesme un, qui plus courageux que les au-

tres, s'avança, & se mettant entre le Pere & les Soldats, leur dit d'un ton de voix élevé. *Pourquoy veut-on nous épargner? c'est nous bien plus que nostre maistre, qui devons estre punis, puisque c'est nous qui l'avons amené dans ce Pays, & qui l'aidons en tout ce qu'il fait pour la gloire du Créateur du Ciel & de la Terre que nous adorons.* Le Gouverneur ne put souffrir la sainte liberté du Catechiste, il le fit meurtrir de coups; & dans le transport de sa colere, il est certain qu'il l'eust fait mourir aussi-bien que le Pere, s'il en eust eu l'autorité.

Après cette premiere execution, on les renvoya tous en prison dans l'esperance d'en tirer quelque grosse somme d'argent: mais le Pere manda qu'il faisoit profession de pauvreté,

qu'on ne devoit rien attendre de luy ni de ſes diſciples, & que d'ailleurs il leur eſtoit ſi glorieux de ſouffrir pour la cauſe du Seigneur du Ciel & de la Terre, qu'ils donneroient volontiers de l'argent, s'ils en avoient, pour obtenir qu'on augmentaſt leurs ſupplices, & qu'on vouluſt meſme leur oſter la vie. Une réponſe ſi ferme déconcerta le Gouverneur, qui ſe contenta de bannir le Pere de Saa des terres de ſon gouvernement, & de faire encore quelque mauvais traitement à ſes Catechiſtes. La Sentence du Pere portoit qu'*on chaſſoit ce Prédicateur étranger, parce qu'il mépriſoit les grands Dieux du Pays, & qu'il faiſoit tous ſes efforts pour détruire le culte qu'on leur rendoit.*

C'eſt ainſi que ce ſaint Miſſionnaire ſortit de priſon. Il a-

voit la teste & le visage si extraordinairement enflez qu'on auroit eu peine à le reconnoistre. Les soldats qui avoient ordre de le conduire jusqu'au lieu de son exil, ne purent le voir dans un estat si pitoyable, sans en estre touchez de compassion, & sans luy demander pardon des mauvais traitemens qu'ils luy avoient faits malgré eux. Le Pere attendri leur donna sa benediction, & pria nostre-Seigneur de dissiper les tenebres de leur ignorance.

Il se mit ensuite en chemin : mais comme sa foiblesse estoit extrême, & comme il tomboit presque à chaque pas ; les soldats s'offrirent à le porter tour à tour entre leurs bras. Il ne le voulut pas, & il se traîna comme il put jusqu'au terme de son bannissement.

Je le trouvai preſque gueri de ſes playes, quand j'arrivai à *Camien-naiken-patty*. Ses dents, qui avoient eſté toutes ébranlées, lui cauſoient encore des maux très-aigus ; mais la douleur ne luy oſtoit rien de ſa gayeté ordinaire, ni du deſir ardent qu'il avoit de rentrer dans le champ de bataille à la premiere occaſion, qui ſe preſenteroit.

Le Gouverneur, qui l'avoit jugé, reſſentit bien-toſt les effets de la vengeance de Dieu. Le tonnerre tomba deux fois ſur ſa maiſon, déſola ſes troupeaux, & luy tua entr'autres une vache qu'il faiſoit nourrir avec beaucoup de ſuperſtition. Cette mort le toucha ſenſiblement ; mais ce qui augmenta ſa douleur, fut que le meſme coup de tonnere, qui frappa cet animal ſi cher, fit diſparoiſtre une

grosse somme d'or, qui estoit le fruit de son avarice & de ses tyrannies. Enfin, pour mettre le comble à sa désolation, on luy osta presque au mesme temps son Gouvernement, pour une raison que je n'ay pas sçeuë, on le mit aux fers, & on le condamna à payer une grosse amende.

Un soldat qui avoit paru plus ardent que les autres à tourmenter le Pere, en fut puni d'une maniere moins funeste. Il fut blessé dangereusement à la chasse, & regardant cet accident comme une punition de sa cruauté, il pria un de ses parens d'aller se jetter aux pieds du Missionnaire, de luy demander pardon en son nom, & de le supplier de procurer quelque soulagement à son mal. Le Pere le fit avec joye, & luy envoya

ſur le champ des remedes par un de ſes Catechiſtes. Ces chaſtimens étonnerent les Gentils, & donnerent une haute idée du pouvoir du Seigneur du Ciel, qui protegeoit ſi viſiblement ſes ſerviteurs, & ceux qui lui eſtoient recommandez de leur part.

Après avoir demeuré près d'un mois à *Camien-naiken-patti* à cauſe des troubles du Royaume, qui rendoient les chemins impraticables, j'en partis pour me rendre à *Aour*, qui eſt la principale maiſon de la Miſſion de Maduré.

Le Pere Bouchet qui a ſoin de cette maiſon, & à qui je ſuis en partie redevable de la grace que les Peres Portugais m'ont faite de me recevoir dans leur Miſſion, ayant appris que j'eſtois arrivé ſur la frontiere de Maduré, mais

que les troupes répanduës dans le Royaume à cause de la guerre, m'empeschoient de l'aller joindre, envoya au devant de moy un fervent Chrestien, qui connoissoit parfaitement toutes les routes. Je me mis sous la conduite de ce guide, qui me fit bientost quitter le grand chemin, pour entrer dans le Pays de la *Caste des Voleurs*. On la nomme ainsi, parce que ceux qui la composent, faisoient autrefois métier de voler sur les grands chemins. Quoyque la pluspart de ces gens-là se soient faits Chrestiens, & qu'ils ayent aujourd'huy horreur de l'ombre mesme du vol, ils ne laissent pas de retenir leur ancien nom, & les Voyageurs n'osent encore passer par leurs forests. Les premiers Missionnaires de Maduré furent assez heureux pour ga-

gner l'estime de cette *Caste* : de sorte qu'à present il n'y a gueres de lieu dans le Royaume, où nous soyons mieux reçûs & plus en seureté qu'en leurs bois. Si quelqu'un, je dis de ceux-mesmes qui ne sont point encore convertis, estoit assez temeraire pour enlever la moindre chose aux Docteurs de la Loy du vray Dieu, on en feroit un chastiment exemplaire. Cependant comme l'ancienne habitude & l'inclination naturelle ne se perdent pas si viste ni si aisément, on éprouve longtemps ceux qui demandent à se faire Chrestiens ; mais quand une fois ils le sont, on a la consolation de voir, que bien loin d'exercer leurs brigandages, ou de faire le moindre tort à qui que ce soit, ils détournent autant qu'ils peuvent leurs compatriotes

patriotes de ce vice.

Depuis quelques années cette *Caste* des Voleurs est devenuë si puissante, qu'elle s'est renduë comme indépendante du Roi de Maduré : en sorte qu'elle ne luy paie que ce qu'elle juge à propos. Il n'y a que deux ans que les *Voleurs* s'estant engagez dans le parti d'un Prince, qui prétendoit avoir droit à la Couronne, assiégerent la Ville de Maduré, qui estoit autrefois Capitale de cet Estat, la prirent, & l'en mirent en possession : mais ils ne conserverent pas long-temps leur conqueste ; estant beaucoup plus propres à faire un coup de main qu'à défendre une Ville dans les formes. Si-tost que le *Talavai* (c'est le nom qu'on donne au Prince, qui gouverne aujourd'huy le Royaume sous l'autorité de la Reyne) eut ap-

pris la priſe d'une Place ſi importante, il aſſembla des troupes, ſe mit en marche, arriva de nuit devant la Ville, en fit enfoncer une porte par trois ou quatre Elephans, & y rentra avec une partie de ſes troupes, avant que ſes ennemis euſſent eu le temps de ſe fortifier ni meſme de ſe reconnoiſtre. On tua pluſieurs des *Voleurs* dans l'ardeur du combat, & on en prit un beaucoup plus grand nombre. Le Prince rebelle fut aſſez heureux pour ſe ſauver, & pour ſe retirer dans les bois de la *Caſte*, qui depuis ce temps-là a eſté beaucoup plus ſoumiſe au gouvernement.

Ce fut donc par le milieu de ces bois que je paſſai ſans aucun danger, & que je me rendis à *Ariepaty*, une de leurs principales Bourgades. Nous y avions

autrefois une Eglise, mais elle a esté ruinée depuis quelques années avec la forteresse que le Prince de Maduré fit démolir, après s'en estre rendu maistre. Estant arrivé je me retirai avec mes gens sous des arbres un peu à l'écart, pour laisser passer la chaleur du jour : mais à peine y eus-je demeuré un quart d'heure que je vis venir à moy le Chef d'*Ariepaty* accompagné des principaux habitans, qui me saluerent en se prosternant de la maniere que les Chrestiens ont coûtume de le faire devant les Ouvriers Evangeliques dans toute la Mission, pour montrer aux Idolâtres l'honneur & le respect qu'ils portent à ceux qui leur enseignent la sainte Loy. Comme il y avoit plusieurs Gentils parmi ceux qui vinrent me saluer, les Chrestiens s'en séparérent

pour venir en particulier recevoir ma benediction. Ils me marquerent les uns & les autres beaucoup de joye de mon arrivée, & m'inviterent à entrer dans leur Bourgade. Comme je témoignai que j'estois pressé de me rendre à mon terme, & que je ne pouvois m'arrester, ils m'envoyerent du lait, du ris, des herbes, & des fruits pour moi, & pour ceux qui m'accompagnoient.

Après que les hommes se furent retirez, les femmes vinrent me saluer à leur tour, & me prierent instamment de presser les Peres que j'allois trouver, de leur envoyer quelque Missionnaire, pour rebastir l'Eglise d'*Ariepaty*, & pour instruire un grand nombre de leurs compatriotes, qui estoient disposez à entendre la parole de Dieu, & à se con-

vertir. Je les asseurai que les Peres souhaitoient ardemment de leur rendre service, de bastir des Eglises, & d'augmenter parmy eux le nombre des Adorateurs du vrai Dieu, qu'il en viendroit bien-tost quelqu'un, & que moy-mesme je demeurerois volontiers dans leur pays, si je n'avois ordre de me rendre au plustost à *Aour.* On fut content de ma réponse, & l'on me donna des guides, pour me conduire jusqu'à deux journées de-là.

Je me remis donc en chemin, & j'arrivai ce jour-là mesme à un petit village situé entre deux montagnes, & fameux par les vols qui s'y commettent. J'avois déja choisi un lieu pour y passer la nuit, lorsqu'un des principaux habitans de ce Village me vint trouver, & me dit que je n'estois pas là en seureté, qu'on

craignoit qu'il ne m'arrivaſt quelque accident pendant la nuit, qu'il me prioit de le ſuivre, & qu'il me mettroit hors d'inſulte : *Car ſi quelque étourdi venoit à perdre le reſpect qui vous eſt dû*, m'ajouſta-t-il, *la faute en retomberoit ſur le Village entier qui deviendroit par là odieux à toute la Nation.* Je m'abandonnai à la conduite de ce bon homme, qui me mena dans un grand Pagode le plus beau & le mieux baſti que j'aye veu dans ce Royaume. Il a quarante-huit pieds de large ſur près de quatre-vingt de long, mais la voute n'eſt pas aſſez élevée, c'eſt le défaut de tous les Temples des Indes. Elle eſt ſoûtenuë par divers pilliers aſſez bien travaillez & tous d'une ſeule pierre. Le Portique qui fait l'entrée de ce Pagode, & qui regne ſur toute ſa largeur,

est appuyé de mesme sur huit colomnes de pierre ciselées, qui ont leurs bases & leurs chapiteaux d'un goust à la verité different du nostre, mais qui n'est point barbare, & qui plairoit en Europe. Le Temple, qui est basti de belles pierres de taille, n'a aucune fenestre. Les épaisses tenebres & la puanteur insupportable, qui y regnent, semblent avertir que ce lieu est consacré aux Démons. Je passai la nuit sous le Portique; l'eau qu'on m'y apporta pour me rafraischir, me parut estre tirée d'un cloaque, tant elle sentoit mauvais; je n'en pûs boire, & pour ne pas augmenter ma soif, je m'abstins entierement de manger.

Je continuai mon chemin le jour suivant, & fus coucher dans un village, où j'esperois trouver

quelques rafraiſchiſſemens. Mais la guerre, qui déſole ce Pays, en avoit fait fuïr tous les habitans ; ainſi je fus obligé de paſſer encore ce ſoir là ſans manger. Cependant je partis le lendemain, qui eſtoit un Dimanche, long-temps avant le jour, parce que je voulois dire la Meſſe à une petite Egliſe que nos Peres ont baſtie depuis peu au milieu des bois. Auſſi-toſt que j'y fus arrivé, & que j'eus averti les Chreſtiens de mon deſſein, ils me ſupplierent de leur donner le temps d'aſſembler les Fidelles des environs. Ils s'y rendirent en ſi grand nombre que l'Egliſe ſe trouva trop petite ce jour-là. Il ſeroit difficile de vous exprimer la joye, dont ces bons Neophytes eſtoient penetrez d'avoir le bonheur d'entendre la Meſſe. Je confeſſai les mala-

des, & je me disposois à partir, lorsque je vis arriver une grosse troupe de Chrestiens, qui venoient d'une Ville éloignée de trois heures de chemin, pour m'inviter d'y aller passer quelques jours. Je leur marquai que ce seroit pour moi une grande consolation, mais que le temps n'y estoit pas propre, parce qu'on m'avoit assuré que l'armée devoit passer en peu de jours par leur Ville, & qu'ayant pris la route des bois pour l'éviter, il y auroit de l'imprudence de m'engager sans necessité dans un peril, d'où par la grace de Nostre-Seigneur, je m'estois garanti jusqu'alors; que sçachant d'ailleurs qu'un des Peres les avoit visitez depuis peu, je les priois de trouver bon que je continuasse mon voyage, ce qu'ils m'accorderent avec re-

gret, & en ſe recommandant à mes prieres.

J'arrivai de-là en deux jours à *Serrhine*, qui eſt la demeure ordinaire d'un de nos Miſſionnaires. Je ne l'y trouvai point, parce qu'il eſtoit allé depuis quelques mois viſiter les Chreſtiens des montagnes de Maduré : mais j'eus le bonheur d'y rencontrer le Pere Bouchet, qui eſtoit venu adminiſtrer les derniers Sacremens à un Chreſtien moribond ; & qui m'y attendoit depuis quatre ou cinq jours. Quoyque j'euſſe déja veu cet illuſtre Miſſionnaire à Pondichery ; je vous avouë que je l'embraſſai avec des ſentimens tout nouveaux de tendreſſe & de reſpect, pour s'eſtre intereſſé à me faire recevoir dans cette chere Miſſion. Comme il n'y avoit que trois mois qu'il eſtoit ſorti d'une

affaire très-fâcheuse, & qu'il n'estoit pas encore bien remis d'une maladie, qui luy estoit survenuë depuis, je le trouvai fort changé & dans une grande foiblesse. Voicy le sujet de la persecution, dont je parle.

Trois Catechistes ayant oublié leur devoir & la sainteté du ministere qu'on leur avoit confié, causerent de si grands scandales, qu'on fut obligé de les priver de leurs emplois. Ces malheureux, au lieu de se reconnoistre & de profiter des salutaires avis qu'on leur donna, leverent le masque, devinrent Apostats, & prirent la résolution de perdre les Missionnaires & la Mission. Pour venir à bout d'un si detestable dessein, ils formerent trois chefs d'accusation contre les Prédicateurs de

l'Evangile. Le premier fut qu'ils eſtoient *Pranguis*, c'eſt à-dire, Européans, gens infâmes par conſequent & execrables à toute la Nation. Le ſecond que quoyqu'ils fuſſent depuis longtemps établis dans le Royaume, & qu'ils y euſſent la direction & le gouvernement d'un grand nombre d'Egliſes, ils n'avoient cependant jamais rien payé au Prince. Enfin, la paſſion qui aveugloit ces perfides, les porta à accuſer nos Miſſionnaires d'avoir fait aſſaſſiner un Religieux d'un autre Ordre, ce qui les avoit rendus, diſoient-ils, ſi odieux au Souverain Pontife, qui eſt le Chef de tous les Chreſtiens, qu'il avoit refuſé de mettre au nombre des Saints le Pere Jean de Brito martyriſé pour la Foy dans le *Marava*. Quoyque ce fuſt une calomnie

atroce & ridicule que cette accusation, & que le Religieux qu'ils prétendoient avoir esté assassiné fust actuellement à Surate de retour de Rome où le Pape l'avoit fait Evesque ; il y avoit cependant beaucoup à craindre qu'à la faveur de vingt mille écus qu'ils offroient au Prince pour exterminer les Chrestiens ; ces miserables revoltez ne fissent chasser du Royaume tous les Ouvriers Evangeliques, & sur tout le Pere Bouchet, à qui ils en vouloient particulierement.

D'abord ce zelé Missionnaire eut recours à Dieu, & luy recommanda pendant plusieurs jours une affaire si importante Ensuite pour prévenir les pernicieux desseins de ces scelerats, il prit la résolution d'aller saluer le Prince Regent, & de luy

demander ſa protection. Cette démarche eſtoit ſi hardie qu'aucun Miſſionnaire ne l'avoit oſé faire juſqu'alors, dans la crainte que la couleur de ſon viſage ne le trahiſt, & ne le fiſt reconnoiſtre pour Européan, ce qu'il falloit éviter ſur toutes choſes; parce que ce Prince a une ſi grande horreur des *Pranguis*, que quoyqu'engagé dans une facheuſe guerre, il chaſſa il n'y a pas longtemps des Canoniers fort habiles, qui eſtoient à ſon ſervice, & dont il ſembloit qu'il ne ſe pouvoit paſſer, dès le moment qu'il apprit qu'ils eſtoient Européans.

Le Pere Bouchet mettant toute ſa confiance en Dieu prépare ſes preſens, va à la Ville, ſe preſente à la porte du Palais, demande audience au Prince, qui gouverne ſous l'autorité de

la Reyne*, comme je l'ay déja dit. Car cette Princeſſe qui eſt comme dépoſitaire de la Couronne, fait élever avec un grand ſoin ſon petit-Fils, Prince âgé de quatorze à quinze ans, à qui le Royaume appartient, & confie cependant tout le gouvernement de l'Etat au *Talavay*, ou Prince Regent, qui en eſt le maiſtre abſolu, & qui diſpoſe de tout à ſa volonté ; mais avec tant de ſageſſe & un ſi parfait deſintereſſement, qu'on le regarde comme le plus grand Miniſtre, qui ait jamais gouverné le Maduré.

Mais quelque déſintereſſé que

*Cette Princeſſe s'appelle *Manganmal*. Elle a eu du Roy *Clocanada-naiken* ſon mari, un fils nommé *Renga muttu vira - Kriſnapa- naiken* Prince d'une grande eſperance, qui mourut de la petite verole, & qui laiſſa la Reine ſa femme enceinte d'un fils, qui eſt aujourd'hui Roi de Maduré ſous la tutelle de ſa grand'Mere.

ſoit ce Prince, le Pere Bouchet crut qu'il ne falloit point paroiſtre en ſa preſence ſans garder le Ceremonial du pays, c'eſt-à-dire, ſans faire quelques preſens. Ceux qu'il prépara eſtoient peu de choſe, mais ils eſtoient nouveaux, & c'eſtoit tout ce qu'il avoit. Il fit donc porter avec lui un Globe terreſtre d'environ deux pieds de diametre, où les noms de tous les Royaumes, Provinces, Coſtes, Mers, eſtoient eſcrits en langue *Tamul*; un autre Globe de verre d'environ neuf pouces de diametre, étamé en dedans comme les miroirs; quelques verres de multiplication, quelques verres ardens, pluſieurs curioſitez de la Chine qu'on lui avoit envoyées de la Coſte de *Coromandel*, des braſſelets des Jais garnis d'argent; un Coq fait de coquilles,

& travaillé avec beaucoup d'art & de propreté ; enfin des Miroirs ordinaires, & d'autres curioſitez pareilles qu'on lui avoit données ou qu'il avoit achetées. De plus, le Pere crut qu'il falloit mettre dans ſes intereſts quelques Seigneurs de la Cour ; afin qu'ils parlaſſent en ſa faveur & qu'ils luy procuraſſent une audience favorable. Car il eſtoit de la derniere importance pour l'honneur de la Religion, & pour le bien de l'Egliſe de Maduré, que la premiere fois que les Docteurs de la ſainte Loi paroiſſoient à la Cour ; ils y fuſſent reçûs avec quelque conſideration, afin d'autoriſer par-là leur Miniſtere auprès d'un Peuple, qui ſuit plus aveuglément que tout autre les volontez & les inclinations de ſes Souverains.

Le Pere ayant pris ainſi les

mesures de sagesse qu'il crut necessaires, pour réüssir dans son dessein, il espera tout de la bonté de Dieu, qui tient les cœurs des Princes entre ses mains, & qui les tourne comme il luy plaist. Il ne fut point trompé : le *Talavay* ou le Prince Regent le reçût avec tant d'honneur & de distinction, qu'il n'eust jamais osé esperer un accueil si favorable. Car non seulement il se leva dès que le Pere parut, mais il le salua de la maniere que les disciples ont coustume icy de saluer leurs Maistres, & les Peuples leur Seigneur ; ce qui consiste à joindre les deux mains, & à les élever ainsi jointes jusqu'au front. Le Pere Bouchet pour soûtenir son caractere, & pour répondre à un accüeil si prévenant, salua le Prince comme les maistres font leurs disciples, c'est-à-

dire, en ouvrant les mains & en les étendant vers le Prince, comme pour le recevoir. Après quoy le Prince Regent fit asseoir le Pere auprès de luy sur une espece de Sopha avec cette nouvelle marque de distinction, que ce siége se trouvant trop estroit pour tenir deux personnes commodement, le Prince se serra, pour faire asseoir le Pere auprès de luy, & mit mesme ses genoux sur ceux du Pere.

Il faut estre instruit, comme nous le sommes ici, des coustumes du pays, & de l'horreur naturelle que ces Peuples, & sur tout les *Brames* ont pour les Européans, pour comprendre combien cette reception estoit honorable. Le Pere Bouchet en fut surpris jusqu'à l'admiration aussi-bien que tous les Seigneurs de la Cour, qui estoit ce jour-

là fort grosse, car il y avoit plus de cinq cens personnes, dont la plus grande partie estoient *Brames*. Le Pere estant assis auprès du Prince, de la maniere dont je viens de le marquer, fit son compliment. Il dit qu'il estoit venu du Nord, & des quartiers de la grande Ville de Rome, pour faire connoistre aux Peuples de ce Royaume l'Estre souverain & les instruire de sa sainte Loy; que depuis plusieurs années estant témoin de ses actions heroïques & de tant de victoires qu'il avoit remportées sur les ennemis de l'Estat, il s'estoit senti pressé du desir de voir enfin un si grand Prince, & de luy demander l'honneur de sa protection en faveur du Ministere qu'il exerçoit; qu'un des principaux articles de la Loy qu'il enseignoit, obligeant les sujets

à eſtre parfaitement ſoûmis à leur Souverain, & à luy garder une fidelité inviolable, il pouvoit s'aſſurer de ſa fidelité, & de celle qu'il ne manquoit pas d'inſpirer à tous ſes diſciples.

Le Prince répondit qu'il falloit que le Dieu qu'il adoroit fut bien puiſſant, & qu'il meritaſt de grands honneurs pour obliger un homme de ſon merite à entreprendre un ſi long voyage, dans la vûë de le faire connoiſtre à des Peuples, qui n'en avoient jamais entendu parler; qu'on voyoit aſſez par la maigreur de ſon viſage, qu'il menoit une vie extrêmement auſtere, & par les preſens qu'il avoit apportez que ce n'eſtoit point par neceſſité qu'il avoit quitté ſon Pays; qu'on luy avoit déja parlé fort avantageuſement de ſon eſprit & de ſa doctrine,

que des occupations ſans nombre ne luy permettant pas d'entendre, comme il l'euſt ſouhaité, l'explication des figures, qui eſtoient tracées avec tant d'art ſur le Globe, qu'il luy avoit preſenté ; il avoit donné ordre au premier Aſtrologue du Royaume de conferer avec luy, pour apprendre l'uſage de cette merveilleuſe machine ; que comme il voyoit parmi ſes preſens quelque choſe, qui feroit plaiſir à la Reine, il le quittoit pour quelques momens, afin d'aller lui-meſme l'offrir à Sa Majeſté. Le Prince ſe leva au meſme temps, & ordonna à quelques Seigneurs de mener le Pere dans le Jardin, où ils lui tiendroient compagnie juſqu'à ſon retour.

La Reyne, charmée de la nouveauté des preſens, les reçut avec joye, & en fit de grands

éloges. Elle admira sur tout le Globle de verre, les Brasselets & le Coq de coquilles qu'elle ne pouvoit se lasser de regarder. Elle ordonna au Prince Regent de remercier de sa part le Docteur étranger, de lui faire toute sorte d'honneurs, & de luy accorder tout ce qu'il demanderoit.

Comme le Pere Bouchet avoit disparu aux yeux de la Cour, & qu'on l'avoit mené au Jardin, le bruit se répandit dans le Palais, & du Palais dans la Ville qu'on l'avoit arresté & mis en prison. Cette nouvelle fit triompher pour peu de temps les ennemis de nostre sainte Religion, & jetta dans une terrible consternation les Chrestiens, qui attendoient avec inquietude quel seroit le succez de cette visite. Mais la tristesse des Fidel-

les ſe changea bientoſt en des tranſports de joye, dont ils n'eſtoient pas les maiſtres. Car le Prince eſtant de retour de l'appartement de la Reyne, reçut le Pere en preſence de toute la Cour avec les meſmes honneurs, qu'il a couſtume de recevoir les Ambaſſadeurs, c'eſt-à-dire, qu'il luy mit ſur la teſte en forme de voile une piece de Brocard d'or longue d'environ huit pieds, & répandit ſur luy des eaux de ſenteur, après quoy il luy déclara qu'il avoit un ordre exprès de la Reyne, de lui accorder tout ce qu'il demanderoit.

Si le Pere euſt voulu alors dire un mot contre les Catechiſtes Apoſtats, qui depuis pluſieurs mois cauſoient tant de troubles & tant de ſcandales dans ſon Egliſe, il eſt certain que le Prince

ce les eust fait punir severement, & les eust mesme peut-estre bannis du Royaume. Mais le Missionnaire animé de l'esprit du Sauveur, & se souvenant qu'il estoit Pere, ne voulut pas perdre ses enfans, quoiqu'ingrats & traistres à Jesus-Christ & à son Eglise. Il se contenta de les pouvoir mettre par sa visite hors d'estat de nuire à la Religion, & de tromper desormais les Peuples par leurs calomnies & par leurs noires accusations. Après avoir donc marqué à ce Prince qu'il estoit infiniment sensible à ses bontez, il lui demanda tout de nouveau pour lui & pour ses disciples la grace de vouloir bien les proteger, lui promettant que pour reconnoistre la faveur qu'il leur feroit, ils prieroient tous les jours le Seigneur du Ciel & de la Terre, qu'ils

adoroient, de le combler de toute ſorte de proſperitez, & de le rendre toujours victorieux de ſes ennemis. Le Prince de ſon coſté promit de ne le pas oublier, & après l'avoir ſalué, comme il avoit fait d'abord, il ſe retira ordonnant à ſes Officiers de faire porter le Pere par toute la Ville dans le plus beau Palanquin de la Cour, pour faire connoiſtre à tout le monde qu'il honoroit ce Docteur étranger, & qu'il le prenoit ſous ſa protection.

La modeſtie du Pere Bouchet eut beaucoup à ſouffrir en cette occaſion, il délibera, s'il ne devoit pas refuſer cet honneur public qu'on lui vouloit faire; mais après y avoir penſé devant Dieu, il crut qu'il eſtoit de la gloire du Seigneur & de l'honneur du Chriſtianiſme, que tous

les habitans de la Capitale du Royaume fussent convaincus que le Prince estimoit la Religion qu'il enseignoit, & qu'au besoin elle trouveroit dans lui un azile. Il entra donc dans le Palanquin qu'on luy avoit préparé, & souffrit qu'on le portast par toute la Ville au bruit des instrumens. Cette pompe attira bientost dans les ruës par où il passoit, une multitude infinie de peuple, qui le saluoit avec beaucoup de respect. Les Fidelles, qui avoient esté jusqu'alors dans la crainte de voir leur Religion méprisée & condamnée par le Prince, suivoient en foule avec des applaudissemens, & des cris de joye qu'on ne sçauroit exprimer, publiant tout haut qu'ils estoient Chrestiens & disciples du Docteur estranger. Le succez de cette espece de triom-

phe affermit les Neophytes dans leur foi ; & acheva de determiner un grand nombre d'Idolâtres à demander le saint Baptesme. On ne se contenta pas de conduire le Pere Bouchet par toute la Ville de *Trichirapali*, on le porta de la mesme maniere jusqu'au lieu de sa residence, qui est éloignée de la Capitale d'environ quatre lieuës. Sitost qu'il y fut arrivé, il assembla les Chrestiens dans l'Eglise, qui est dédiée à la sainte Vierge, pour remercier Dieu tous ensemble de la grace qu'il venoit de leur faire dans une occasion si délicate & si importante.

Le croiroit-on ? la voix de Dieu, qui prenoit si visiblement la défense du Pere contre ses calomniateurs, ne fit aucune impression sur l'esprit des trois Apostats ; on les pressa encore de

rentrer dans leur devoir, & de ne pas continuer à ſcandaliſer leurs freres avec un danger ſi manifeſte de s'attirer quelque chaſtiment d'éclat. Ils demeurerent opiniaſtres, & le Pere ſe vit forcé de renouveller publiquement l'excommunication, qui avoit déja eſté fulminée contre eux par un de nos Miſſionnaires. Comme on n'avoit point encore vû dans cette Chreſtienté d'exemple d'une ſeverité pareille, les Fidelles en furent vivement frappez, & regardant ces trois rebelles comme des membres veritablement pourris depuis qu'on les avoit retranchez du corps de l'Egliſe, ils ne voulurent plus avoir de commerce ni aucune ſorte de communication avec eux. Ces malheureux juſqu'alors incapables de revenir à eux-meſmes,

ſentirent vivement ce dernier coup, qui les rendoit tout à la fois un objet d'horreur pour les Chreſtiens, & les expoſoit aux railleries des Infidelles, qui les montrant au doigt, ſe diſoient les uns aux autres; *voilà les traîtres à leurs Docteurs*, c'eſt-à-dire, ſelon les idées qu'on a en ce Pays-cy de la trahiſon; *voilà les plus méchans hommes, & les ames les plus noires qui ſoient au monde.* Deux d'entre-eux ne pouvant ſoûtenir ces reproches ſanglans, après ſix mois entiers de revolte, vinrent ſe jetter aux pieds du Pere, penetrez de douleur de leur apoſtaſie, & des maux effroyables qu'ils avoient voulu cauſer à cette Egliſe naiſſante. Le Pere, qui ſoupiroit depuis long-temps après le retour de ces brebis égarées, les reçût avec bonté,

& après une confeſſion publique & une retractation autentique qu'ils firent dans l'Egliſe, de leur deſertion infâme, de leurs calomnies & noires accuſations, ils receurent l'abſolution, & furent remis au nombre des Fidelles. Pour le troiſiéme, il demeura obſtiné dans ſon Apoſtaſie, & il y a peu d'apparence qu'il ſe reconnoiſſe jamais, ſi Dieu par un coup de grace extraordinaire ne le convertit.

Quoyque cette affaire ſe fuſt heureuſement terminée, les peines & les fatigues que le Pere Bouchet s'eſtoit doient ſi granla fairn en tomba malade, & il n'eſtoit pas encore bien retabli, lorſque je le trouvai à *Serrhine*. Nous n'y demeuraſmes qu'un jour, & dès le lendemain

nous nous rendiſmes à *Aour*, qui n'en eſt éloigné que d'une petite journée. Quand le Pere Bouchet vint dans la Miſſion de Maduré, il y a environ douze ans, les Miſſionnaires y vivoient encore dans une ſi grande crainte & avec tant de circonſpection, qu'ils n'oſoient entrer que de nuit dans les Bourgades : mais les choſes, graces à Dieu, ont bien changé depuis ce temps-là. Car non-ſeulement nous entraſmes en plein jour dans *Aour*; mais les Chreſtiens des Bourgades voiſines s'eſtant aſſemblez, nous y reçûrent au ſon des inſtrumens, & avec des cris d'allegues au fond penetrerent juſ firent verſer bien des larmes de joye & de conſolation. Il eſt incroyable quel eſt l'amour, la tendreſſe & le reſpect que les Chreſ-

tiens de cette Bourgade ont pour le Pere Bouchet, qu'ils portent tous dans leur cœur, parce qu'ils ſont perſuadez qu'il les aime tous auſſi comme ſes veritables enfans. Nous allaſmes droit à l'Egliſe, que nous trouvaſmes ornée comme ſi c'euſt eſté le jour de Paſques. On y rendit graces à Dieu & à la très-ſainte Vierge de l'heureux ſuccez de mon voyage, avec des demonſtrations d'affection que j'attribuai à l'eſtime que le Pere Bouchet s'eſt acquiſe à lui-meſme & à tous ceux, qui font profeſſion du même inſtitut que lui.

Peu de jours après, je reçûs viſite de ceux de nos Peres, qui font leur demeure proche d'*Aour*, & ceux qui en ſont plus éloignez, me firent l'honneur de m'écrire. Je m'eſtois toûjours

formé une haute idée de la vertu & du mérite de ces hommes Apostoliques ; mais depuis que j'ay eu l'avantage d'en voir plusieurs & de les pratiquer, j'avoüe que je ne les connoissois qu'à demy. Ce sont de vrais Apostres. A la maniere dont ils vivent, & dont ils attirent sur leurs travaux les benedictions du Ciel, je ne suis point surpris qu'ils fassent tant de conversions. Mais je me trouve bien temeraire d'avoir esperé pouvoir atteindre à leurs hautes vertus, & j'admire leur charité de me souffrir parmy eux. Je vous parle, Mon cher Pere, dans une parfaite ouverture de cœur, & sans aucune vûë de flatterie ou d'humilité.

Comme il est à propos qu'un nouveau Missionnaire se forme auprès de quelqu'un des anciens

à la maniere admirable, dont on cultive cette précieuse vigne du Seigneur, tous les Peres furent d'avis que je demeurasse à *Aour* avec le Pere Bouchet Visiteur de la Mission, parce qu'en mesme-temps je pourrois le soulager dans les travaux, dont il estoit accablé. Je fus très-sensible à la grace qu'on me faisoit de me donner un maistre si experimenté. *Aour* est aujourd'huy sans contredit la Mission la plus considerable de Maduré, non-seulement à cause du voisinage de la Capitale du Royaume, mais parce qu'il y a vingt-neuf Eglises qui en dépendent ; dans lesquelles on compte plus de trente mille Chrestiens. C'est le fruit des travaux du Pere Visiteur. Il n'y avoit à *Tricherapaly*, quand il y vint, que des Eglises de *Parias* la derniere de toutes

les *Caſtes*, ce qui donnoit aux Gentils très-peu d'idée de noſtre ſainte Religion. Aujourd'huy il y a quatre Egliſes pour les *Caſtes* hautes dans quatre endroits differens de cette grande Ville. Quoyque toutes ces Egliſes ne ſoient baſties que de terre & couvertes de paille, elles ne laiſſent pas d'eſtre fort propres & fort ornées au dedans. Mais nous ſouhaiterions ardemment qu'il y en euſt au moins une de pierre, qui égalaſt ou qui ſurpaſſaſt les Temples des Idoles. Ce ne ſçauroit eſtre que quand il plaira à Dieu d'inſpirer la penſée en Europe à quelque ame genereuſe de nous en donner le moyen. Cela ſerviroit beaucoup au progrez de la Religion, au moins ſi nous en jugeons par ce qui eſt arrivé à *Aour.*

Lorſque le Pere Bouchet s'y

établit, ce n'estoit qu'un méchant petit Village, où il y avoit très-peu de Chrestiens. Comme il connoist porfaitement le genie de ces Peuples, qui se laissent prendre par les sens, il résolut d'y bastir une Eglise assez belle pour donner de la curiosité, & y attirer les Infidelles. Elle ne fut pas plustost achevée qu'on venoit la voir de toutes parts, & sur tout de la ville Capitale, qui n'en est, comme j'ai déja dit, qu'à quatre lieuës. Cela donnoit occasion au Pere de parler de Dieu à une grande multitude de peuple; plusieurs se convertirent, & vinrent s'établir à *Aour*, qui est devenu par là une des plus grosses Bourgades du Royaume. Vous ne serez peut-estre pas fasché de sçavoir comment est faite cette Eglise, & qu'avec assez peu de

dépenſe dans un Pays où rien n'eſt cher, il ſeroit aiſé d'en faire plus d'une ſemblable.

Elle eſt baſtie au milieu d'un grande Cour. Les murailles de diſtance en diſtance ſont peintes & ornées en dedans de hautes colomnes, qui ſoûtiennent une corniche laquelle regne tout autour du baſtiment. Le pavé eſt ſi propre & ſi bien uni qu'il paroiſt n'eſtre que d'une ſeule pierre de marbre blanc. L'Autel eſt au milieu de la croiſée, afin qu'on le puiſſe voir de tous coſtez. Huit grandes colomnes qui ſoûtiennent une couronne Imperiale, en font tout l'ornement, l'or & l'azur y brillent de toutes parts, & l'architecture Indienne meſlée avec celle d'Europe y fait un très-agreable effet. Comme cette Egliſe eſt dédiée à la ſainte Vierge, les Chreſ-

tiens y viennent en pelerinage de tous les endroits du Royaume, & les graces continuelles qu'ils y reçoivent par la puissante intercession de la Mere de misericorde, animent & soûtiennent leur foi, qui est encore pure & en sa premiere vigueur. J'espere que vous lirez un jour avec plaisir dans l'histoire de l'Eglise de nostre-Dame d'*Aour*, que le Pere Bouchet a dessein de composer, un grand nombre de miracles, dont plusieurs personnes dignes de foy ont esté témoins oculaires. Mais je ne puis m'empescher de vous escrire ce qui arriva peu de temps avant mon arrivée à une femme idolâtre.

Elle demeuroit à trois journées de chemin d'*Aour*, & elle estoit affligée d'un mal, qui depuis quatre ou cinq ans lui avoit

osté l'usage de la parole. Sa famille, qui l'aimoit beaucoup, avoit essayé tous les remedes naturels & mesme les diaboliques pour la guerir, mais toûjours inutilement. On l'avoit enfin abandonnée, & le mal estoit jugé desormais incurable, lorsqu'un Chrestien entrant par hazard dans cette maison, & voyant l'estat pitoyable où estoit cette femme, en fut touché. Après avoir oüi le détail des médicamens, & les sortileges qu'on avoit épuisés sur elle : *Vous avez grand tort*, s'écria-t-il penetré d'une vive foy, *de n'avoir pas eu recours au Dieu que nous adorons. Il commande à la nature comme il lui plaist, & si vous me promettez de vous faire Chrestiens, je vous apprendrai un moyen infaillible de rendre la santé à vostre malade.* On lui promit tout ce qu'il vou-

lut ; *Eh bien*, repartit-il, *que quelques-uns d'entre-vous viennent donc avec moy à Aour ; c'est-là que se trouve le remede, dont je parle.* Il partit le jour mesme avec trois ou quatre des parens de cette pauvre malade, ils arrivent à *Aour* ; la beauté de l'Eglise & l'air majestueux de la statuë de la sainte Vierge, qui est placée sur l'Autel, les charma d'abord. On leur expliqua le pouvoir qu'avoit auprès de Dieu, celle dont ils admiroient l'image. Ils promirent de nouveau de se faire Chrestiens, si leur parente recouvroit la parole & la santé par l'intercession de la Mere de Dieu ; après quoy on leur donna dans un petit vase de l'huile de la lampe qui brûle devant [illegible]tel. Le Chrestien, qui les accompag[illegible] toûjours, estant de retour chez la [illegible]de, se

mit à genoux devant une Image de la sainte Vierge qu'il avoit apportée, & après avoir fait sa priere avec beaucoup de ferveur, il versa sur la langue de la muette deux ou trois goutes de la liqueur qu'on avoit apportée. Il fit la mesme chose le lendemain & les jours suivans; enfin le cinquiéme jour au grand étonnement des parens & de plusieurs Gentils, qui se trouverent assemblez, la malade commença à parler avec une entiere liberté, & se trouva quelques jours après en parfaite santé. Elle vint à *Aour* avec cinq de ses parens remercier Dieu & la sainte Vierge de sa guérison; tous se firent instruire, & remporterent chez eux la precieuse grace du Baptesme.

Je ne puis [illegible] plus ometre ici la faveur particuliere, dont

je me suis crû redevable à la sainte Vierge. Il n'y avoit que deux jours que j'estois arrivé à *Aour*. Après avoir assisté le soir avec le Pere Bouchet aux prieres & aux autres exercices de pieté qu'on a coustume de faire à l'Eglise, nous entrasmes dans la chambre, où deux de nos Peres qui estoient venus me rendre visite, recitoient ensemble leur Breviaire à la lumiere d'une petite lampe. Je crûs voir au milieu de la chambre une espece de corde, semblable à celles, dont nous nous servons à lier nos cheveux sur le haut de la teste, je la ramassai pour voir à la lampe à quoy elle pourroit estre bonne. Je fus bien surpris d'apercevoir que ma corde prétenduë estoit un serpent, qui se dressoit pour me piquer. Je le laschai tout effrayé, & on le tua

dans le moment. Je ne conçois pas comment je n'avois pas ſenti plûtoſt le mouvement de ce ſerpent, ou comment il ne m'avoit pas piqué, dès qu'il ſe ſentit touché. Je n'en ſerois pas rechapé; car la morſure de cette eſpece de ſerpent eſt ſi dangereuſe, qu'il n'y a point de remede, quoyqu'il y en ait en ce pays d'excellens contre les bleſſures de preſque tous les autres. J'attribuai ma conſervation à la protection de la Mere de Dieu, qui ne voulut pas que je perdiſſe la vie, avant que d'avoir travaillé dans cette Miſſion à procurer la gloire de ſon fils. Je m'y engageai ſur l'heure meſme par de nouvelles promeſſes.

Le Pere Bouchet pourroit dire d'*Aour* à peu près ce que ſaint Gregoire le Thaumaturge diſoit en mourant, de ſa Ville Epiſco-

pale. *Il n'y avoit que dix-sept Chrestiens, quand j'y vins ; graces à Jesus-Christ, je n'y voy aujourd'hui que dix-sept Infidelles.* Il ne reste dans toute cette grosse Bourgade que deux ou trois familles de Gentils. De-là vient aussi que tous les exercices de la Religion chrestienne s'y pratiquent, avec autant de liberté & de paix qu'on le pourroit faire en France. Tous les matins à la pointe du jour on se rend à l'Eglise pour la priere. On commence par reciter en commun la couronne ou chapelet de Nostre-Seigneur, qui est composé de trente-trois *Pater*, en mémoire des trente-trois années qu'il a vescu sur la terre. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'après chaque *Pater*, on demande à Dieu la grace d'acquerir quelque vertu, de vaincre quelque

vice : ou de garder quelqu'un de ſes Commandemens. On prie enſuite pour les neceſſitez communes & particulieres de la Miſſion, pour les Ames du Purgatoire, & enfin pour ceux qui ſont en peché mortel, ſelon l'ancien uſage établi dans les Indes par ſaint François Xavier. Dans la difficulté qu'ont nos Peres de ſe trouver par tout pour baptiſer les enfans & pour abſoudre les Adultes moribonds, ils ſe ſont particulierement appliquez à apprendre à tout le monde à former un Acte de Contrition, & à bien prononcer la forme du Bapteſme. Pour cela tous les matins ſans manquer, après la priere, on recite tout haut la formule de l'un & de l'autre. Nos Miſſionnaires ſe trouvent fort bien d'avoir introduit cet uſage. Les Chreſtiens baptiſent

chaque année un grand nombre de petits enfans des Gentils, quand ils les voyent prests d'expirer, & nous avons sujet de croire que l'habitude de s'exciter à la contrition est un remede bien salutaire aux Adultes, qui ont reçû le Baptesme, lorsqu'ils sont surpris ou qu'ils meurent dans les voyages loin des Eglises & des Missionnaires.

Il y a peu de jours qu'il ne se fasse des Confessions, des Communions & des Baptesmes. Voicy l'ordre qu'on y tient. Les premiers exercices du matin estant finis, le Pere ou le Catechiste pteparent en public à la Confession, ceux qui veulent se Confesser. Pendant que le Pere entend les Confessions, le Catechiste dispose au Baptesme ceux, qui doivent estre baptisez. Les Confessions

eſtant achevées, on fait les Baptesmes, à moins que les Confeſſions n'emportent trop de temps ; car ces jours-là on remettroit les Baptesmes à l'aprèsdinée. La Meſſe ſe dit enſuite, avant laquelle on prépare auſſi à la Communion ceux qui ſont jugez dignes d'en approcher : de ſorte que jamais les Fidelles ne ſe confeſſent, ni ne communient qu'on ne les inſtruiſe de nouveau, comme s'ils ne l'avoient point encore fait. Le reſte du jour depuis la Meſſe juſqu'au ſoir les Miſſionnaires font le Catechiſme ou apprennent les prieres aux Catechumenes. Au coucher du ſoleil, on vient à la priere du ſoir, qui n'eſt pas moins longue que celle du matin, on y fait l'examen de conſcience, on y recite chaque jour à deux chœurs la troiſiéme Partie du Roſaire,

Rosaire, ajoustant à la fin de chaque dixaine une priere particuliere à l'honneur d'un des Mysteres de la très Sainte Vierge. On finit par le *Salve Regina*, qui chaque jour est suivi d'une exhortation ou d'une instruction que le Pere fait sur quelqu'un des devoirs de la vie chrestienne, ou si le Pere est absent, le Catechiste lit un Chapitre de quelqu'un des Livres que les Missionnaires ont composez.

L'exercice des Dimanches est à peu près semblable, excepté que le peuple estant plus nombreux, on multiplie plusieurs fois les mesmes exercices, & que le travail est beaucoup plus grand. Ce n'est que vers le midy qu'on dit la Messe à cause des Confessions. Le Prestre montant à l'Autel, on lit une courte methode pour assister avec

fruit au ſacrifice. Enſuite on chante des Cantiques au ſon des inſtrumens juſqu'au temps de la Communion qu'on recite tout haut les Actes que doivent faire ceux qui reçoivent Jeſus-Chriſt. Pendant que le Celebrant ſe deſhabille, qu'il fait l'action de graces, & qu'il ſe recüeille un moment pour la Prédication, qu'on ne manque jamais de faire les Dimanches, on repete encore tout haut les principales prieres du Chreſtien & l'abregé de la doctrine du ſalut. Le Pere monte en chaire qui eſt placée ordinairement à la porte de l'Egliſe, afin qu'on l'entende & dedans & dehors. Ainſi il eſt toûjours deux ou trois heures après midy avant qu'on ſe retire.

Il paroiſt qu'après un travail auſſi violent que celuy-là dans un climat brûlant, un repas de ris

& d'herbes cuites à l'eau ſans pain, ſans vin, ſans chair, ſans poiſſon, n'eſt gueres capable de ſoûtenir ni de fortifier un homme, qui outre ce que je viens d'expliquer, a ſouvent confeſſé près de la moitié de la nuit. Encore ne prend-on gueres en repos ce peu de nourriture : car il faut quitter preſque auſſi-tôt, pour aller adminiſtrer le Bapteſme, qui ſe donne à bien plus de monde les Feſtes que les jours ouvriers; mais Dieu y ſupplée par ſa bonté, & nous fait trouver des forces. Je ne vous parle point d'un travail qu'on peut regarder comme un caſuel, quoyqu'il ſoit ſouvent de tous les jours & de toutes les heures du jour : c'eſt de prévenir les querelles, de reconcilier les ennemis, d'accorder les differens, de répondre à des doutes de conſcience, de vi-

ſiter les malades, d'examiner les empêchemens des Mariages & d'en relever quand on le peut. Ce dernier point nous embarraſſe ſouvent, à cauſe d'une infinité de coûtumes de ce Pays, differentes des noſtres, & auſquelles il faut avoir de grands égards. Au milieu de tant d'occupations, ce ſont les Confeſſions qui nous accablent. En cinq mois que j'ay demeuré à *Aour*, il n'y a eu que trois ou quatre jours où nous n'en ayons point eu à entendre, & il eſt aſſez ordinaire que dans la ſuite de tant d'exercices differens la nuit vienne, ſans que nous ayons pû trouver un moment pour reciter nôtre Breviaire; de ſorte que dans l'accablement où l'on ſe trouve, il faut encore dérober au ſommeil le temps neceſſaire pour prier Dieu.

Mais je puis vous asseurer que les exercices , dont je viens de parler , ne sont pourtant rien encore, en comparaison de ceux des Festes les plus solemnelles. Je fus témoin de ce qui se passa le jour de l'Assomption de Nôtre-Dame derniere. Les Chrestiens se rendirent à *Aour* plusieurs jours auparavant pour se confesser : car le jour de la solemnité on ne pourroit contenter qu'une très-petite partie de ceux qui veulent faire leurs devotions. On commença donc huit jours avant la Feste à se préparer à la passer saintement. Chaque jour on fit sur le mystére & sur une des principales vertus de la sainte Vierge, un Sermon qui estoit suivi de prieres & d'autres exercices de pieté. Plusieurs jeûnerent pendant les huit jours , & quelques-uns ne

mangerent que des herbes. On chanta tous les jours des Cantiques à l'honneur de la Mere de Dieu, & l'on diſpoſa un grand nombre de Catechumenes à recevoir ce jour-là le ſaint Bapteſme. Comme la perſécution arrivée dans une Province éloignée avoit obligé deux de nos Peres à ſe retirer à *Aour*, nous nous trouvâmes quatre Miſſionnaires, qui fûmes ſi occupez pendant tout ce temps-là, qu'à peine pûmes-nous fournir aux penitens qui ſe preſentoient. Le jour de la Feſte nous chantâmes une grand' Meſſe. Il n'eſt pas poſſible d'exprimer quelle eſt la joye & la devotion qu'ont ces Peuples, de nous voir officier ſolemnellement. La Meſſe fut precedée & ſuivie de deux Proceſſions, qui ne ſe firent pas avec moins d'appareil. La multitude

des Chrêtiens & des Gentils,qui y aſſiſterent , fut innombrable. Il eſtoit plus de trois heures aprèsmidy, quand la ceremonie fut achevée.

J'eus le bonheur d'adminiſtrer le Bapteſme ce jour-là à ſoixante & dix-huit perſonnes.Il en reſtoit encore cent trente-ſept à baptiſer que je remis au lendemain. Je fus ſi fatigué du travail de ces deux jours-là , de la prononciation des prieres & des Onctions , des ſignes de Croix, de l'infuſion de l'eau, qu'il m'avoit fallu recommencer tant de fois, que je puis dire ſans exaggeration qu'il me falloit ſoûtenir les bras ſur la fin, & que je n'avois preſque plus de voix pour prononcer les paroles Sacramentales & les Oraiſons du Rituel. Ce qu'il y a de conſolant pour nous , c'eſt que nous ne cele-

brons aucune Feste avec cet appareil, qu'elle ne soit suivie de la conversion de plusieurs Idolâtres. Ainsi on regarde peu à la peine, par l'esperance qu'on a de faire connoistre la Religion à une multitude de gens qui viennent là par curiosité, dont il y en a toujours quelques-uns, qui se laissent gagner.

La tranquilité avec laquelle vous voyez que nous faisons nos fonctions, n'empêche pas que nous n'ayons de frequentes allarmes, & que nous ne soyons chaque jour à la veille de quelque persecution. Pendant le peu de séjour que j'ay fait à *Aour*, nous nous sommes trouvez trois fois sur le point de prendre la fuite, & de nous retirer dans les bois où l'on avoit déja porté ce que nous avions de plus précieux, c'est-à-dire, les Ornemens

de l'Eglise & nos Livres. Mais après beaucoup de travail l'esperance du martyre est tout ce qui doit flatter un Missionnaire. Et en attendant cette grace, si Dieu nous en jugeoit dignes, nous ne manquons pas d'occasions de souffrir pour nous y préparer.

J'avois oüi dire, & je m'estois bien attendu avant que de venir icy qu'on n'y trouvoit ni pain, ni viande, ni œufs, ni poisson, ni vin que celui dont on use à la Messe : mais je vous dirai naturellement que ce que j'ay veu est toute autre chose encore que ce que je m'estois figuré. On ne boit que de l'eau, qui est souvent très-bourbeuse, & qui jamais n'est bien pure, estant puisée dans des estangs, où les hommes & les animaux se lavent tous les jours. On ne man-

ge que des herbes & des legumes, le gouſt en eſt inſipide ou ſi amer, que rien dans nos racines d'Europe n'en approche. Il faut y eſtre accoûtumé dès l'enfance pour en pouvoir manger ſans dégouſt. Je me ſouviens à cette occaſion d'un mot que dit fort agréablement un Miſſionnaire nouvellement arrivé. On luy demanda ce qu'il penſoit des herbes qu'on luy ſervoit. *J'avois crû juſqu'à preſent*, répondit-il en riant, *qu'il n'y avoit que les animaux qui euſſent du fiel; mais je vois que dans ce Pays les herbes meſme & les légumes n'en manquent pas*. Il nous eſt permis de nous ſervir de beurre pour les aſſaiſonner, mais ceux qui nous les préparent (car ce ſeroit déshonorer le Miniſtere au jugement des Indiens, que de nous faire nous-mêmes à manger);

ceux, dis-je, qui nous les préparent, le font si mal, que c'est toujours une vraye mortification pour nous que de manger. D'ailleurs le ris, qui sert de pain, estant cuit dans l'eau simple, oste le goust qu'il pourroit y avoir. On croit dans les commencemens qu'avec un peu de courage on s'accoûtumera à cette nourriture, toute insipide qu'elle est; mais l'estomach en prend peu à peu une si grande horreur que ce n'est que par pure necessité, qu'on se résout à manger. Les fruits sont si rares qu'on regarde comme un regal d'avoir pour sa collation quelque rave ou quelque petit concombre. Il nous est souvent arrivé au Pere Bouchet & à moy de n'avoir le soir, les jours mesmes que nous ne jeûnions pas, qu'un méchant morceau de ga-

lette cuite ſur la braiſe & à demi brulée.

Les peines d'eſprit paſſent ſouvent de beaucoup cellesdu corps. Ce que ſaint Paul appelloit la ſollicitude des Egliſes, ſe fait ſentir icy d'une maniere bien vive. Apprendre que les Temples du vray Dieu ſont abbatus ou brulez, les Fidéles mis en priſon ou tourmentez avec danger de perdre la Foi ; les Bourgades Chreſtiennes ravagées ou détruites par les guerres continuelles que ſe font les *Rajas* & les petits Princes, à qui le Roy de Maduré laiſſe vuider leurs querelles particulieres par les armes ; voir ceux ſur qui l'on croyoit pouvoir compter, tomber dans une apoſtaſie honteuſe, ou retourner à l'Idolatrie, après avoir été long-temps Catechumenes ; & les Catechiſtes enfin eſtre quel-

quefois les premiers à ſcandaliſer le peuple par leurs mauvais exemples, ou à troubler par entêtement & opiniâtreté les Miſſionnaires dans l'exercice de leur Miniſtere, ſans qu'on oſe les punir, pour ne pas attirer à toute la Miſſion une cruelle perſecution, ſont des peines que l'on ſouffre ſouvent ici. Peut-on voir de telles foibleſſes, ſans en eſtre affoibli ſoi-même, au ſens que le dit l'Apôtre des Nations; & eſtre témoin de tels ſcandales ſans en avoir une vive douleur?

Ajoûtez la ſolitude affreuſe dans une Miſſion éloignée pour l'ordinaire de toute connoiſſance, nulle ſocieté qu'avec des gens ſans agrément & ſans politeſſe, un ceremonial le plus embarraſſant & le plus ridicule preſque en tout qu'on puiſſe imaginer; la privation durant les

années entieres de tous les secours ſpirituels qu'on ne peut recevoir que par le miniſtere d'autruy, la communication des lettre très-rare & très-difficile par la crainte d'eſtre reconnus pour Européans, ou de donner quelque ſoupçon, ſi l'on nous ſçavoit en commerce avec les Portugais & les autres Européans de la Coſte, & d'attirer enſuite ſur nous des perſecutions comme il eſt arrivé plus d'une fois. Au milieu de tout cela on gagne beaucoup d'ames à Jeſus-Chriſt, & comme j'ay dit, l'on conſidere tout cela comme une préparation au martyre. On n'en ſçauroit trop acheter la grace: voilà ce qui ſoûtient.

Pendant le temps que j'ay demeuré à *Aour*, le Pere Bouchet a eſté preſque toûjours incommodé, ce qui m'a obligé de me

charger du ſoin des malades pour leur adminiſtrer les Sacremens. On n'attend pas icy à l'extremité, pour appeller un Confeſſeur : avant qu'il y ait du danger, on nous envoye chercher d'une, de deux & de trois journées, d'où il arrive ſouvent que le mal n'ayant point eu de ſuite, nous trouvons à noſtre arrivée le malade en parfaite ſanté. Outre ces voyages, qui ont eſté aſſez frequens, j'ay fait la viſite de toutes les Egliſes de la dépendance d'*Aour*. J'arreſtai près d'un mois à *Coulmeni*. C'eſt une groſſe Bourgade, où il y a une belle Egliſe, fondée par un fervent Chreſtien nommé *Chinapen*. Cet homme eſtant encore jeune, rencontra par hazard un Catechiſte, qui expliquoit la doctrine chreſtienne à quelques Neophytes, il

y prit gouſt, & ſe trouvant bien-toſt inſtruit, il demanda le Bapteſme. On le lui differa dans la crainte que ſes parens ne le perveriſſent; mais il fallut enfin ceder à ſa ferveur. Après qu'il fut baptiſé, il eut à ſouffrir de grandes perſecutions de ſa famille & de ſes voiſins, eſtant le ſeul de la Bourgade qui fuſt Chreſtien. Loin de ſe rendre à leurs inſtances, il travailla ſi utilement qu'il gagna pluſieurs de ſes compatriotes & toute ſa famille, qui eſtoit nombreuſe. Il baſtit d'abord une petite Chapelle, & enſuite une grande Egliſe, où s'aſſemblerent pendant mon ſéjour diverſes troupes de Chreſtiens des lieux circonvoiſins, & entr'autres de *Chirangam*, qui n'eſt éloigné de *Coulmeni* que d'environ quatre lieuës.

Le *Chirangam* eſt une Iſle que

forme le fleuve *Caveri* vis-à-vis de la Ville de *Trichcrapali*, Capitale du Royaume. C'est un lieu des plus fameux, qui soient dans l'Inde. Il y a un Temple entouré de sept enceintes de murailles, qui passe pour le plus saint de tout le Pays. Ainsi il ne faut pas s'estonner que les Habitans de cette Isle soient plus superstitieux & plus obstinez que les autres dans l'Idolâtrie. Il n'y a que peu d'années que la Foy a commencé d'y penetrer, & que le Pere Bouchet y a fait élever une petite Eglise. Les Chrestiens au nombre d'environ quatre-vingt ont coûtume de s'y assembler au son d'une clochette, ce qui chagrine fort les Prestres du Temple voisin. Ils ont souvent tenté de brûler le petit édifice, mais Dieu n'a pas permis qu'ils soient encore

venu à bout d'executer leur mauvais deſſein.

En ſortant de *Coulmeni*, où j'eus la conſolation de baptiſer en un mois trente & un Catechumenes, je paſſai par le village d'*Adatura*; j'y confeſſai & communiai ceux, qui n'avoient pû venir à *Coulmeni*, & je me rendis à *Aour*, où le Pere Bouchet de ſon coſté avoit baptiſé en mon abſence quarante-trois perſonnes. Le lendemain m'entretenant avec ce ſaint Miſſionnaire, je lui diſois que par la miſericorde de Noſtre-Seigneur, il me ſembloit que noſtre Miſſion joüiſſoit d'un aſſez grande paix. *Helas, mon cher Pere*, me répondit-il, *le calme trop grand eſt toûjours icy la marque de quelque prochaine tempeſte. Vous l'éprouverez.* En effet, dès ce ſoir-là meſme nous receuſmes deux

nouvelles, qui nous affligerent beaucoup. La premiere fut l'embrasement de l'Eglise de *Calpaleam*, la plus belle de la Mission après celle d'*Aour*. Elle avoit esté brûlée par un parti de Cavalerie du Roy de *Tanjaour*, qui estant en guerre avec celui de Maduré, désoloit la campagne, & ravageoit tout ce qu'il rencontroit.

L'autre nouvelle plus triste encore, fut l'emprisonnement du Pere Borghese, qu'on avoit enlevé de sa maison & mené au Gouverneur General des Provinces Meridionales de ce Royaume. Il y avoit long-temps qu'on le menaçoit de cette insulte, mais il s'observoit, & sans donner aucune prise à ses ennemis, il continuoit ses exercices à l'ordinaire, & convertissoit un grand nombre d'Idolâtres, sur tout de

la Caſte des *Chanes*, qui ont ſoin des Palmiers. Un Gentil proche parent de celuy qui avoit excité contre le Pere Bernard de Saa la perſecution, dont j'ai parlé au commencement de ma Lettre, & peut-eſtre meſme à ſon inſtance, alla trouver le Gouverneur, & lui promit deux mille écus, s'il vouloit faire arreſter le Pere. Le Gouverneur gagné, donna l'ordre que l'on ſouhaittoit, mais il traita le Pere Borgheſe avec bien plus d'humanité, qu'on n'avoit fait le Pere Bernard de Saa. Car il défendit qu'on luy fiſt aucune violence, peut-eſtre par reſpect pour la haute réputation de ſcience & de vertu, que le Pere s'eſtoit acquiſe depuis pluſieurs années dans ſa Province.

Dès que nous ſceuſmes cette

nouvelle , le Pere Bouchet envoya ſes Catechiſtes à la Cour demander au Prince Regent la liberté du Serviteur de Dieu : mais comme ils ne rapportoient pas de réponſe, le Pere Bouchet crut devoir aller en perſonne ſolliciter la délivrance de ſon frere. L'affaire eſtoit difficile, il s'agiſſoit d'arracher un Priſonnier des mains d'un Gouverneur, qui par malheur ſe trouvoit eſtre propre Gendre du Prince Regent , & de le délivrer d'un Tribunal , dont il eſt inoüi qu'aucun ait eſté élargi, ſans payer une groſſe ſomme , qu'il ne nous eſtoit ni expedient ni poſſible de conſigner. Mais Dieu , qui conduiſoit l'affaire ; donna au Pere Bouchet d'autres moyens de réüſſir. Le Gendre du Prince Regent , ayant eſté demis de ſon Gouvernement , je

ne ſçai pourquoy, huit jours préciſément après avoir fait arreſter le Pere Borgheſe, il vint à la Cour implorer l'aſſiſtance de ſes Patrons, & taſcher de ſe faire rétablir. L'Ambaſſadeur d'un Prince tributaire de *Maduré*, qui avoit beaucoup de credit à la Cour, & qui eſtimoit & protegeoit les Chreſtiens, prit leur défenſe & demanda au Gouverneur la délivrance du Pere Borgheſe. Le Gouverneur, eſperant à ſon tour quelques bons offices de l'Ambaſſadeur, la luy promit, & écrivit en effet deux ou trois fois ſur ce ſujet au Lieutenant de la Province. Mais celui-cy, qui ne redoutoit peut-eſtre gueres l'autorité d'un homme dépoſſedé, loin d'executer ſes ordres, menaçoit tous les jours le Pere de le tourmenter, s'il ne ſe rachetoit prompte-

ment à prix d'argent. Il fit mesme étaler en sa presence les instrumens de plusieurs supplices: mais le Pere sans s'étonner, disoit en soûriant que ces instrumens n'estoient propres qu'à tourmenter des enfans, & qu'en quittant son Pays pour venir annoncer l'Evangile aux Peuples de Maduré, il s'estoit resolu à en souffrir, s'il falloit, beaucoup d'autres. *Nous verrons*, reprit le Lieutenant, *si vos disciples seront aussi fiers que vous, ou si vous n'aurez point compassion d'eux.* Et faisant prendre un des Catechistes, il ordonna qu'on luy disloquast tous les os. Ce Catechiste sans attendre ce que son Maistre répondroit: *Remercions Dieu, mon cher Pere*, s'écria-t-il, en se jettant à ses pieds, *de la grace qu'il me fait: C'est maintenant que je commence à estre*

veritablement vostre disciple. Nous n'avons commis d'autres crimes que de faire connoistre Dieu, & de porter les hommes à l'adorer & à le servir. Je m'estime heureux de souffrir pour une si bonne cause. Ne craignez pas que je recule, ni que je fasse rien d'indigne d'un Chrestien. Donnez-moi seulement vostre benediction, & me voilà prest de tout souffrir. Le Pere fut attendri, & le Lieutenant avec ceux de sa suite frappé d'étonnement en demeura-là, & n'osa pas aller plus avant.

Cependant le Prince Regent restablit son Gendre dans son Gouvernement, & luy ordonna à la priere du Pere Bouchet, d'escrire de sa part au Lieutenant, non-seulement de mettre incessamment le Pere Borghese & ses Catechistes en liberté, mais encore de restituer tout ce qu'on

qu'on leur avoit enlevé. Puis le regardant d'un œil ſevere : *N'avez-vous point de honte*, ajoûta-t-il, *de perſecuter un Etranger, qui ne vous fait aucun mal, & qui eſt venu de ſi loin faire penitence en ce Pays-cy : qu'on execute mes ordres, & que je n'entende plus parler de cette affaire.* Ces paroles & le ton de Maiſtre, dont elles furent prononcées, eurent avec un peu de temps, l'effet qu'on en devoit attendre. Le Lieutenant parut vouloir obeïr ; mais avant que de délivrer le Pere, il lui repréſenta que jamais priſonnier, quelque puiſſant qu'il fuſt, n'avoit eſté traité avec plus de reſpect que lui, & que tant d'égards meritoient bien quelque petite ſomme au moins par reconnoiſſance. *Seigneur*, dit le Pere, *je ne vous ſuis obligé que de m'avoir fait*

souffrir quelque chose pour ma Religion, & ce service ne sçauroit se payer avec de l'argent. Si vous me croyez coupable pour avoir annoncé la loy du vray Dieu, je suis encore entre vos mains, voilà ma teste, il me sera très-glorieux de la donner pour une si bonne cause, mais il me seroit honteux de donner la moindre chose pour ma délivrance.

On admira plus que jamais la fermeté du Docteur Etranger, & on le laissa sortir après quarante jours de prison. Mais comme si l'on s'en estoit repenti, à peine estoit-il à un quart de lieuë de la Ville qu'on l'envoya reprendre, & qu'on fit encore des tentatives pour tirer quelque chose de luy. Les habitans indignez qu'on revinst tant de fois à la charge crioient hautement que la famine, dont

ils estoient menacez, ne venoit que de la colere du Dieu des Chrestiens, qui suspendoit les pluyes, & les empeschoit de tomber, pour venger l'innocence de ses Docteurs. Cependant il fallut encore comparoistre devant le Lieutenant : c'estoit toûjours de l'argent qu'on vouloit, à moins que le Missionnaire par un écrit signé de sa main, ne s'obligeast à ne plus prescher l'Evangile ; *Car ceux qui vous ont fait arrester*, ajousta sans déguisement le Lieutenant, *refusent de payer la somme qu'ils ont promise, si l'on n'obtient cela de vous.*

Vous me connoissez bien mal, Seigneur, luy repartit le Pere : *Croyez-vous que j'aye quitté mon Pays, & tout ce que j'avois de plus cher au monde ; que je sois venu prescher icy la Loy du vray*

Dieu, & que je l'aye preschée depuis tant d'années, pour garder maintenant le silence. Je vous déclare que bien loin de signer ce qu'on me demande, j'employerai plus que jamais ce qui me reste de vie & de force à faire de nouveaux disciples au Dieu du Ciel. Les Gentils s'entreregardoient, & se disoient les uns aux autres que cet homme estoit un rocher, au pied duquel toutes les paroles & les menaces n'estoient que de foibles ondes, qui venoient se briser. Le Lieutenant remit donc pour la seconde fois le Pere en liberté, & comme dès le lendemain il plût si abondamment, que les estangs en furent remplis & les campagnes inondées, les Idolâtres ne manquerent pas de dire que la secheresse, qui avoit desolé si long-temps le Pays, n'avoit pû estre, comme

ils l'avoient jugé, qu'un chaſtiment de l'injuſte détention du Pere Borgheſe & de ſes Catechiſtes.

Il arrive icy d'autres marques bien plus ſenſibles de la protection que Dieu donne à la ſainte Religion que nous annonçons. Il n'eſt pas croyable combien le Bapteſme y produit d'effets miraculeux. On m'apporta à la Feſte de l'Aſſomption un enfant de ſix à ſept ans tourmenté du démon, qui le faiſoit tomber preſque continuellement dans des convulſions tout-à-fait étranges. Lorſque je voulus le baptiſer les convulſions augmenterent d'une maniere ſi violente que le Pere Bouchet fut obligé de le prendre entre ſes bras, & de le tenir de toutes ſes forces: mais à peine avois-je verſé l'eau ſur ſa teſte, que par la vertu du

Sacrement, il se trouva parfaitement délivré, sans que depuis ce temps-là il ait paru dans luy la moindre marque de possession. Il estoit d'un Village où il n'y avoit que sa Mere qui fut baptisée. Les Idolâtres du lieu témoins de la possession ou de la maladie de cet enfant pendant plus de deux ans, le voyant revenir de l'Eglise des Chrestiens si parfaitement gueri, conçûrent une si haute idée de nostre sainte Religion, que quinze ou vingt resolurent de l'embrasser. Ils demanderent qu'on leur envoyast quelqu'un pour les instruire. Tous nos Catechistes étoient dispersez de côté & d'autre, & il ne restoit que celui qui est attaché au service de cette Eglise: on le leur envoya. Il les presche actuellement, & ils l'écoutent avec beaucoup de ferveur & de docilité.

Voilà, Mon cher Pere, de ces occasions précieuses où faute d'avoir assez de Catechistes, nous sommes exposez à manquer l'œuvre de Dieu & la conversion de toute une Bourgade. D'y aller nous mesmes, il ne seroit pas quelquefois expedient; car outre que nous sommes en trop petit nombre, & que nostre presence est necessaire à l'Eglise pour l'administration des Sacremens, la couleur de nostre visage nous trahiroit, & pourroit donner horreur pour toûjours de la Religion que nous annonçons. Les Catechistes nous déchargent de beaucoup de travail, & préviennent les esprits en nostre faveur. On nous passe ensuite plus aisément les difficultez que nostre air étranger fait naistre dans les esprits. Enfin l'experience de près d'un

ſiécle nous a appris que toutes les premieres ébauches des converſions doivent ſe faire par les Catechiſtes; & c'eſt pour cela que dans toutes nos lettres vous nous voïez faire tant d'inſtances pour en avoir un plus grand nombre. C'eſt une des plus groſſes dépenſes que vous faſſiez pour nous, quoyque leur penſion n'aille pas au de-là de cinq ou ſix piſtoles pour chacun : mais n'y ayez pas de regret, & faites bien comprendre aux perſonnes genereuſes, qui nous aident de leurs charitez, que c'eſt de l'argent, qui produit au centuple, & que de toutes les bonnes œuvres qu'on peut entreprendre pour le ſervice du prochain, il n'en eſt point de plus meritoire.

Le Pere Bouchet a ordinairement une douzaine de Catechiſtes; c'eſt peu pour trente Egliſes,

dont il a ſoin. Pour les bien deſſervir, il faudroit que chaque Egliſe euſt ſon Catechiſte. J'ay eſté témoin que pluſieurs Gentils eſtant venus nous demander à être inſtruits, il a fallu faute de ſecours les remettre à un autre temps. Dans cet intervalle les bons deſirs paſſent, & ſouvent ils ne reviennent plus. Au defaut des Catechiſtes, on engage les plus fervens Chreſtiens, & les moins groſſiers à en faire l'office dans leurs Villages. Un enfant de neuf à dix ans ans le fait actuellement dans le ſien. Sa converſion a quelque choſe de merveilleux. Il eut envie d'eſtre baptiſé. Pour executer ce deſſein, il alloit trouver tous les jours en ſecret dans les champs un Berger Chreſtien, qui l'inſtruiſoit en gardant ſes troupeaux. Il apprit du Berger les

Commandemens de Dieu & les prieres des Chreſtiens ; après quoy il preſſa ſon Pere, ſa Mere & ſa Sœur, de vouloir les apprendre de luy. D'abord on le traitoit d'enfant, mais il réïtera ſi ſouvent & ſi vivement ſes inſtances, qu'on commença à l'écouter. Quand il voyoit qu'on vouloit offrir quelque ſacrifice aux Idoles, il menaçoit de tout briſer. Comme c'eſtoit un Fils unique, & qu'il eſtoit tendrement aimé, on n'oſoit le contredire, on quittoit tout ou bien on attendoit qu'il fuſt abſent de la maiſon. Enfin cet admirable enfant n'a eu aucun repos qu'il n'ait perſuadé au Pere, à la Mere, à la Sœur de ſe faire tous trois Chreſtiens.

Le petit Prince ſur les terres duquel cette famille demeure, ayant appris qu'ils ſe diſpoſoient

à recevoir le Baptesme, en fit un jour des reproches au Pere, qui l'estoit allé voir, disant que ceux qui embrassoient la Loy des Chrestiens ne vivoient pas long-temps ; & pour preuve de cela, qu'une femme Chrestienne estoit morte depuis fort peu de jours. Le discours du Prince frappa cet homme encore foible dans la Foy, & estant retourné tout triste dans sa maison, il redit à sa famille ce que le Prince venoit de luy raconter. L'enfant prit la parole : *Je m'étonne, mon Pere*, lui dit-il, *que vous n'ayez demandé un écrit, par lequel le Prince vous garentist de la mort, pourveu que vous demeurassiez Infidelle. Est-ce que les Chrestiens ne vivent pas aussi long-temps que les Gentils ? Où est-ce que les Gentils ne meurent pas aussi-bien que les Chrestiens ? Le Prince mes-*

me n'a-t il pas perdu depuis quatre jours ſa femme, qui eſtoit Idolâtre ? Gardez-vous donc bien, mon cher Pere, de vous laiſſer ainſi ſurprendre.

Ces paroles dignes de ſortir, non de la bouche d'un enfant de neuf à dix ans, mais d'un Miſſionnaire experimenté, toucherent ſi vivement ce pauvre Pere, qu'il vint peu de jours après avec toute ſa famille demander à eſtre inſtruit & baptiſé. Je fus ſur tout charmé des airs, de la candeur, & de l'eſprit de l'enfant, qui a une douceur d'Ange, & la plus heureuſe phyſionomie que j'aye jamais vûë. Son Pere ſouhaiteroit fort qu'il appriſt à lire & à écrire : mais il ne ſçauroit l'obtenir. *Si je ſçai lire & écrire*, dit l'Enfant, *l'on me mettra dans quelque employ, où je ſerai exposé à faire tous*

les jours des pechez, qui m'empeścheront d'aller au Ciel ; au lieu que si je ne sçais rien, je resterai à la maison, où je ne m'occuperai qu'à travailler & qu'à prier Dieu. C'est la réponse que je lui ay entendu faire moy-même, lorsque je le pressois de s'attacher à l'estude, admirant à cet âge la force des lumieres de la grace, qui sans doute en fera un jour un des plus fervens appuis de cette Eglise naissante.

Je n'admirai pas moins la réponse que me fit une femme baptisée depuis peu d'années par le Pere Bouchet. Ce Pere passoit un jour par un Village de Gentils, cette femme venoit de perdre son mari qu'elle aimoit tendrement, & dans l'excez de sa douleur, poussant des cris lamentables, elle vouloit absolument se brûler avec le corps du

défunt. Le Pere, qui entendit ses gemissemens de fort loin, envoya un de ses Catechistes sçavoir quelle en estoit la cause. L'ayant apprise il alla à la maison de la Veuve, où estoient tous ses parens assemblez, qui ne pouvoient luy persuader de vivre. Le Pere fut plus heureux, car non-seulement il la détourna de se jetter dans le bucher de son mari; mais à l'occasion de ces flammes passageres, il lui parla si fortement des veritez de l'autre vie, & sur tout du feu d'enfer, que saisie de crainte, elle changea la resolution qu'elle avoit prise de se brûler toute vive, en celle de se faire Chrestienne pour éviter les peines éternelles de l'enfer. Depuis son baptesme elle a toûjours esté très-fervente, & quoyque fort éloignée de l'Eglise,

elle y vient souvent faire sa priere. Un jour donc qu'elle me racontoit sa conversion, & que je lui faisois faire quelques reflexions sur le malheur éternel qu'elle avoit évité : *Il est vray*, *mon Pere*, me répondit-elle d'un air gay & content, *que Dieu m'a délivrée de l'enfer par sa misericorde, & je l'en remercie tous les jours ; mais je ne laisse pas de souffrir en cette vie les peines du Purgatoire pour la satisfaction de mes pechez* : Et disant ces paroles elle me montra ses mains, qui estoient fort enflées & crevées en plusieurs endroits, par la violence du travail ; car depuis la mort de son mari, de riche qu'elle estoit, estant tombée dans la pauvreté, elle est obligée de gagner sa vie à piler du ris. Je luy dis pour la consoler que le partage des Chrestiens devoit être

la peine & l'affliction ; qu'on n'alloit au Ciel que par la voye des souffrances, que Jesus-Christ nous a tracée ; qu'elle avoit raison d'appeller son travail son Purgatoire, & que si elle l'offroit bien à Dieu, il luy tiendroit lieu de celui de l'autre vie, qui est incomparablement plus rigoureux, & lui procureroit une gloire prompte & un repos éternel. Elle me remercia & me parut fort consolée.

Ce que le Pere Simon Carvalho m'a raconté d'un Catechumene a quelque chose de plus surprenant. Cet homme natif de *Tanjaour* Capitale du Royaume de mesme nom, avoit fait bastir un Temple d'Idoles, dans l'esperance de devenir fort heureux : mais voyant que son bonheur ne croissoit pas, à proportion que le Temple s'a-

vançoit, il se dégousta, perdit la confiance qu'il avoit en ses Idoles, & ayant entendu parler de *Vastou*, qui en langue *Tamul*, signifie *l'Estre Souverain* ou *la premiere & suprême cause de toutes choses*, il se mit en teste de connoistre *Vastou*, & de lui parler. De tous les moyens qu'il imagina, il crut que le plus efficace, pour meriter cet honneur, estoit de faire de longs jeûnes, & de se retirer du commerce & de la conversation des hommes. Pendant huit mois entiers qu'il vêcut en solitude, il perdit tout l'embonpoint qu'il avoit naturellement, & devint extrêmement maigre. Au bout de ces huit mois le Démon s'empara du corps de son frere, & commença à le tourmenter terriblement. Le Penitent surpris de voir qu'au lieu d'attirer *Vas-*

tou chez lui par ſes auſteritez, il y avoit attiré le Diable, interrompit ſa retraite, & viſita pendant pluſieurs jours quelques Temples d'Idoles, où il fit divers ſacrifices pour la délivrance de ſon frere poſſedé : mais ce fut en vain, juſqu'à ce qu'un jour, par je ne ſçai quelle inſpiration, il menaça le Diable que s'il ne ſe retiroit, il meneroit ſon frere à l'Egliſe des Chreſtiens. Depuis cette menace le Démon ſembla ſe retirer, & le frere du Penitent demeura tranquille, & ne donna plus aucune marque de poſſeſſion : mais il mourut quatre jours après.

Les Gentils, qui furent témoins de cette mort, ne manquerent pas de dire au Penitent que le Démon avoit oſté la vie à ſon frere pour le punir de ſa curioſité, & qu'il la lui oſteroit

à lui-même, s'il ne cessoit de chercher *Vastou*. Le Penitent méprisant leurs avis, rentra dans sa solitude, & continua encore pendant un an son silence & ses jeûnes rigoureux. Une nuit qu'il étoit éveillé, il oüit, sans voir personne, une voix distincte qui lui disoit; *Je suis Vastou que tu cherches, j'ay tué ton frere, & je te tuërai aussi dans huit jours.* Le Penitent fut terriblement effrayé; mais comme il avoit beaucoup d'esprit, & que Dieu vouloit l'éclairer, il fit cette judicieuse reflexion, que la voix qu'il avoit entenduë ne pouvoit estre celle de *Vastou; Car Vastou*, disoit-il, *est le souverain Estre, la cause & le principe de tout ce qui est, je cherche à le connoistre pour le servir, & pour l'adorer, cette recherche ne peut luy estre desagréable, & ce seroit sans raison qu'il*

auroit tué mon frere, & qu'il me menaceroit moi-même de me tuer. Ainsi il faut que ce soit le Diable, qui contrefait Vastou, & qui a osté la vie à mon frere. Sur cela il prit la résolution d'avoir recours au *Gourou* ou Docteur des Chrestiens, pour s'instruire de leur Loy, dont il avoit déja entendu parler; sans sçavoir qu'ils adorassent *Vastou.* Il alla trouver le Pere Simon Carvalho, qui est chargé de la Chrestienté de *Tanjaour.* Le Pere commença à l'instruire des Mysteres de nostre sainte Religion, & après l'avoir convaincu qu'elle seule rendoit à *Vastou* le culte, qui lui estoit dû, il le remit entre les mains d'un de ses Catechistes, pour luy apprendre les prieres de l'Eglise, & achever de l'instruire. Le Pere eust bien voulu se charger seul de l'ins-

ruction d'un homme que Dieu vouloit si visiblement sauver, mais il estoit alors accablé de travail, ayant en deux mois & demy baptisé plus de cinq cent Catechumenes, & confessé près de quatre mille personnes; quoique le feu de la guerre fust allumé de toutes parts dans ce Royaume.

Ce Pere, l'un des plus illustres & des plus zelez Ouvriers de cette Mission, & de la Province de Goa, où il passoit sans contredit pour le plus bel esprit qu'il y eust. Il y enseignoit la Theologie avec un grand applaudissement, n'ayant encore que trente & un an, & il estoit dès lors dans une si haute réputation de vertu, qu'on ne l'appelloit communément que le Saint Pere. Quoy qu'il s'occupast très-utilement au service

du prochain dans la ville & aux environs de Goa, il ſe ſentit vivement preſſé de ſe conſacrer à la Miſſion de Maduré. Il communiqua ſon deſſein aux Provinciaux des Provinces de Goa & de Malabar, & prit des meſures ſi juſtes avec eux, qu'il fut incorporé à la Miſſion de Maduré, avant meſme qu'on ſoupçonnaſt qu'il euſt envie de s'y conſacrer, & que perſonne puſt s'y oppoſer. Il y eſt un grand exemple de zele, de mortification, de charité, & de toutes les autres vertus propres d'un homme Apoſtolique. Pour moi je regarde comme un prodige qu'eſtant preſque toujours malade, il puiſſe ſoutenir les travaux immenſes de ſa Miſſion. Il eſt vray que dans la crainte qu'on a, qu'il n'y ſuccombe enfin, on a réſolu de m'envoyer prendre ſa

place au retour du voyage que je vais faire à Pondichery.

C'est une chose extraordinaire de voir la douleur, dont ce saint homme paroist saisi, quand il arrive des disgraces à quelqu'une de nos Eglises ; son zéle le dévore, comme autrefois le Prophete ; il a le cœur si serré qu'il ne peut prendre de nourriture, il est les deux & trois jours sans manger, il déperit à veuë d'œil. Ainsi on luy cache tout ce qu'on peut de traverses, dont le Démon ne manque pas de nous affliger. Mais Dieu paroist prendre plaisir à l'éprouver. Nul Missionnaire ne souffre plus de persécutions que luy dans le lieu où il travaille. Il n'y a qu'un an & demy qu'il eut la douleur de voir renverser une belle Eglise qu'il venoit de bastir. Elle estoit située entre la

ville de *Tanjaour*, & un fameux Temple d'Idoles. Les Preſtres, qui avoient la direction du Temple, l'avoient vûë s'élever avec un chagrin mortel, ils réſolurent de la détruire, & voicy l'artifice dont ils ſe ſervirent. Ils répandirent parmi le Peuple que les Dieux de leur Temple vouloient qu'on détruiſiſt l'Egliſe des *Brames* du Nord; (c'eſt le nom qu'on donne à nos Peres en ce Pays) autrement qu'ils abandonneroient leur demeure, *parce que quand il falloit aller au travers de l'air, de ce Temple à la ville de Tanjaour, ils trouvoient en chemin l'Egliſe de ces Etrangers, & que leur eſtant impoſſible de paſſer par deſſus, ils eſtoient contraints par une force inviſible de prendre un fort long détour, ce qui leur eſtoit tres-incommode & les fatiguoit beaucoup.* Quelque groſſieres

ſieres que fuſſent les plaintes de ces Dieux imaginaires, les Idolâtres y furent ſenſibles, ils s'aſſemblerent, & conclurent d'abbattre l'Egliſe ſous les auſpices d'un Miniſtre d'Etat, qu'ils avoient gagné, & qui étoit d'ailleurs grand ennemi de nôtre ſainte Religion.

Pendant que j'étois occupé à *Aour*, ſoit auprès des Chreſtiens, qui s'y rendent tous les jours en foule pour y faire leurs dévotions, ſoit auprès des Catechumenes qu'on y inſtruit ſans ceſſe, ſoit enfin auprès des Gentils que la beauté de nôtre Egliſe y attire, & à qui on taſche de rendre utile leur curioſité, le Pere Bouchet, qui étoit à *Tricherapali*, m'invita d'aller paſſer quelques jours avec lui. C'eſtoit, il y a quelques années, une affaire pour nous d'entrer dans cet-

te grande Ville, & nous n'y demeurions qu'avec inquiétude ; mais depuis que le Prince Regent a eu la bonté d'accorder ſa protection au Pere Bouchet, comme je vous l'ay raconté, nous y allons en plein jour teſte levée, & les gardes qui ſont aux portes, loin de nous faire aucune peine, nous ſaluent avec un très-grand reſpect. J'allai donc trouver le Pere Bouchet, & je traverſai une grande partie de la Ville, qui me parut extrêmement peuplée, mais mal baſtie, la pluſpart des maiſons n'eſtant que de terre & couvertes de paille. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait des gens aſſez puiſſans, qui pourroient en faire baſtir de belles & de ſolides ; mais ou leur avarice, ou la crainte de paroître riches les empeſche de ſe loger avec plus de propreté & de com-

moditez. Je trouvai le Pere Bouchet en parfaite ſainté, & j'eus la conſolation de voir auprès de lui un grand nombre de Chreſtiens diſtinguez par leur pieté & par leur zele. J'admirai ſur tout la ferveur d'une vertueuſe Veuve, qui dans le déſir qu'elle a de peupler le Ciel d'ames innocentes, s'eſt appliquée depuis quelques années à donner des remedes aux enfans, qui ſont malades. Comme ſes remedes ſont bons & ſes cures heureuſes, on l'envoye querir de toutes parts; ce qui lui donne la facilité de baptiſer un grand nombre d'enfans, lorſqu'elle les voit dans un danger évident de mort. Il n'eſt point d'année qu'elle n'en baptiſe au moins quatre cens. La benediction que Dieu lui donne, a fait naiſtre à quelques autres perſon-

nes de ſon ſexe l'envie de l'imiter, & il y en a preſentement deux ou trois qu'elle inſtruit elle-même de ſes ſecrets, pour leur donner accez par ce moyen dans toutes les maiſons, où il y a des enfans qu'on peut ſecourir. Les perſonnes, qui ont la charité de nous envoyer des remedes, ſeront bien-aiſes d'apprendre ce nouvel uſage que nous en faiſons.

Il y a encore à *Tricherapaly* un homme que ſa piété diſtingue beaucoup. C'eſt le premier Receveur du Domaine des Provinces Meridionales du Royaume. Sa converſion a couſté la vie à un de nos plus fervens Catechiſtes. Cet homme, eſtant encore Idolâtre, ne laiſſoit pas de vivre fort reguliérement ſelon ſa ſecte. Il obſervoit avec une exactitude ſcrupuleuſe toutes les

ſuperſtitions des Payens, & il ne manquoit jamais, au temps meſme le plus froid de l'année, d'aller tous les jours de grand matin à la riviere s'y plonger juſqu'au coû, & faire en cet état de longues priéres à ſes Dieux; ce que ces pauvres aveugles regardent comme une action très-méritoire. Le Catechiſte homme fort zelé, & qui connoiſſoit d'ailleurs combien le Receveur étoit régulier dans ſa conduite, reſolut de le gagner, à quelque prix que ce fut, perſuadé que ſi on le convertiſſoit à Jeſus-Chriſt, dans une Religion ſi ſainte, il deviendroit capable de tout. Pour trouver l'occaſion de l'aborder & de l'inſtruire, il entreprit d'aller comme luy, tous les matins à la riviere, où ſans ſe faire connoiſtre, mais prenant ſoin ſeulement de ſe laiſſer aper-

cevoir, retiré à l'écart, il se plongeoit dans l'eau, & offroit au vray Dieu avec de ferventes priéres la mortification d'un bain si long, & auquel il n'étoit pas accoûtumé, pour la conversion d'une ame, qui se faisoit ainsi tous les jours la victime du Démon. Il continua plusieurs jours ce pénible exercice, jusqu'à ce que le Gentil étonné de voir son assiduité à venir se laver, & ne croyant pas qu'un autre que lui pust tenir contre le froid qu'il faisoit alors, eut la curiosité de sçavoir qui étoit cet homme, & quelle dévotion l'amenoit. Le Catechiste qui n'attendoit que cet heureux moment, lui dit: *Ce n'est pas à des Dieux sourds & impuissans comme les vostres, que j'adresse mes vœux, mais au Souverain Maistre du Ciel & de la Terre, au Créateur de toutes cho-*

ses, qui seul mérite le culte & l'adoration de tous les hommes. Les Dieux que vous adorez, outre qu'ils ne sçauroient vous faire ni bien ni mal, sont encore indignes d'estre regardez mesme comme des hommes, puisqu'ils ont vescu d'une maniere plus barbare, & plus impure que les bestes farouches, & les animaux les plus immondes. Il n'avançoit rien qu'il ne prouvast par des faits tirez des histoires authentiques du Pays, que le Gentil ne pouvoit revoquer en doute. Ce discours ne fit d'impression sur l'Idolâtre qu'autant qu'il falloit pour vouloir en sçavoir davantage. Il pria le Catechiste, qui ne cherchoit que cela, de vouloir l'instruire plus à fond de nostre Religion, & luy en expliquer les mystéres. Les jours suivans se passérent à l'explication de plusieurs points

particuliers, & à la lecture des Livres des Chreſtiens qui traitent de la grandeur de Dieu, & des fins dernieres de l'homme qu'on mit en parallelle avec les Livres des Idolâtres, où il ne ſe trouve que des infamies ou des impertinences & des fauſſetez viſibles. Les reflexions du Catechiſte furent ſi ſolides, & Dieu leur donna tant de force & tant d'onction, qu'il vint à bout enfin de ce qu'il avoit ſi ardemment deſiré ; mais il lui en coûta la vie : car les bains longs & frequens qu'il avoit pris dans un temps où le froid, quoique médiocre pour nous, & très-ſenſible par rapport aux Indiens, éteignirent en lui la chaleur naturelle. Il languit pluſieurs mois, & mourut enfin pénétré de joye d'avoir, à l'exemple de ſon divin Maiſtre, donné ſa vie pour

ſauver ſon prochain. Il fut fort regretté des Chrêtiens, mais ſur tout de notre Neophyte, qui étoit inconſolable de perdre ſon premier Maître en Jeſus-Chriſt, & d'avoir été la cauſe innocente de ſa mort. Il ne s'eſt point démenti depuis le moment de ſa converſion, & il n'a rien relâché de ſes jeûnes rigoureux & de ſes longues priéres : enſorte que la vie ſainte & exemplaire qu'il mene, anime & ſoûtient toute cette Chreſtienté.

A une des extremitez de *Tricherapaly*, il y a une Egliſe que le Pere Bouchet y a fait bâtir ſur les ruines d'un Pagode. On en avoit autrefois donné l'emplacement aux premiers Miſſionnaires de Maduré ; mais les guerres, qui ſont, comme j'ai dit, aſſez fréquentes en ces Eſtats, étant ſurvenuës, les Peres fu-

rent obligez de quitter la Ville, & d'aller se cacher dans les bois. Pendant leur absence un Idolâtre s'empara de l'emplacement, & y fit bâtir un petit Temple, qu'il remplit de Pagodes de toutes les grandeurs. Il n'y a que peu d'années que le Pere Bouchet s'est remis en possession de ce lieu, & qu'il a obligé le Prêtre des Idoles d'en sortir. Ce fut un spectacle bien glorieux à la Religion, & bien digne de compassion tout ensemble de voir les mouvemens inutiles que se donnoit ce pauvre homme pour enlever ses Dieux. Les Chrestiens le pressoient de déloger, & pour finir plus vîte, ils prénoient les Idoles, & les mettoient eux-mêmes par terre sans beaucoup de précaution. Plusieurs se trouvoient brisées, & il en ramassoit les morceaux

épars, pleurant à chaudes larmes, mais n'osant se plaindre, parce qu'on le faisoit sortir d'un lieu, qui ne lui appartenoit pas, & qu'il avoit usurpé. Le Temple fut abbatu, & sur ses ruines on bâtit une Eglise & une petite maison, qui sert à loger les Missionnaires.

Pendant le peu de temps que je fus à *Tricherapaly* avec le Pere Bouchet, nous ne laissasmes pas de baptiser une quarantaine de Catechumenes que nos Catechistes avoient instruits, & je retournai à *Aour*, pour y célébrer la Fête de saint François Xavier, & pour me disposer au voyage de Pondichery. Je suis sur le point de partir après avoir eu la consolation de baptiser à *Aour* & dans les succursales de sa dépendance environ six cens personnes en cinq mois que j'y

ay demeuré. Je me donnerai l'honneur de vous écrire ſitôt que je ſerai arrivé à Pondichery, & de vous rendre compte de mon voyage par la premiere occaſion qui ſe preſentera. En attendant je recommande nôtre chere Miſſion au zéle liberal de vos amis, & je vous prie de ne pas oublier en vos priéres,

MON REVEREND PERE,

Voſtre trés-humble & trés-obéïſſant ſerviteur, PIERRE MARTIN, Miſſionnaire de la Compagnie de JESUS.



LETTRE

DU PERE

TACHARD

SUPERIEUR DES MISSIONS de la Compagnie de JESUS, dans les Indes Orientales, à M. le Comte de Crecy.

A Pondichery le 4. de Fevrier 1703.



ONSIEUR,

Il eſt bien juſte que je vous faſſe part des premiers fruits de

nôtre Miſſion Françoiſe de *Carnate*, puiſque cet établiſſement ſi important pour la publication de l'Evangile, & pour la converſion de pluſieurs Nations, eſt une ſuite du zéle, de l'habileté & de la fermeté avec leſquelles vous nous avez conſervé par les Traitez de Paix le Fort & la Miſſion de Pondichery, d'où l'on envoye avec tant de bénédictions du Ciel des Ouvriers Evangeliques dans les Royaumes voiſins.

Après le débris de noſtre Miſſion de Siam, dont la perte vous fut ſi ſenſible, la plûpart de nos Peres ſe retirerent à Pondichery ſur la Coſte de *Coromandel*, où je les fus joindre après mon troiſiéme voyage en France. En voyant le grand nombre d'Idolâtres, qui nous environnoient à l'Oüeſt & au Nord,

nous fusmes touchez d'un véritable désir de travailler à leur conversion. Les grands progrez que les Jesuites Portugais avoient faits vers le Sud, où il avoient formé une Chrêtienté de près de deux cens mille ames, nous firent juger qu'en employant les mesmes moyens pour la conversion des Indiens situez au Nord de Pondichery, nous pourrions peut-être avec le temps obtenir de Notre-Seigneur les mêmes bénédictions. Pour y réussir, nous commençâmes par nous établir à Pondichery : mais les Hollandois nous en ayant chassez presque aussi-tôt que nous eusmes commencé à faire nos premieres fonctions dans l'Eglise que nous y avions bâtie, nos esperances alloient estre perduës sans ressource, si la Providence n'eust mis entre vos mains

la conclusion de la Paix generale. Ce fut, Monsieur, par vostre moyen que Pondichery fut rendu à la Royale Compagnie, & vous devinstes en même temps comme le Restaurateur de nostre Mission chancelante, dont vous étiez déja en tant de manieres le Bienfaicteur, comme de toutes nos autres Missions du Levant, des Indes Orientales & de la Chine.

Quand j'arrivai à Pondichery à mon cinquiéme voyage, je trouvai le Pere Mauduit, qui avoit déja commencé un établissement à trente ou quarante lieuës d'icy vers le Nord-Oüest, après avoir quitté la Mission de Maduré, où il avoit appris la langue & les coustumes du pays. Il étoit allé à *Carouvepondi*, où il cultivoit une centaine de Chrestiens qu'il avoit

baptisez depuis qu'il s'y estoit établi. Ce mesme Pere avoit fait divers voyages & diverses découvertes dans les Pays voisins, & sur tout vers le Nord-Oüest, où il avoit eu occasion d'annoncer l'Evangile à divers Peuples, & de baptiser quelques personnes. Pendant ces courses Apostoliques, il jetta les fondemens de l'Eglise de *Tarcolan*, autrefois le centre de l'Idolâtrie de *Carnate* & de l'Eglise de *Ponganour*, grande Ville & fort peuplée, éloignée de Pondichery d'environ cinquante lieuës, où il avoit eu le bonheur de conferer le Baptême à plus de quatre-vingt Idolâtres.

Avant que de partir de France cette derniere fois, j'avois obtenu de nostre Pere General que le Pere Bouchet revinst dans notre nouvelle Mission Françoi-

ſe. Ce Pere après la révolution de Siam avoit paſſé dans la Province de *Malabar*, & s'étoit conſacré à la Miſſion de Maduré, où Dieu avoit donné tant de benediction & de ſuccez à ſon zéle, qu'il avoit formé à *Aour* à quatre lieuës de la ville de *Tricherapaly*, qui eſt aujourd'huy la Capitale du Royaume, une Egliſe de plus de vingt mille Chreſtiens qu'il avoit baptiſez de ſa main. Dès que je lui eus ſignifié la volonté de nos Superieurs, il ſe mit en eſtat de quitter ſa Miſſion, & malgré les larmes & les inſtantes priéres de ſes chers Néophytes, il ſe mit en chemin. Cette ſéparation ſe fit avec des circonſtances, dont le ſeul recit m'a ſouvent tiré les larmes des yeux, & il eſt difficile de voir l'empreſſement, la tendreſſe & la douleur de tant de milliers

de fervens Chrestiens, sans en estre vivement touché. Cependant, il nous falloit necessairement un homme de son experience & de sa capacité pour donner à la nouvelle Mission de *Carnate* une forme convenable à nos desseins, je veux dire, afin que ses fondemens fussent solides, & qu'on fust dès-lors en estat de s'y employer efficacement au salut des ames. Le Pere Bouchet amena avec luy d'*Aour* un autre Missionnaire François nommé le Pere de la Fontaine, qu'il avoit formé de sa main, de sorte qu'au mois de Mars de l'année 1702. ils se trouverent trois Missionnaires dans le Royaume de *Carnate*. Le Pere Bouchet fut nommé Superieur de la nouvelle Mission, il estoit difficile de faire un meilleur choix, comme vous le ver-

rez dans la ſuite. Il s'établit à *Tarcolan*, & ayant laiſſé le Pere Mauduit dans ſon Egliſe de *Carouvependi*, il envoya le Pere de la Fontaine à *Ponganour*, où l'on parle la langue *Talangue*, qui eſt auſſi differente du Malabar que l'Eſpagnol l'eſt du François.

Les Miſſionnaires qui s'eſtoient aſſemblez à *Carouvependi* avoient reſolu entr'eux en entrant dans cette nouvelle Miſſion de prendre l'habit & la maniere de vivre des *Sanias Brames*, c'eſt-à-dire des Religieux Penitens. C'étoit prendre un engagement bien difficile, & il n'y a que le zéle & la charité Apoſtolique, qui en puiſſe ſoûtenir la rigueur & les auſteritez. Car outre l'abſtinence de tout ce qui a eu vie, c'eſt-à-dire, de chair, de poiſſon & d'œufs, les

Sanias Brames ont des coustumes extrémement gesnantes. Il faut se laver tous les matins dans un estang public en quelque temps que ce soit, faire la mesme chose avant le repas, qu'on ne doit prendre qu'une fois le jour. Il faut avoir un *Brame* pour cuisinier, parce que ce seroit se rendre odieux & indigne de son estat, que de manger quoy que ce soit, qui eust esté préparé par des gens d'une *Caste* inferieure. Cet estat les oblige à une extresme solitude, & à moins qu'un *Sanias* ne sorte pour le bien de ses disciples, ou pour secourir le prochain, il ne luy est pas permis de paroistre hors de son hermitage. Je ne parle point ici d'autres loix aussi gesnantes, qu'un Missionnaire *Sanias* doit garder inviolablement, s'il veut retirer quelque

avantage de ſes travaux pour le ſalut des pauvres Indiens.

Tarcolan étoit une Ville conſiderable, pendant que les Rois de *Golconde* en ont été les maiſtres, & il y a trente ans qu'ils l'eſtoient encore : mais elle a beaucoup déchû de ſa grandeur & de ſes richeſſes depuis que les Maures s'en ſont emparez par la conqueſte du Royaume de *Golconde*. Si l'on en croit les Traditions fabuleuſes des Gentils, elle étoit anciennement ſi belle & ſi magnifique, que les Dieux du pays y tenoient leurs aſſemblées generales, quand il leur plaiſoit de deſcendre ſur la terre. Les Maures après l'avoir conquiſe, la voyant preſque deſerte par la fuite des habitans, qui craignoient l'avarice & la cruauté de leurs vainqueurs, y ont fait une petite enceinte, après

avoit rasé presque tous les magnifiques Pagodes, que les Gentils y avoient bastis. Ils n'ont gardé que le principal, dont ils ont fait une forteresse, où ils entretiennent une petite garnison. L'étenduë des Terres que le grand Mogol a subjuguées, & le nombre infini des Villes qu'il a prises, ne lui permettent pas d'y établir des gens de sa Religion, qui est la Mahometane : il a confié la garde de la pluspart des Villes moins importantes à des Gentils, & il en doit estre content; car il en est parfaitement bien servi.

L'Empereur pour recompenser les services de ses *Omeraux*, qui sont les Grands de l'Empire, leur donne comme en souveraineté pendant leur vie, des Provinces particulieres, à condition d'entretenir dans ses ar-

mées un certain nombre de Cavaliers, quand il en a besoin. Quelque puissans que soient ces Gouverneurs, ils ont des surveillans, qu'on appelle les *Divans*, charge qui répond à celle des Intendans de nos Provinces de France. L'emploi de ces *Divans*, qui sont indépendans des Gouverneurs ou *Omeraux*, est de lever les tributs de l'Empereur, & d'empescher les injustices que ces petits Souverains exercent ordinairement sur les peuples. Le Gouverneur general de *Cangibouran*, d'où dépend la Ville de *Tarcolan*, s'appelle *Daourkan*. C'est un homme de fortune, qui s'est élevé par son merite, & qui a rendu des services importans à l'Estat ; ce qui a porté le grand Mogol à lui donner *Tarcolan* de la maniere, dont je viens de le dire. *Daourkan* a établi cinq

cinq Gouverneurs particuliers dans cette grande Ville, on les appelle *Cramani* : le premier de ces cinq Gouverneurs qui avoit un *Topo* auprès de *Tarcolan*, l'a donné au Pere Bouchet qui y a fait bastir une petite Eglise & une maison, où il demeure depuis qu'il est dans le Royaume de *Carnate*.

Peu de temps après que cet ancien Missionnaire eut paru dans ce *Topo*, c'est ainsi qu'on appelle ici ces sortes de bois de haute futaye, le bruit se répandit dans la Ville & aux environs, qu'il y avoit un fameux Penitent auprès de *Tarcolan*. Le *Cramani* son bienfaicteur fut le premier à lui rendre visite dans ce petit hermitage, le Pere Bouchet qui sçait parfaitement la langue & les coustumes du Pays, le receut avec tant d'honneste-

té que le *Cramani* fut charmé, non-ſeulement de la vie auſtere du *Sanias Brame* & de ſon déſintereſſement à ne rien prendre de perſonne ſous quelque prétexte que ce fût ; mais encore de ſes maniéres polies & de la ſainteté de ſes diſcours. Il faut connoiſtre la curioſité naturelle des Indiens, pour n'avoir pas de peine à croire ce que ce Miſſionnaire m'écrit de la foule du peuple qui venoit continuellement à ſon hermitage. Il m'aſſure qu'il avoit de la peine à trouver le temps de reciter ſon Breviaire, de faire ſes priéres, & de prendre le petit repas qu'il fait chaque jour. Ces frequentes viſites ont eſté interrompuës à diverſes repriſes par la jalouſie des *Brames* & des *Joguis* qui faiſoient courir le bruit par leurs émiſſaires, que le *Sanias* du *Topo* eſtoit

de la *Caſte* abominable des *Pranguis*, qui habitent les Coſtes des Indes, qu'il beuvoit du vin en ſecret, qu'il mangeoit de la viande avec ſes Diſciples, & qu'il commettoit toutes ſortes de crimes. Ces calomnies jointes à la couleur du *Sanias* qui rendoit fort probable ce qu'on diſoit de ſon Pays, ont ralenti aſſez ſouvent l'ardeur des peuples à venir ſe faire inſtruire ; mais le *Cramani* ſon bienfaicteur, ayant examiné lui-même durant quatre ou cinq mois la vie pénitente du Miſſionnaire, & ſon exactitude à garder toutes les pratiques les plus ſevéres de ſon eſtat, s'eſt converti. Il a longtemps diſputé, mais enfin il s'eſt rendu de bonne foy, & c'eſt aſſurément un fervent Chreſtien.

Ces bruits ſi déſavantageux à

la Religion s'évanoüirent tout-à-fait par deux ou trois visites importantes que le *Sanias* Romain reçut dans sa solitude. Le premier qui contribua beaucoup à détruire la calomnie des *Brames*, fut un celebre *Brame* Intendant de *Daourkan*. Il y a divers dégrez de Noblesse parmi les *Brames*, comme il y en a en Europe parmi les Gentilshommes. Cet Intendant general estoit *Tatouvadi*, c'est-à-dire, de la premiere Noblesse, ou du premier rang. Il fit de grandes honnestetez au Missionnaire; & après un long entretien qu'il eut avec luy, il convint qu'il n'y avoit qu'un seul Estre souverain, qui meritast nos adorations. La seconde visite fut encore plus importante & plus avantageuse à nostre sainte Religion. *Daourkan*, qui est le Gouverneur ge-

neral du Royaume de *Carnate*, comme j'ay déja dit, a adopté un *Rajapour* nommé *Sek*, & l'a fait ſon Lieutenant general. Celui-ci ayant eu ordre de ſon pere de ſe rendre à *Velour* derniere place des *Maraſtes*, qui eſtoit aſſiegée depuis pluſieurs mois par les Maures, & qui eſtoit ſur le point de ſe rendre, comme elle a fait depuis deux mois, paſſa à *Tarcolan*, & alla voir le *Sanias* Penitent. Comme les viſites des Grands de cet Empire ne ſe font qu'en grande ceremonie & qu'avec beaucoup de pompe, *Sek* vint à l'hermitage au ſon des tambours & des timbales, accompagné d'un gros corps d'Infanterie & de Cavalerie. On ne peut pas ſe comporter d'une maniere plus reſpectueuſe que fit ce Seigneur avec le *Sanias* Romain. Il luy

offrit des terres, l'asseura de sa protection, & après s'estre recommandé à ses prieres, il monta à cheval pour continuer son voyage.

Depuis ce temps-là la persecution qu'on faisoit au Missionnaire sur le *Pranguinisme*, c'est-à-dire, en l'accusant d'estre Européan, a diminué, & les Gentils ne peuvent s'empescher d'avoir beaucoup d'estime pour la doctrine & la personne du Pere, après avoir esté témoins des honneurs que luy font leurs vainqueurs & leurs Maistres.

Le Gouverneur particulier de *Tarcolan* vint ensuite, & tous les habitans de cette Ville suivirent son exemple; de sorte que la Loy de Dieu ne paroist plus avec opprobre : au contraire chacun s'empresse de l'écouter & de s'en instruire. Il faut cepen-

dant de la patience, pour laisser fructifier cette divine semence, car ces Idolâtres ont des obstacles presque insurmontables pour le salut.

Le Pere Mauduit après avoir établi deux Eglises, l'une à *Carouvepondi* & l'autre à *Eroudourgan*, Ville qui n'est qu'à trente lieuës de *Pondichery* vers le Nord-Oüest ; s'est appliqué à l'estude du *Grandan* qui est la langue sçavante du Pays. Pour rendre son ministére plus utile aux Indiens, il faut entendre leurs Livres, qui sont écrits en cette langue, & paroître sçavans dans les sciences, dont leurs Docteurs font profession. Les *Brames*, qui veulent estre seuls les dépositaires des sciences, ne permettent point qu'on traduise les Auteurs qui en traitent, & d'ailleurs ils en sont infiniment jaloux ; per-

ſuadez que la ſcience eſt le veritable caractere de la Nobleſſe.

Le Pere de la Fontaine a eu un bonheur extraordinaire dès le commencement de ſa Miſſion. Il a ſçû gagner la bienveillance du Prince de *Ponganour* où il s'eſt établi, & de la Princeſſe ſon Ayeule, qui eſt Regente de ſes Etats pendant ſa minorité. Outre près de cent Adultes tous de *Caſtes* diſtinguées, qu'il a baptiſez, il compte neuf *Brames* parmi ſes Neophytes; c'eſt-à-dire, qu'il a luy ſeul en huit mois baptiſé plus de *Brames* adultes que preſque tous les Miſſionnaires de Maduré n'en ont baptiſé en dix ans. Si ces converſions continuent, comme nous avons lieu de l'eſperer, on pourra l'appeller l'Apoſtre des *Brames*, & ſi Dieu fait la grace à un grand nombre de ces Nobles ſçavans

d'embrasser le Christianisme, ou convertira aisément toutes les autres *Castes.* Ce n'est pas que de si grands succez au commencement d'une Mission naissante ne me fassent de la peine, dans la crainte qu'ils ne soient suivis de quelque violente persecution, qui ruine toutes nos esperances : mais Dieu est le maistre, c'est à nous à nous conformer en tout & partout à sa sainte volonté. Il y a cinq ou six jours que deux de nos Missionnaires se sont joints aux trois premiers ; j'espere que Nostre-Seigneur leur acccordera les mêmes benedictions.

Voilà, Monsieur un petit détail des conquestes Apostoliques de nos Missionnaires, ausquelles vous contribuez si liberalement par vos aumônes. Si leurs prieres & celles de leurs Neophytes

ſont exaucées, comme il n'y a pas lieu d'en douter, quelle ſera la meſure de la reconnoiſſance de ce Pere de famille qui recompenſe juſques à un verre d'eau preſenté à ſes ſerviteurs? Je n'oſerois vous dire que je joins mes foibles prieres à celles de ces hommes Apoſtoliques: mais vous me permettrez de vous aſſeurer qu'il n'y en a point qui ſoit avec plus de reſpect & de reconnoiſſance que moy,

MONSIEUR,

Voſtre très-humble & très-obéïſſant ſerviteur, GUY TACHARD de la Compagnie de JESUS.

APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier le *ſixiéme Recueil de Lettres édifiantes & curieuſes écrites des Miſſions étrangeres, par quelques Miſſionnaires de la Compagnie de Jeſus*. En Sorbonne le 15. du mois de Juillet 1705.

C. DE PRECELLES.

De l'Imprimerie de la Veuve d'A. Lambin.

PERMISSION DU R. P. Provincial.

JE soussigné Provincial de la Compagnie de JESUS en la Province de France, suivant le pouvoir que j'ay receu de nostre Reverend Pere General, permets au Pere Charles Le Gobien, de faire imprimer le *sixiéme Recueil des Lettres édifiantes & curieuses écrites des Missions étrangeres par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jesus*, qui a esté lû & approuvé par trois Theologiens de nostre Compagnie. En foy de quoy j'ai signé la Presente. Fait à Paris le 25. de Septembre 1705.

C. DE LAISTRE.

PRIVILEGE

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE, à nos Amez & Feaux Conſeillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maître des Requeſtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conſeil, Prevoſt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. LE PERE CHARLES LE GOBIEN, de la Compagnie de JESUS, Nous ayant fait expoſer qu'il deſiroit donner au Public un Livre intitulé, *Lettres édifiantes & curieuſes écrites des Miſſions étrangeres par quelques Miſſionnaires de la Compagnie de Jeſus*; s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege ſur ce néceſſaires. Nous avons permis & permettons par ces Preſentes audit Pere Le Gobien, de faire imprimer ledit Livre en telle forme, marge, caractere & autant de fois que bon luy ſemblera; & de le faire vendre & débiter par tout nôtre Royaume, pendant le temps ſix an-

nées consecutives à compter du jour de la datte des Presentes. Faisons défenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles puissent être, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de nôtre obéïssance ; & à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer & contrefaire ledit Livre en tout ni en partie, sans la permission expresse & par écrit dudit exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interests. A la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles ; Que l'impression dudit Livre sera faite dans nôtre Roïaume & non ailleurs, & ce en bon papier & beaux caracteres conformément aux Réglemens de la Librairie, & qu'avant que de l'expo-

ſer en vente, il en ſera mis deux Exemplaires dans nôtre Bibliotheque publique, un dans nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre trèscher & feal Chevalier Chancelier de France le Sieur Phelypeaux, Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres : le tout à peine de nullité des Preſentes. Du contenu deſquelles VOUS MANDONS ET ENJOIGNONS de faire joüir l'Expoſant, ou ſes ayant cauſe, pleinement & plaiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchemens. VOULONS que la Copie deſdites Preſentes qui ſera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre, ſoit tenuë pour deuëment ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par un de nos Amez & feaux Conſeillers & Secretaires, foi y ſoit ajoûtée comme à l'Original. COMMANDONS au premier nôtre Huiſſier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt nôtre

plaisir. DONNE' à Paris le vingt-septiéme jour d'Octobre l'an de grace mil sept cens cinq, & de nôtre Regne le soixante-troisiéme.

Par le Roy en son Conseil.

LE COMTE.

Registré sur le Registre n°. 2. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs, page 43. conformément aux Reglemens ; & notamment à l'Arrest du Conseil du 13. Aoust 1703. A Paris ce neuviéme jour de Novembre mil sept cens cinq.

Signé, GUERIN, *Syndic.*





